

هنا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE N° 12892 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 11 JUILLET 1986

LES ACTIONS TERRORISTES EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE ET A PARIS

Les héritiers de Baader

Les auteurs de l'attentat de Munich qui vient de coûter la vie à un dirigeant de Siemens se réclament de la Fraction armée rouge, qui fait déjà partie de l'histoire allemande.

Lorsque, vers la fin des années 60, Andreas Baader et ses amis, plongés dans les œuvres choisies du président Mao Zedong, se rendirent compte que « le pouvoir est au bout du fusil », un nouveau chapitre s'ouvrit dans l'histoire de la RFA. Une démocratie convalescente, à peine remise des blessures du nazisme, découvrait la fièvre maligne et récurrente de la lutte armée.

Alors que les enfants français des révoltes étudiantes de 68, convertis au marxisme par la grâce de la révolution culturelle, récitaient les maximes du « petit livre rouge », incantations sans conséquences sanglantes, une fraction de l'extrême gauche ouest-allemande tenta de transformer des mots en actes dans un terrorisme spécifique.

La Fraction armée rouge a revendiqué avec sa proximité habituelle le meurtre de l'industriel Karl Heinz Beckurts. Son texte de sept pages signe des formules puisées dans l'immense réservoir d'une langue de bois sous-produit de la guerre froide et des luttes de libération nationale des six dernières décennies.

La RAF a survécu à la mort tragique en prison de ses fondateurs Andreas Baader, Ulrike Meinhof et Jan Carl Raspe. Réduite à un minuscule noyau d'irréductibles, ne recrutant que des « désespérés » prêts à tout, elle ne conserve pas moins un potentiel d'intervention d'autant plus efficace qu'elle ne s'encombre pas, comme les brigades italiennes, de « compagnons de route », humanistes dévoyés dont elle s'était jadis gagnée la sympathie.

De leur isolement, les terroristes d'outre-Rhin ont fait une force redoutable ; leur faible nombre, leur mobilité, leur « professionnalisme », rendent très difficile le travail d'une police pourtant connue pour son efficacité scientifique.

Le rêve de voir s'affronter la population et sa police afin de rendre l'Etat odieux aux citoyens a toujours — on le voit aussi en France — habité l'esprit de terroristes qui ne peuvent espérer rallier l'opinion à leurs aberrantes théories.

M. Pasqua : l'attentat contre la police est « un défi lancé à l'Etat »

L'attentat commis, le mercredi 9 juillet, au quatrième étage d'un immeuble de la préfecture de police de Paris, dans les locaux de la Brigade de répression du banditisme (un mort, quatre blessés graves), n'avait toujours pas été revendiqué jeudi matin. Au cours d'une conférence de presse, ce même jour, M. Pasqua, ministre de l'intérieur, a qualifié cet attentat de « défi lancé à l'Etat lui-même ».

L'attentat commis mercredi soir dans les locaux de la police judiciaire parisienne est, au-delà du geste odieux, tout à la fois un défi, une provocation et un piège. Défi lancé à la démocratie, provocation faite à l'opinion publique, piège tendu aux responsables politiques.

Le défi est résumé par ce simple constat : sans précédent. Même aux plus forts moments de la guerre d'Algérie, quand le FLN puis l'OAS étaient aux prises avec la police, encore moins après mai 68, quand s'exacerbait la tension



entre une partie de la population et les forces de l'ordre, il n'y eut d'acte comparable. Certes, des locaux de police furent déjà — et récemment — la cible d'attentats. Le 24 mai, légère explosion criminelle contre un commissariat du onzième arrondissement, accompagnée d'inscriptions murales : « Insécurité, mort aux flics ».

Plus loin dans le temps, le 15 mars 1980, Action directe (première manière) fait exploser une bombe de moyenne importance devant l'une des annexes de la Direction de la surveillance du territoire (DST), à Paris.

Cependant les circonstances de temps et de lieu sont cette fois différentes. Ces trois attentats avaient eu lieu la nuit, et les bombes étaient posées à l'extérieur des bâtiments.

Plus loin dans le temps, le 15 mars 1980, Action directe (première manière) fait exploser une bombe de moyenne importance devant l'une des annexes de la Direction de la surveillance du territoire (DST), à Paris.

Cependant les circonstances de temps et de lieu sont cette fois différentes. Ces trois attentats avaient eu lieu la nuit, et les bombes étaient posées à l'extérieur des bâtiments.

Cependant les circonstances de temps et de lieu sont cette fois différentes. Ces trois attentats avaient eu lieu la nuit, et les bombes étaient posées à l'extérieur des bâtiments.

L'obligation du droit

par ALFRED GROSSER

Face aux pays de l'Est, face à la plupart des pays du Sud, les démocraties occidentales se réclament de la liberté. La liberté de choix qu'incarnent les élections concurrentielles, mais aussi la liberté des individus et des groupes face aux abus du pouvoir, celui-ci se trouvant soumis à des règles. Même la légitimité de la décision majoritaire est limitée par un contrôle qui constitue une dimension essentielle de l'Etat de droit.

Ce contrôle-là est exercé par le Conseil constitutionnel, dont l'existence même est connue à toute une tradition française de pouvoir quasi absolu du législateur, c'est-à-dire de la majorité parlementaire

supposée équivalente à la notion tout entière.

Aujourd'hui, l'autorité du Conseil constitutionnel est bien assise, au point que gouvernement et députés travaillent sur les textes législatifs nouveaux avec le souci de prévenir la censure éventuelle. Il est vrai que le Conseil prend soin de ne pas trop empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien.

On ne l'a pas assez remarqué en 1982 à propos des nationalisations. De façon en apparence paradoxale, il s'était référé à la Déclaration des droits de l'homme de 1789, plaçant la propriété parmi les droits inviolables et sacrés, pour affirmer possible à peu près n'importe quelle appropriation collective : la Déclaration de 1789 ne dit-elle pas qu'on peut être privé de ce droit et lorsque

la nécessité, publique, légalement constatée, l'exige évidemment, légalement voulant dire, selon le Conseil, par la loi, donc par la majorité parlementaire.

Dans sa décision du 25 juin dernier, il reste fidèle à sa ligne de conduite en autorisant les dénationalisations qui relèvent de l'appréciation majoritaire : « Le fait qu'une activité ait été exercée en service public par le législateur sans que la Constitution l'ait exigé ne fait pas obstacle à ce que cette activité fasse, comme l'entreprise qui en est chargée, l'objet d'un transfert au secteur privé ».

Les exigences constitutionnelles sont notamment exprimées dans le préambule de la Constitution de 1946 validé dans notre Constitution actuelle.

M. Mitterrand fait l'éloge de M. Gorbatchev

Le chef de l'Etat a qualifié le secrétaire général du PC de l'URSS d'« homme de son temps » dont « le parti pris n'est pas celui de l'armement ».

PAGE 28

Arrêt de la chambre d'accusation de Paris sur Klaus Barbie

L'ancien chef de la Gestapo de Lyon devra répondre des déportations de juifs et de celles des résistants décédés par la suite.

PAGE 10

L'année 1986 selon l'INSEE

Après avoir explosé durant le premier semestre, la consommation des ménages va se ralentir.

PAGE 26

L'affaire du Carrefour du développement

Un mandat d'arrêt est lancé contre M. Yves Chaliel.

PAGE 9

Le Monde DES LIVRES

- Georges Dumézil, savant détective.
- Trois dames anglaises : Barbara Pym, Muriel Spark et Ruth Rendell.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Les intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours », de Pascal Ory et Jean-François Sirinelli.

Pages 17 à 22

Débats : Politique et valeurs (2) • Etranger (3 à 5) • Politique (6 à 8) • Société (9 à 11) • Culture (12 et 13) • Communication (13) • Economie (24 à 27)

Programmes des spectacles (14) • Radio-télévision, Météorologie (15) • Mots croisés, Loto (16) • Carnet (16) • Annonces classées (23)

POLÉMIQUE SUR LES TARIFS D'EDF

Un choix politique

Après la décision de Pechiney de fermer deux de ses usines françaises, sous prétexte que le prix du courant électrique fourni par EDF est trop élevé, M. Madelin, ministre de l'Industrie, a affirmé, le mercredi 9 juillet, qu'il y avait en France « un vrai problème de compétitivité des tarifs de l'électricité pratiqués pour l'industrie ».

par MARCEL BOITEUX (*)

Depuis quelques années, la politique tarifaire d'EDF anime à nouveau les querelles d'experts et les contestations de la grosse clientèle industrielle.

Certes, le niveau général des tarifs, est fixé par les pouvoirs publics, et EDF n'y peut pas grand-chose. Mais la concurrence des autres formes d'énergie ne suffit pas à déterminer, par ailleurs, la structure de ces tarifs, et une certaine latitude de choix subsiste.

(*) Président d'EDF.

Le kilowattheure vendu « à domicile » dans les foyers domestiques est, en moyenne, deux fois plus cher que le kilowattheure vendu « en gros » en haute tension, et trois fois plus cher que le kilowattheure « brut » livré en très haute tension aux plus gros consommateurs. Cet éventail de prix est-il correct, ou conviendrait-il de facturer plus lourdement le kilowattheure « de commodité » vendu au client domestique, pour alléger le prix du kilowattheure « de productivité » vendu aux industriels ?

Entre un kWh livré au cœur d'une nuit d'été, et celui qui est appelé à la pointe de l'hiver, l'éventail des prix est, là aussi, très ouvert. Faut-il l'ouvrir encore plus pour tenter d'effacer complètement les pointes, et pour pousser en contrepartie à un meilleur remplissage des creux ?

Si EDF avait pour seule règle de gagner le maximum d'argent, il est clair que son intérêt serait, dans les zones monopolistiques de son marché, de rançonner sa clientèle captive au maximum socialement supportable ; et, symétriquement, de consentir quelques avantages aux clients susceptibles de faire appel utilement à d'autres formes d'énergie concurrentes, et qui pourraient lui échapper.

Mais si les entreprises jouissant d'un monopole naturel — en

l'occurrence celui des réseaux électriques, dont on supporterait mal la duplication de chaque côté de la rue pour susciter une concurrence, — si ces entreprises, qu'elles soient privées ou publiques, sont soumises dans tous les pays à un contrôle public, c'est précisément pour les empêcher d'abuser de leur monopole.

Dès lors que la règle simple du bénéfice maximum est écartée, sur quel autre principe s'appuyer ? S'agissant de l'électricité en France, et donc de l'entreprise publique qu'est EDF, on répondra que le seul critère valable est celui de l'intérêt général.

Mais c'est là une notion dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est sujette à controverse. Chacun a son idée en la matière, y compris le patron d'EDF.

Admettrait-on que ce dernier, armé de sa seule sagesse, décide de consentir d'importants rabais à tel industriel qui lui semble digne d'en bénéficier, et condamne tel autre à la faillite parce que sa gestion lui paraît critiquable ou son activité périlleuse ? Même s'il n'est animé que par l'idée qu'il se fait de l'intérêt général, ce serait lui conférer un pouvoir exorbitant, et pour tout dire, scandaleux.

Une règle s'impose, qui soit claire et publique. Laquelle ?

Jean GENET



Un captif amoureux

« Cet ouvrage est la preuve éclatante, arrogante, que Genet est l'un des plus grands écrivains de ce siècle. »

Jérôme Garcin/L'Événement du Jeudi

GALLIMARD nrf

Sur le rif Gosses

Il est un point de vue sur la vie qui est différent de celui que nous avons l'habitude de prendre. C'est celui de la montagne. On ne voit pas la même chose quand on est en haut qu'en bas. On ne voit pas la même chose quand on est en haut qu'en bas. On ne voit pas la même chose quand on est en haut qu'en bas.

Un journal maçon a écrit de la fillette

Un journal maçon a écrit de la fillette. Un journal maçon a écrit de la fillette. Un journal maçon a écrit de la fillette. Un journal maçon a écrit de la fillette. Un journal maçon a écrit de la fillette.

LA GRÈVE À AIR FRANCE

La grève à Air France. La grève à Air France. La grève à Air France. La grève à Air France. La grève à Air France.

Monde Info-Spec sur Internet 35-15-97-77-151

débats

La drogue des acquis sociaux

Les Français commencent à comprendre que certains avantages obtenus ont des effets pervers

par PHILIPPE ROBERT (*)

Le fleuron du bilan socialiste réside dans les acquis sociaux. L'essentiel de ce qui consiste en la hausse accélérée du SMIC, la généralisation de la cinquième semaine de congé payé, la retraite à trente-neuf heures, la retraite à soixante ans, l'augmentation de l'indemnité vieillesse, les négociations annuelles obligatoires dans l'entreprise sur les salaires et les conditions de travail, le droit d'expression des travailleurs.

Selon les sondages, ces avantages sociaux sont appréciés des Français. Pourtant leurs conséquences sont globalement très largement négatives dans un pays dont les entreprises souffrent cruellement d'un manque de compétitivité et dont l'économie est devenue le lantane rouge des pays développés.

Elles ont entraîné en 1981, 1982, 1983, l'inflation, déficit commercial et endettement extérieur records, trois dévaluations et la nécessité impérieuse, au bord de la faillite, de changer de cap à 180 degrés et de renouer avec l'austérité. Comment une économie comme celle de la France peut-elle s'offrir le luxe d'une cinquième semaine de congé payé alors que ses principales concurrentes, l'américaine et la japonaise, n'en sont encore qu'à deux ou trois semaines de vacances ?

Comment une démographie vieillissante comme celle de la France, entraînant inéluctablement le déficit de ses caisses de retraite, peut-elle se permettre d'avancer l'âge de la retraite alors que la durée de vie ne cesse de s'allonger et que des pays aussi divers que le Japon, les États-Unis, l'Espagne, l'URSS le reculent ?

Une politique réactionnaire ?

Quel gaspillage scandaleux de capital humain et d'expérience à un moment où la France aurait besoin des efforts soutenus de tous ses citoyens pour redresser son économie et relever le défi de ses concurrents ! Au Japon on travaille officiellement 400 heures de plus par an qu'en France et bien plus encore officieusement. Feu Olof Palme, bien que socialiste, était mieux inspiré qui refusa de réduire le temps de travail de ses salariés en indiquant qu'il avait besoin des efforts de tous pour tirer l'économie suédoise de ses difficultés.

Comment accroître le SMIC de façon accélérée sans élargir la hiérarchie des salaires, ce qui décourage l'effort, et sans aggraver le chômage, les chefs d'entreprises se devant, au risque de mettre leurs

affaires en péril, de ne jamais embaucher un salarié dont le coût serait supérieur à la rentabilité ?

La vérité, c'est que toutes ces mesures dont se vante la gestion socialiste sont autant de boulets rivés à l'économie de notre pays, dont la reprise est conditionnée par leur disparition. Le conflit débat sur la flexibilité n'est que la manifestation conflictuelle entre le désir de maintenir les avantages acquis et la nécessité économique d'y renoncer.

Dira-t-on comme la gauche que renoncer aux acquis sociaux relève d'une politique réactionnaire, anti-sociale et constitue un retour en arrière ? La politique la plus sociale est celle qui serait capable de faire reculer le chômage et la nouvelle pauvreté et de renouer avec l'augmentation du niveau de vie - ce que les socialistes qui prétendent atténuer les inégalités les ont transférés du sommet de la hiérarchie des revenus à la base et elles sont d'autant plus douloureuses.

Comment y parvenir sans desserrer la contrainte extérieure, en rétablissant la compétitivité des entreprises françaises et sans restaurer la croissance ? Mais on mesure la difficulté de faire admettre une politique aussi courageuse et aussi impopulaire. Les droits acquis sont sacrés pour les Français, et il faut encore moins y toucher qu'à leur pots.

La vérité, c'est que les acquis sociaux agissent sur l'économie française comme une drogue aux effets d'autant plus néfastes qu'on ne peut plus s'en passer. Il est un espoir cependant. Les Français, par leur goût excessif des avantages acquis, montrent qu'ils ne sont pas adultes mais s'ils ont des traits d'infantilisme, ils ont aussi de l'esprit critique, de la clairvoyance, du bon sens.

Ils commencent confusément à démêler à la lumière des réalités que ces acquis sociaux si agréables (*) Professeur à l'université Paris-V.

ont des effets pervers qui vont jusqu'à se retourner contre eux, il est normal qu'ils ne manifestent aucune gratitude à l'égard de ceux qui leur ont fait ces cadeaux empoisonnés et les ont traités, non comme des adultes doués de raison et de courage, mais comme des enfants gourmands et paresseux que l'on séduit avec des sucreries.

Où plutôt ils font penser à ces drogués lucides, qui ne peuvent se passer de leur dose mais qui savent qu'elle les tue.

Il y a deux façons de gouverner les peuples. Comme Churchill ou de Gaulle en leur promettant du sang et des larmes et en exaltant leur vertu et leur goût de l'effort ou comme les socialistes par la démagogie, les avantages matériels et le goût du loisir et du repos.

Les premiers visent haut, ils s'adressent à la tête et au cœur, les seconds au-dessous de la ceinture. Mais comme dans l'Évangile, il sera donné davantage encore aux premiers, aux seconds il sera pris même le peu auquel ils prétendaient.

POLITIQUE ET VALEURS

A force d'insister sur les nécessités de privatiser, de déréglementer, etc., où vont passer les notions de « bien commun », de « volonté générale », de « service public », se demande Solange Mercier-Josa. D'une autre rive, Philippe Robert estime que les « acquis sociaux » agissent sur l'économie française comme une drogue aux effets d'autant plus néfastes qu'on ne peut plus s'en passer.

La citoyenneté bien de consommation ?

Agents, consommateurs, etc. Mais où est passé le peuple ?

par SOLANGE MERCIER-JOSA (*)

ROLE de printemps 86 où flotte comme une certaine sensation d'indépendance, le pourcentage de ceux qui ont voté comme la nuée ? Cinq ans après la foie espérance du 10 mai 1981, il faut quelque peu se pincer pour être certain qu'on était bien éveillé, que la gauche au pouvoir, ce ne fut pas un songe. Cependant, ne reste-t-il pas un zeste d'incrédulité dans le savoir que la droite est bien là, que ses menaces ne sont pas fictives, qu'elle est bien décidée à effacer le moindre trace d'un socialisme qui n'a pour jamais été vu comme tel par le commun de ceux qui avaient lutté pour lui depuis leur jeunesse.

Je me dis bêtement que je n'aurai pas d'autre vie que l'âge avance. En mai 1981, j'ai cru avec d'autres que nous en avions fini avec la morgue, la suffisance, le « sursourire » de ceux qui étaient au pouvoir à l'époque. Tout au long de cette nuit d'orage du 10 au 11 mai 1981, et pendant les jours qui ont suivi, je me suis reprise à penser peuple, souveraineté du peuple, à croire que, si depuis belle lurette il n'avait pas venté de soufflé épique en France, tout de même un projet politique populaire allait prendre son essor. Faire de la politique n'allait plus être seulement l'acte ou le dilemme des dirigeants, mais pratique quotidienne du citoyen dont la vie concrète avait enfin quelque chose à voir avec les affaires publiques : la « démocratie », quoi.

La victoire de la gauche, c'était la mobilisation pacifique, politique, du peuple. Mais non, pendant ces cinq années, guère plus de peuple en France que sous Giscard et Barre. Des agents de l'État et puis des consommateurs, qui n'ont jamais été exploités mis face à leurs responsabilités de citoyens, c'est-à-dire face à leur devoir civique, à leur obligation de déterminer, en tant que citoyens, leur consommation, et non en tant que simples consommateurs

à qui on n'a pas demandé s'ils voulaient une autre politique économique que celle de l'austérité. D'où l'échec de 1982. Et ne parlons pas de l'échec de 1982. Et ne parlons pas de l'échec de 1982. Et ne parlons pas de l'échec de 1982.

Je m'interroge. J'ai lu dans plusieurs textes de philosophes allemands d'après la Révolution française que le génie français était essentiellement politique... La jeune Marx avait montré que l'État moderne n'avait supprimé ni la religion, ni la propriété, ni le métier, mais qu'il en avait seulement fait un affaire privée relevant de la société civile, un caractère particulier de l'homme par opposition au citoyen qui, lui, n'avait plus d'existence qu'en tant que « personne allégorique », que voix sans timbre, c'est-à-dire abstraite.

Aujourd'hui, ce processus est allé beaucoup plus loin. Paradoxe suprême, la citoyenneté elle-même est devenue affaire privée, consommation domestique. Chacun devant son poste consomme en effet de la politique. La citoyenneté est un produit proposé à son choix, comme toute autre marchandise. Cette privatisation de la politique, c'est-à-dire sa dissolution, n'a rien à voir avec le dépassement de l'État tel que la pensée socialiste et communiste ont envisagé. L'État n'est pas un produit proposé à son choix, comme toute autre marchandise. Cette privatisation de la politique, c'est-à-dire sa dissolution, n'a rien à voir avec le dépassement de l'État tel que la pensée socialiste et communiste ont envisagé.

Privatisez. Privatisez sans relâche. Ne vous privez de rien ! Il n'y aura bientôt plus personne qui ait le droit de tout sans les notions de « bien commun », de « volonté générale », de « service public », de « service public », pour s'étonner qu'aucun d'entre nous (dirigeants politiques compris) ne sache absolument plus où donc il a bien pu passer le peuple français.

(*) Philosophie, agrégée de l'Université, chargée de recherches au CNRS.

Pour la chasse aux sorcières

par DANIEL ACCURSI (*)

CERTAINS s'effusent et dénoncent en chœur la chasse aux sorcières. D'autres, la main sur le cœur, répliquent : pas de martyrs. Et c'est ainsi que sorcières et martyrs se donnent la main. Bizarre, bizarre, vous avez dit bizarre ? Le principe de la chasse aux sorcières, si injustement décrié aujourd'hui, mérite pourtant d'être défendu. Car, si celui-ci est légèrement fâcheux pour la victime, il est hautement bénéfique pour la démocratie et le citoyen, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord il est bon pour la démocratie qu'un petit maître (qu'il soit de gauche ou de droite) apprenne que son pouvoir est provisoire et son siège éjectable. Il doit comprendre qu'il n'est en rien propriétaire de son pouvoir et qu'il est toujours remplaçable. Il apparaît donc indispensable que celui qui détient une parcelle de pouvoir, que celui-ci soit médiatique, policier, financier, pépésier, etc., ne se prenne pas pour une vache sacrée.

Qu'à chaque changement de majorité il y ait un renouveau et une valse que les fauteuils tombent, que des placards se voient et que d'autres se remplissent, qu'une soi-disant dette républicaine aille se réhabiliter et laisse place à une soi-disant dette libérale et vice versa, quoi de plus

réjouissant et de plus naturel ? C'est la règle du jeu, la rançon du pouvoir, le risque. Tous ces petits marquis (de droite ou de gauche) ne détiennent leurs postes et autres privilèges que par la faveur du Prince. Si le Prince change, qu'ils en acceptent le désagrément avec dignité et fair-play au lieu de crier au scandale, de se cramponner et de se parer des plumes de l'hyppocrisie. D'autre part, l'assurance, la sécurité, créés des habitudes, une routine, la morgue, l'esprit de caste, l'immobilisme, la suffisance... Au contraire le brassage, le roulement, la relève, le flux, le reflux, tous ces mouvements browniens, tout cet appel d'air redonnant vie à la démocratie et évitent l'apathie. La chasse aux sorcières apparaît plus comme une catharsis que comme un règlement de comptes ou une simple vengeance.

Enfin, moins le petit maître est assuré de son pouvoir, mieux il gouverne. C'est ce qu'avait merveilleusement compris la monarchie sacrée égyptienne. Dans la tribu des Néous (non loin de Cuspidou-gou), le roi n'était appelé à régner qu'en fonction de son sacrifice futur. Il était l'être-on-sacrificé et vice versa, quoi de plus

pour retarder l'échéance de sa mort prochaine, il s'acharnait à être le meilleur des rois. On le voit, la vérité est africaine et tout concourt à faire l'éloge d'un principe qui secoue le cocotier et tend à défendre l'intérêt général au détriment de l'ambition, de l'arbitraire ou de l'opportunisme. Si certains blâment un tel principe, ce ne peut être que par névrose ou tartuferie. Par contre, ce dont on doit s'alarmer aujourd'hui, c'est que ces soi-disant élites ne s'accordent entre elles, qu'elles ne fassent un pacte : si tu me laisses à mon poste, je te laisserai à ton poste.

Cet engagement tacite, ce contrat implicite aurait pour effet de limiter l'insécurité mutuelle des petits marquis et de les préserver de la parquie. Un tel pacte serait très dommageable pour la démocratie. On peut espérer qu'un tel accord ne soit intenable, utopique, absurde face à la course aux privilèges, à la fringale d'honneurs, à la nécessité de récompenser les amis, les obligés, les courtisans. Ayons donc confiance. On l'a compris : le principe de la chasse aux sorcières constitue la garde-fou de la démocratie. On oublie trop souvent que, si celle-ci se fonde sur le respect d'autrui, elle exige également le respect des privilèges et des choses gardées.

(*) Journaliste.

« Famine : mieux comprendre, mieux aider » Rapport de la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales

Reconstruire le monde rural en Afrique

Le titre même de ce petit livre résume l'ambition à la fois modeste et immense de ce rapport que l'on doit à la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales (1). Livre décapant, qui évite la langue de bois des organismes internationaux, il évoque dans un langage simple, accessible à tous, les responsabilités des gouvernements du tiers-monde, des institutions et des organisations jalouses de leurs prérogatives, incapables de coordination.

Partagé équitablement, la production alimentaire mondiale est suffisante pour tous. La sécheresse et les autres perturbations naturelles ou humaines accentuent les déséquilibres structurels préexistants. Fournir les moyens de production, opération moins spectaculaire que la distribution des aides, est essentiel pour la survie future. L'intervention est le plus souvent une réponse à un appel. Or les ruraux concernés sont sans voix. La crise de l'économie africaine reflète celle du pouvoir, qui à une vision urbaine et ne favorise pas la participation rurale.

La famine est prévisible, et pourtant les efforts de prévention entrepris n'ont guère abouti. Des indicateurs socio-économiques que des bénévoles peuvent rassembler sont plus efficaces qu'un

système d'alerte sophistiqué, car les famines sont le plus souvent localisées.

Les secours ne sont qu'une bouffée d'oxygène, et les organisations ne disposent pas de moyens efficaces : manque de rapidité, pas de mandat qui autorise à intervenir pour fournir des liquidités, car l'absence de revenu est la principale cause de famine, pas de moyens de transport, pas d'infrastructure et de logistique propres au système des Nations unies. Trop tardives, les opérations de secours requièrent de nombreuses compétences spécialisées, car ceux auxquels on vient en aide ont le plus souvent quitté leur milieu naturel et perdu de ce fait leur faculté d'adaptation. La famine est aussi un facteur d'accroissement des inégalités : dans une même région, la faim et le stockage, voire l'exportation alimentaire, peuvent coexister.

La dégradation de l'environnement est également cause de famine : exploitation industrielle des forêts et, faute d'alternatives, déforestation paysanne ; méthodes culturales intensives, favorisant la désertification ; absence de soutien à l'action quotidienne des petits paysans sur la ligne de front du désert ; concentration des crédits et des aides sur les grands projets d'irrigation.

L'attitude des gouvernements est aussi un obstacle aux interventions humanitaires, dont l'objet est parfois détourné au profit de l'achat d'armement, par exemple. Aussi le rapport suggère-t-il que la communauté internationale obtienne un droit d'intervention à but humanitaire même lorsque les mouvements de population sont dus à des facteurs politiques.

l'inefficacité

Le chapitre le plus étonnant est intitulé « Éviter l'adhocratie ». Ce qui est en cause ici, ce sont les multiples réponses et décisions ad hoc qui ne constituent ni plan ni stratégie. Il ne reste que l'aide, si importante en Afrique parce que les donateurs reprennent d'une main ce qu'ils offrent de l'autre. Experts plus nombreux qu'à l'époque coloniale, aide qui sert à se faire des amis, à écouler ses produits, qui couvre rarement les dépenses de fonctionnement, bref inefficacité croissante de projets jamais remis en cause et dont la déconfiture n'est jamais évoquée. Les organisations bénévoles aussi ont leurs contraintes bureaucratiques, alors qu'elles devraient avoir une plus grande transparence, aussi bien auprès des donateurs qu'auprès des

bénéficiaires. Quant aux prêts du FMI, ils correspondent à des programmes qui ne sont pas seulement impopulaires mais surtout inadaptés aux besoins de l'ajustement à long terme.

La volonté d'agir pour reconstruire et renforcer le monde rural en Afrique existe, constate le rapport. Mais la marge de manœuvre des gouvernements africains est très faible. Pas question pour eux de supporter le fardeau de la dette. Des crédits « souples et généraux », un redéploiement des ressources existantes, l'expression directe des paysans, l'accès au crédit rural, la création, enfin, de marchés communs régionaux, constituent autant de pistes pour « mieux aider » l'Afrique à vaincre la famine.

JACQUES GRALL

(1) Cette Commission regroupe diverses personnalités comme Desmond Tutu, Simone Weil, Léopold Sédar Senghor, Robert Mc Namara, Sadruddin Aga Khan. Elle a été créée, suite à une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies en 1983. Ses conclusions et recommandations, à partir des travaux d'experts qu'elle choisit, sont publiées. Famine : mieux comprendre, mieux aider, est le premier titre d'une série comprenant aussi *La Déforestation et la Désertification*, éditée, pour la version française, chez Berger-Levrval. 168 p., 66 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-06-81
TÉL : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Directeur : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Bonne-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Larrousse (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, président, et Hubert Bonne-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wotulski
Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Coordinateur en chef : Claude Salas

Abonnements : 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE : 354 F 672 F 954 F 1 200 F
Tous pays étrangers par voie normale : 687 F 1 377 F 1 952 F 2 530 F
Étranger (par mandat) : L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS : 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE : 584 F 972 F 1 484 F 1 900 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'inscrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 PARIS
TÉL : (1) 45-85-91-82 ou 45-85-91-71
Tél. MONDPUB 284 136 F

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,76 \$; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 88 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 6.000 L. ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 g. ; Portugal, 110 esc. ; Suède, 282 F CFA ; Thaïlande, 8 ba. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,25 \$; USA (New Court), 1,80 \$; Yémen, 114 ml.

صحة من الأصل

هكذا منذ الاصل

étranger

EUROPE

REVENDIQUANT L'ASSASSINAT D'UN DIRIGEANT DE SIEMENS La Fraction armée rouge semble s'engager dans le « terrorisme antinucléaire »

De notre correspondant

Bonn. — La Fraction armée rouge (RAF) s'est-elle tournée vers le « terrorisme antinucléaire » redouté par les autorités de RFA depuis la catastrophe de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine, et vers la contestation, parfois violente, de l'atome civil qu'elle a engendrée en Allemagne fédérale. Cette hypothèse caduque prise au sérieux par la police criminelle fédérale, le BKA, et par le parquet fédéral de Karlsruhe, après l'assassinat, le mercredi 9 juillet près de Munich, d'un dirigeant du groupe Siemens, Karl-Heinz Beckurts, cinquante-six ans, l'un des grands spécialistes ouest-allemands de l'énergie nucléaire, et après sa revendication par la RAF.

Karl-Heinz Beckurts a été victime d'un attentat à la bombe « commis par des grands professionnels », selon les policiers. Cette technique n'avait jamais été employée par la RAF et relève plutôt des méthodes des indépendantistes basques de l'ETA ou irlandais de l'IRA : avec une précision minutieuse, les terroristes ont fait exploser leur engin — au moins dix kilos d'explosif fixés au pied d'un arbre — au passage de la voiture de leur victime, qui se rendait à son travail. Karl-Heinz Beckurts et son chauffeur ont été tués sur le coup.

RFA

La RAF a laissé sur les lieux de l'attentat, au bout du câble reliant la bombe au détonateur, une lettre de revendication signée d'un « commando Mara Cagol », du nom de la femme du fondateur des Brigades rouges italiennes, Renato Curcio, qui fut tué dans une fusillade avec la police en 1975. La RAF par habitude de donner à ses commandos le nom de « martyrs » terroristes allemands ou étrangers. L'an passé, elle avait fait revendiquer l'assassinat de l'industriel Ernst Zimmermann, près de Munich, par un « commando Patrick O'Hara », du nom d'un des grévistes de la faim irlandais mort en 1981. Si ce meurtre avait été précédé de nombreux signes avant-coureurs : une grève de la faim des membres de la RAF emprisonnés, des attentats, visant les seuls bâtiments, contre des casernes ou des dépôts d'armes quasi quotidiens, rien ne laissait prévoir l'attentat qui a coûté la vie à Karl-Heinz Beckurts.

Dans sa lettre de revendication de sept pages, la RAF souligne à plusieurs reprises les activités dans le domaine du nucléaire du professeur Beckurts. L'ensemble, chargé de la direction de Tensembles de recherches du groupe Siemens, qui occupe trente-six mille personnes, il ne s'occupait plus, en fait, de ce secteur. De 1963 à 1970, Karl-Heinz Beckurts reprit les activités dans le domaine civil, avait dirigé le centre de recherches nucléaires de Karlsruhe, puis, jusqu'en 1980, celui de Jülich, en Rhénanie-Westphalie. Il avait aussi mené des recherches à Grenoble, de 1964 à 1966.

La RAF accuse Karl-Heinz Beckurts d'avoir « œuvré pour la bourgeoisie à la réalisation du programme nucléaire lancé par le Parti social-démocrate » (SPD) au pouvoir dans les années 70. Elle évoque aussi la contestation nucléaire en Allemagne visant en particulier la construction d'une usine de retraitement à Wackersdorf. Le parquet fédéral estime que la RAF « essaie de rallier à elle » les groupes autonomes et violents de cette mouvance.

Karl-Heinz Beckurts pouvait être une cible privilégiée à un autre titre : il avait participé à des réunions destinées à sonder l'intérêt de l'industrie ouest-allemande pour le projet d'initiative de défense stratégique américaine (IDS), connu sous le nom de « guerre des étoiles ». Son nom figurait sur la liste des participants à un colloque sur l'IDS, tenu en juin 1985 au centre de la recherche spatiale de Cologne-Wahn. Une photocopie de cette liste avait été découverte, en janvier dernier, lors de l'arrestation d'un terroriste de la RAF dans un appartement de Francfort. Karl-Heinz Beckurts avait été prévenu et prenait des précautions : au moment de l'attentat, il était suivi d'une voiture de sa firme transportant deux vigiles, qui n'ont pas pu intervenir. (Intérim.)

Irlande du Nord

Deux soldats britanniques tués. — Deux soldats britanniques ont été tués et deux autres sérieusement blessés, le mercredi 9 juillet, lors de l'explosion d'un camion piégé stationné près d'un poste d'observation militaire à Crossmaglen, comté d'Armagh dans le sud de l'Ulster. L'attentat intervient moins de vingt-quatre heures après le meurtre d'un policier de la Royal Ulster Constabulary, M. John McVitty, tué par balles alors qu'il travaillait dans une ferme près de Rosslea (comté de Fermanagh), à quelques centaines de mètres de la frontière avec la République d'Irlande.

Espagne

Pologne

Appels en faveur des prisonniers politiques
Varsovie. — M. Lech Walesa et plus de cinq cents personnalités de l'opposition démocratique ont appelé mardi les Polonais à « lutter pour la création d'un statut de prisonnier politique ».

son côté, M. Marek Edelman, ancien commandant en second de l'insurrection du ghetto de Varsovie en 1943, a écrit au président de la Diète pour demander une amnistie totale en faveur des prisonniers politiques, « acte de sagesse et premier pas vers la réconciliation nationale ».

Irlande du Nord

Deux soldats britanniques tués. — Deux soldats britanniques ont été tués et deux autres sérieusement blessés, le mercredi 9 juillet, lors de l'explosion d'un camion piégé stationné près d'un poste d'observation militaire à Crossmaglen, comté d'Armagh dans le sud de l'Ulster. L'attentat intervient moins de vingt-quatre heures après le meurtre d'un policier de la Royal Ulster Constabulary, M. John McVitty, tué par balles alors qu'il travaillait dans une ferme près de Rosslea (comté de Fermanagh), à quelques centaines de mètres de la frontière avec la République d'Irlande.

De notre envoyé spécial

Melilla. — A première vue, Melilla pourrait n'être qu'une ville andalouse comme les autres, peut-être un peu plus sale et décrépite : on y trouve la même plaza de Espana, la même plaza de Toros, les mêmes bars où l'on botte du xérès en mangeant les « tapas ». Mais Melilla l'andalouse est plantée au beau milieu de la côte marocaine, non loin de la frontière algérienne. Une enclave espagnole de 12 kilomètres carrés qui, avec celle de Ceuta, plus à l'ouest, constitue les derniers foyers du protectorat espagnol en Afrique et que le Maroc revendique avec insistance depuis des décennies.

recensement fiable des musulmans de Melilla. Pour comprendre l'exaspération des « Maures », il suffit de visiter la Canada de la Muerte ou le Barrio de los Cuernos, les deux bidonvilles à flanc de colline où ils s'entassent par milliers près de la frontière : cahutes en ruine sans eau courante, énormes tas d'immondices débordant sur les rues en terre. Le flot des revendications accueille le visiteur : tous soulignent qu'ils sont nés là et y vivent depuis des décennies sans aucun document d'identité, ce qui les livre à l'arbitraire le plus total. Ils vivent de petits travaux irréguliers sans contrat ni garanties avec, en permanence, la menace de l'expulsion vers la frontière voisine : « Et pourquoi ne renverrions-nous au Maroc si je suis d'ici ? », s'indignent-ils. On a beau être pauvre à Melilla, on n'en est pas moins conscient qu'on le serait davantage encore dans le Rif tout proche !

Les « espagnolistes durs »

En promulguant, en 1985, une loi destinée à régulariser le sort des étrangers en Espagne, le gouvernement socialiste de Madrid mit, sans le vouloir, le feu aux poudres. « La loi voulait légaliser l'esclavage de Melilla », affirme M. Dudu, qui se laisse parfois emporter par sa rhétorique enflammée. « Elle allait faire de nous d'éternels étrangers dans notre propre ville. » Devant l'ampleur des protestations, le gouvernement changea son fusil d'épaule et décida de mettre en œuvre une politique plus libérale d'octroi de nationalité : après un premier accord infructueux entre le ministre de l'Intérieur et M. Dudu, en février, un second, plus durable, a été conclu en juin.

Le racisme de la peur

De manière moins radicale, on exprime des craintes du même ordre au siège de la formation conservatrice Alliance populaire, premier parti à Melilla lors des dernières élections législatives. « Beaucoup de gens dans cette ville se méfient des musulmans pour lesquelles tant de musulmans demandent aujourd'hui un document d'identité espagnol, affirme le député José-Luis Sanchez. Ils doutent en fait de la volonté réelle des musulmans de s'intégrer à la communauté espagnole et de défendre dans l'avenir le caractère espagnol de Melilla. » Pour les musulmans, toutefois, les réticences des chrétiens répondent en fait à une seule préoccupation : maintenir les avantages acquis. « Aujourd'hui, un employeur peut payer un musulman la moitié du salaire minimum, le faire travailler

« Légaliser l'esclavage »
Aujourd'hui, le calme revenu, Melilla, comme hébété, est prise d'une peur rétrospective. Le pire a été évité, mais le sera-t-il la prochaine fois ? Aussi, dans un camp comme dans l'autre et de la gauche à la droite, on fait désormais assaut de modération. On ne parle que de mettre fin aux injustices séculaires, d'intégrer une fois pour toutes la communauté musulmane. Mais derrière les grandes idées, on diverge sérieusement quant aux modalités pratiques.

« Le gouvernement socialiste a compris qu'un pays membre de l'Europe démocratique ne pouvait pas maintenir plus longtemps une petite Afrique du Sud à ses portes », affirme M. Dudu. Directeur de l'organisation Terra Otium, la première institution à représenter la communauté musulmane de Melilla, M. Abdelkader Mohamed affiche lui aussi sa satisfaction : « Pour la première fois, un gouvernement de Madrid a reconnu que la discrimination dont nous souffrions constituait la base du problème de Melilla. C'est une prise de conscience historique ! »

« Un gouvernement progressiste ne pouvait pas tolérer une telle situation d'injustice massive », reconnaît effectivement M. Andres Moreno, délégué de Madrid à

double heures par jour et le mettre à la porte quand il le veut », souligne M. Abdelkader Mohamed. Lorsque ce travailleur musulman aura régularisé sa situation, tout changera. Demain, il pourra tenter de monter une affaire ou d'acheter un magasin : beaucoup de chrétiens ne voient en nous que des concurrents indésirables. »

« Nous ne faisons qu'appliquer la loi », affirme-t-on dans les milieux officiels. Mais les textes légaux sont en fait suffisamment souples pour permettre des interprétations bien différentes. C'est ailleurs en invoquant eux aussi la loi que les partis politiques conservateurs s'insurgent contre l'attitude conciliante du gouvernement socialiste envers les « Maures ». Les secteurs « espagnolistes durs » sont les plus indignés. Président de l'UPM (Union du peuple) est José-Luis Sanchez. Il affirme : « Le véritable danger pour notre ville, c'est la marocanisation rampante. Il est aberrant que le gouvernement mette en œuvre une politique qui la stimule. La plupart des musulmans qui demandent la nationalité espagnole possèdent en fait un document d'identité marocain. Le problème des musulmans de Melilla, c'est celui des chicanos mexicains aux Etats-Unis ! »

« Dans vingt ou cinquante ans, en raison de leur taux de natalité supérieur, les musulmans seront majoritaires ici. Le rythme d'octroi de la nationalité peut simplement accélérer ou retarder l'échéance. Alors nous avons beau nous dire que la Constitution assure le caractère espagnol de notre ville, que l'armée nous défendra, nous vivons malgré tout avec la hantise permanente du futur. Au fond de nous-mêmes, nous savons tous, même si cela nous fait mal de le reconnaître, que Melilla sera marocaine un jour. Je ne demande d'ailleurs pas qu'elle reste espagnole pour toujours : je demande simplement que ce jour-là Madrid ne nous laisse pas totalement désarmés. » Au fond de son magasin de chaussures, Manuel Cuenca ne sait que trop, comme la plupart des chrétiens de sa ville, que la géographie est implacable. A Melilla plus qu'ailleurs.

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Recrudescence des combats

Plus de deux cents membres des forces soviéto-afghanes et de nombreux moudjahidins ont été tués au cours des nouveaux combats dans les provinces du nord, du sud et de l'ouest de l'Afghanistan ces derniers semaines, a-t-on appris, mercredi 9 juillet, de sources diplomatiques occidentales et auprès des milieux de la résistance à Islamabad.

Dans la province proche de Jauze-Jan, les moudjahidins ont tendu une embuscade à une importante colonne soviéto-afghane, à la fin du mois dernier. Ils auraient mis hors de combat près de soixante-dix soldats. — (AFP.)

GUINÉE-BISSAU

Un sixième « comploteur » meurt en détention

Bissau. — L'un des inculpés du procès des « insurgés d'octobre », accusé d'avoir participé à une tentative de coup d'Etat, en octobre dernier, dirigée par l'ancien « numéro deux » du régime, le colonel Paulo Correia, est décédé, mercredi 9 juillet, à l'hôpital de Bissau, portant à six le nombre des inculpés morts en détention.

M. Antonio Brag Kabi a succombé à une « hémorragie cérébrale, suite à une grave hypertension artérielle », selon le ministère de la sécurité nationale. Le verdict du procès concernant cette tentative de putsch, où comparissent, depuis le 5 juin, cinquante-neuf inculpés, pourrait intervenir dans les prochains jours. — (AFP.)

LIBAN

Attentat antisyrrien à Beyrouth

Deux bombes de faible puissance ont explosé, le mercredi 9 juillet, près du siège des services de renseignements syriens à Beyrouth-Ouest, sans provoquer de victimes ou de dégâts matériels. Cet attentat a lieu alors que plusieurs centaines de soldats syriens appuient l'armée libanaise dans la mise en œuvre d'un plan de sécurité destiné à mettre un terme au règne des milices à Beyrouth-Ouest.

Les patrouilles syro-libanaises ont pris, mercredi, le contrôle des quartiers proches de la ligne de démarcation. Enfin, l'armée s'est installée, mardi, autour de l'aéroport et a établi des points de contrôle sur la route menant à la capitale. — (AP, Reuter.)

ZIMBABWE

Washington ajourne le versement d'une partie de son aide

Harare. — Les Etats-Unis ont ajourné sine die la signature, mercredi 9 juillet, de deux projets d'aide économique au Zimbabwe portant sur 9 millions de dollars, à la suite de l'incident diplomatique survenu le 4 juillet, au cours duquel un ministre zimbabwéen avait fustigé — en présence de l'ancien président Carter — le refus de Washington de sanctions contre l'Afrique du Sud (le Monde du 10 juillet).

Ces deux projets concernaient le planning familial (4 millions de dollars) et l'agriculture (5 millions de dollars). Washington devait encore verser 13,5 millions de dollars au Zimbabwe cette année, sur un programme d'aide annuelle de 20,5 millions de dollars. — (Reuter.)

TCHERNOBYL

Que s'est-il passé très précisément dans cette petite ville d'Ukraine la nuit du 24 au 25 avril 1986 ?

TCHERNOBYL

Comment ? Et pourquoi ? Un livre des correspondants scientifiques et diplomatiques de l'hebdomadaire britannique "Observer" le raconte :

TCHERNOBYL

le récit de la première catastrophe nucléaire majeure de l'histoire

"Une des histoires les plus fascinantes du siècle. Encombré ou pas, le réacteur moudjahid ne doit pas s'évaporer de notre mémoire."

DOMINIQUE LESLIE "LIBERATION"

Un volume : 65 F

PRESSES DE LA CITE

THIERRY MALINAUK.

acquis sociaux

avant à comprendre
pour les effets pervers

ROBERT H...
Cependant, il faut être conscient de la situation actuelle : on ne peut pas continuer à vivre ainsi. Les acquis sociaux ont été érodés, et il faut les reconstruire. C'est un défi de taille, mais il est nécessaire. Les syndicats ont un rôle à jouer, mais ils doivent être plus actifs. Les gouvernements doivent aussi prendre des mesures pour protéger ces acquis. C'est une tâche urgente.

chasse aux sorcières

par DANIEL ACCURSI...
La chasse aux sorcières est un phénomène qui a existé à travers les siècles et les cultures. Elle est souvent le résultat de la peur, de l'ignorance ou de la volonté de punir. Dans les sociétés primitives, elle servait à expliquer les événements inexplicables. Aujourd'hui, elle persiste sous différentes formes, parfois liées à des croyances religieuses ou à des pratiques médicales alternatives. Il est important de comprendre ses racines pour mieux la combattre.

Le Monde

ABONNEMENTS
75422 PARIS
Tel. 01 42 35 35 35

1986

Le Monde est une revue hebdomadaire de culture, de politique et de sciences. Elle est dirigée par Jean-Louis Borlucci et publiée par le groupe Eyrolles.

Le Monde est disponible en version numérique sur CD-ROM.

Le Monde est une revue hebdomadaire de culture, de politique et de sciences. Elle est dirigée par Jean-Louis Borlucci et publiée par le groupe Eyrolles.

Le Monde est disponible en version numérique sur CD-ROM.

DIPLOMATIE

M. Chirac et l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande ont signé l'accord réglant l'affaire Greenpeace

M. Jacques Chirac et l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande à Paris, M. John McArthur, ont signé le mercredi 9 juillet l'accord établi par M. Perez de Cuellar pour régler le contentieux entre Paris et Wellington à propos de l'affaire Greenpeace. Les services du premier ministre ont confirmé à cette occasion que les diverses clauses de cet arrangement, dont le texte sera publié au Journal officiel, seront exécutées comme prévu avant le 25 juillet.

zélandaise, mais a été accueilli avec soulagement dans les milieux de l'industrie agro-alimentaire.

L'organisation Greenpeace a indiqué de son côté, mercredi, que son nouveau bateau la *Sirius*, entrerait le lendemain dans le port de Marseille, pour y marquer le premier anniversaire de l'attentat contre le *Rainbow Warrior* par une conférence de presse. Elle a, d'autre part, appelé à un rassemblement, jeudi à 19 heures à Paris, sur l'esplanade du Trocadéro. - (AFP, AP.)

A Wellington, le vice-premier ministre néo-zélandais, M. Geoffrey Palmer, a indiqué que la menace d'une guerre commerciale avec la France avait été, pour son gouvernement, « un élément-clé » le poussant à rechercher un compromis avec Paris. Le ministre du commerce, M. Mike Moore, a déclaré que « les questions commerciales ont été soulevées par la France » et qu'« il aurait été imprudent de ne pas prendre des mesures pour que Paris retire ses menaces ». Le compromis continue d'être vivement critiqué par l'opposition néo-

● Un nouveau président du CICR - Le Comité international de la Croix-Rouge vient d'annoncer que M. Cornelio Sommaruga, actuel secrétaire d'Etat des affaires économiques au conseil fédéral de Berne, a été désigné pour succéder à M. Alexandre Jay, qui a exprimé son désir de quitter la présidence du CICR avant le terme de son troisième mandat, à la fin de 1988. M. Sommaruga entrera en fonctions dans le courant de 1987, à une date qui n'a pas encore été précisée. - (Corresp.)

Le calvaire du poète bachkir Akhmetov : emprisonné depuis vingt ans

Alexandre Blok, secrétaire international du Pen Club, a récemment attiré l'attention de M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, sur le cas de Nizamettin Akhmetov, un poète bachkir emprisonné il y a vingt ans pour « nationalisme », jamais libéré depuis et placé, depuis 1983, dans un hôpital psychiatrique du Kazakhstan. Le Pen Club voudrait que ce cas particulièrement tragique soit soulevé par M. Mitterrand lors de son séjour à Moscou. Nous publions ci-dessous le texte du dernier appel lancé par Akhmetov parvenu récemment en Occident. Il date du 31 mars 1984.

« Qu'ils me tuent ou qu'ils m'ôtent la raison ce sera la fin »

J'ai peur de t'écrire, mon ami. J'ai peur. Tu vas croire que c'est la lettre d'un dément. Elle vient d'un asile de fous, n'est-ce pas ? Pourtant, je dois t'écrire. Je n'ai personne d'autre, mon ami, auquel demander ce qui est le plus profond, le plus humain de l'homme. J'ai peur de tes lettres drogues. J'ai peur qu'ils ne m'administreront bientôt des drogues plus fortes. Elles vont me transformer en un idiot qui ne pourra même plus venir se voir et te comprendre. Ecoute-moi, mon ami.

Les circonstances m'obligent à t'écrire comme je ne l'ai jamais fait auparavant. Pourtant, c'est une lettre et non un testament, le discours d'un vivant et non une note posthume.

Je vais mal, mon ami, très mal. Je n'ai jamais tant souffert. Jamais situation ne fut plus désespérée. Je n'appartiens plus à la société. Ses lois ne s'appliquent plus à moi. Je n'ai plus aucun droit. Je n'ai plus de personnalité. Je ne suis plus un homme. Peux-tu comprendre ce que c'est que d'être dans notre pays un « malade mental dangereux pour la société » et dans mon cas, c'est pire encore, un « criminel coupable de crimes envers l'Etat, particulièrement dangereux » et un « récidiviste spécialement dangereux ». Il n'est qu'un moyen de sortir de tous ces tourments, un seul moyen de ramper hors de cet enfer. C'est le reniement. Quitter l'enfer, mais en reniant Nizamettin Akhmetov. Je ne serai plus lui, c'est-à-dire moi-même. Ce chemin m'est interdit. Je ne pourrais faire face à la torture de ma conscience. Je ne puis les laisser réduire au néant Nizamettin Akhmetov sur les meules de la sécurité d'Etat.

Bien sûr que je ne suis pas malade. Je suis dans une institution équipée pour faire des malades, les produire... Je n'exagère pas : la psychiatrie est parvenue aux mêmes limites que la physique quand elle a brisé l'atome. Ce n'est pas cet homme en blouse blanche, passé sur son uniforme de la MVD, que je confronte. Derrière lui, par réaction en chaîne, il y a tout l'Etat. Ils veulent me réduire au néant. C'est terrible, c'est une torture sans nom, cela qu'ils ont appelé traitement. Les médicaments qu'ils me font avaler ou qu'ils m'injectent, Satan lui-même n'a rien de comparable dans son enfer, et les inquisiteurs du Moyen Age auraient donné beaucoup pour les acquérir. De telles souffrances... Je ne les croyais pas possibles. Je craignais de céder. Ma

volonté n'est pas sans limites. Mais comment vivre, ensuite, dans le mépris de soi ?

Ils disent de moi que je calomnie mon pays. Ce n'est pas vrai, mon ami. J'aime mon pays, parce que j'aime ma mère, ma maison, ma campagne, mon peuple. Celui qui veut me séparer de mon pays est mon bourreau. Lui n'a besoin d'aucun pays pour son métier, seulement de victimes et de son salaire. Certes, je m'oppose au régime et à l'idéologie qui se sont emparés de mon pays. Ils voudraient faire croire que je m'oppose à mon pays, parce que je m'oppose à eux. Mais une patrie demeure une patrie, quel que soit son type de gouvernement, monarchie ou république, dictature ou démocratie, et le vrai patriote, le citoyen digne du nom, est souvent persécuté et déshonoré. En Russie, c'est la règle, la tradition. Je ne suis pas un nationaliste, mais je suis plus russe que beaucoup de Russes élevés en Russie sur la terre de Russie, formés par la culture russe, pensant en russe. Mais quand il s'agit des nationalités, je pense en une langue véritable, une liberté idéologique de tous les peuples et nations. Je suis contre le chauvinisme, contre l'asservissement de peuples par les superpuissances.

Si vraiment je suis coupable envers ma patrie, alors oui je veux être jugé, et le plus sévèrement ; et d'abord par ma conscience, mon ami. Mais qui est mon juge aujourd'hui ? Quel exploit patriotique se trouve accompli du fait qu'ils me gardent en prison depuis l'âge de dix-huit ans et me torturent, me torturent chaque heure de ma vie. Ensuite, ils vont voir mon père, ma mère et ma sœur et traînent dans la boue le fils ou le frère pour accomplir « leur devoir », « leur grand devoir patriotique ». Je regrette de plus espérer voir le jour où mon pays aura les moyens de me juger vraiment. J'ai toujours évité l'invective. Je n'ai rien à dire à ma patrie, si ce n'est : « Laisse-moi être qui je suis jusqu'à ma mort ».

J'attends ma fin. Qu'ils me tuent ou qu'ils m'ôtent la raison, ce sera la fin. La fin d'un être humain. Même si le procédé est inhumain, même s'ils me traitent comme si je n'étais pas un homme, un homme sera frappé. Un homme, je veux le souligner encore. Un homme. Et je veux que l'on pense à moi, je veux qu'on se souvienne de moi comme tel, comme d'un homme.

NIZAMETTIN AKHMETOV.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Dix musulmans convertis au protestantisme sont incarcérés depuis plusieurs semaines

Plusieurs communiqués émis à Londres et à Paris par Amnesty International ainsi que divers témoignages dignes de foi qui nous sont parvenus font état de la détention en Egypte, parfois depuis plusieurs mois, d'au moins dix personnes (six Egyptiens, deux Marocains et deux Tunisiens) qui, nées musulmanes, se sont, à l'âge adulte, converties au christianisme, et plus précisément au rite protestant. Les six Egyptiens sont membres de l'Eglise copte évangélique.

La nuit suivante, l'épouse de M. Abdelbari, Ibtissam, mère de famille de trente-cinq ans, et la seconde sœur de celle-ci, Nagoua, célibataire de trente-deux ans, converties elles aussi, étaient conduites à la même maison d'arrêt qu'Emane. En mai, deux autres néo-protestants ont été interpellés : Anouar Taleb Ibrahim, agent des services fiscaux âgé de cinquante-six ans, et sa fille Hala, employée à l'Université américaine du Caire.

Les six accusés auraient fait valoir qu'ils n'avaient pas « méprisé » leur confession native mais lui avaient simplement « préféré » une autre foi, comme les y autorise en principe la Constitution égyptienne en vigueur depuis Sadat, qui dispose (article 46) que « l'Etat garantit la liberté de croyance ». La liberté provisoire a, en tout cas, été refusée à M^{me} Abdelbari, qui avait invoqué le sort de ses deux jumeaux de sept ans privés de garde parentale depuis six mois.

Amnesty International souligne, pour sa part, que Le Caire doit, en cette affaire, se conformer au pacte international sur les droits civils et politiques qu'il a ratifié en 1982 et dont l'article 18 indique : « Toute personne a le droit d'adopter la religion de son choix ».

La première arrestation, le 8 janvier, a visé M^{me} Emame Mustapha Toufik, fonctionnaire célibataire d'une trentaine d'années, convertie au christianisme en 1978 et qui aurait été dénoncée par ses collègues de bureau. Le 25 janvier, son beau-frère, le docteur Samir Abdelbari (trente-cinq ans), lui aussi musulman passé à l'Eglise réformée, était arrêté à la prison de femmes de Kanater, au nord du Caire, pendant une visite à la détenue, et écroué au pénitencier de Tora, au sud de la capitale.

Les six détenus, honorablement connus au Caire où, nous assure-t-on, ils n'avaient pas fait écho de leur conversion, pourraient, selon Amnesty International, si aucun autre chef d'accusation n'est retenu contre eux, être classés parmi « les prisonniers d'opinion, incarcérés pour avoir pratiqué la foi chrétienne ». Selon les témoignages de proches des convertis, le juge devant lequel les prisonniers ont comparu les a invités « à revenir à la vraie foi » (islamique), sinon ils seraient punis pour avoir « méprisé l'islam » et « attenté à l'unité nationale ».

Amnesty International souligne, pour sa part, que Le Caire doit, en cette affaire, se conformer au pacte international sur les droits civils et politiques qu'il a ratifié en 1982 et dont l'article 18 indique : « Toute personne a le droit d'adopter la religion de son choix ».

Quatre étudiants maghrébins

En attendant, ce droit semble être dénié également en Egypte à quatre étudiants maghrébins d'Alexandrie, convertis au protestantisme dans cette ville, semble-t-il, en avril 1986, et emprisonnés peu après, sans doute aussi à Tora. Il s'agit de deux Marocains, Hassan Zahrouni et Abdelhadi Hojji et de deux Tunisiens, Fathi Ben Nejma et Ali Hammami. Les quatre jeunes gens appartenaient à une « croisière universitaire pour le Christ », d'obédience réformée.

En Egypte, la peine capitale pour « apostasie de l'islam » n'est plus appliquée depuis les années 1850, mais l'Eglise nationale (copte orthodoxe), qui regroupe la quasi-totalité des cinq à six millions de chrétiens égyptiens, n'en a pas moins toujours évité le prosélytisme à l'endroit des musulmans. Il en est de même pour l'Eglise copte catholique (environ deux cent mille fidèles), mais, en contre-partie, les communautés protestantes (environ cent cinquante mille fidèles) n'ont pas toujours observé la même discrétion, ce qui peut expliquer les conversions en question.

Dans l'état actuel du droit pénal égyptien, les « renégats » pourraient, selon un avocat cairote, s'en tirer avec une peine de deux ans de prison pour « mépris de l'islam ». Mais les journaux officiels égyptiens, qui n'ont pas annoncé les arrestations, se sont étendus en revanche sur la nécessité de « faire du mépris de l'islam un crime capital ». M. Ali Mahgoub, professeur de droit islamique à l'université d'Alm-Chams (Le Caire) et président de la commission parlementaire des affaires religieuses, a souhaité que « les travaux forcés à perpétuité soient appliqués aux auteurs de l'islam un crime capital ». C'est tout de même mieux, si l'on ose dire, que le projet de loi qui, naguère, brouilla Sadat et le pape copte Chenouda III et qui, en outre, prévoyait le rétablissement de la peine de mort pour ceux - pourtant bien rares - qui, en Egypte ou ailleurs, quittent l'islam... J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

Un officier jugé pour espionnage au profit de Damas

De notre correspondant

JÉRUSALEM. - Evénement exceptionnel en Israël : un officier est actuellement jugé pour espionnage au profit de la Syrie. C'est l'hebdomadaire new-yorkais en hébreu *Yisrael Shelanu* (Notre Israël) qui a « sorti » l'information de la semaine dernière. M. Hatim Bar Lev, ministre de la police, l'a confirmé, précisant que l'officier avait été arrêté par la police et non par les services du contre-espionnage, et que son cas relevait de la justice civile.

est le fils d'un officier en retraite très connu, ancien membre de la police des frontières.

Cette dernière précision avait fait croire initialement que l'espion était un druze. Les druzes israéliens sont, en effet, fortement représentés dans les unités des gardes-frontières. En fait, d'après son nom, interdit de publication, il s'agit bel et bien d'un juif. S'il est reconnu coupable, il risque une peine minimale de quinze ans de prison. Selon d'autres sources, l'accusé aurait été arrêté en avril, serait âgé d'une quarantaine d'années et entretenait ses contacts avec l'ennemi à Chypre ; il aurait fourni à la Syrie des informations sur les activités militaires israéliennes au Liban.

C'est à notre connaissance la première fois dans l'histoire d'Israël qu'un officier de renseignements est jugé pour espionnage. Le dernier grand procès analogue remonte à 1972. Un réseau de huit extrémistes de gauche - trois Arabes et cinq juifs agissant par conviction idéologique - avait alors été reconnu coupable d'« entrainement en Syrie à des fins de sabotage anti-israélien ». Le chef du réseau, Udi Adiv, fut condamné à dix-sept ans de détention. Il bénéficia en mai 1985 d'une mesure de libération conditionnelle, après avoir purgé les trois quarts de sa peine.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Jérusalem dément avoir « acquis illégalement » une technologie militaire américaine

De notre correspondant

Jérusalem. - Israël a catégoriquement démenti, mercredi 9 juillet, avoir acquis illégalement des éléments de technologie permettant de fabriquer des bombes à fragmentation. La télévision américaine avait fait état, la veille, de l'ouverture d'une enquête à ce sujet par la justice fédérale.

Le ministère de la défense préconise cette nouvelle affaire au sérieux, a rapidement mené son enquête et fait savoir que les allégations venues de Washington étaient sans fondement. Selon l'Etat hébreu, l'affaire repose sur un malentendu né de la confusion entre les bombes à fragmentation - dont la fourniture par les Etats-Unis est, en effet, soumise à de sévères restrictions - et les obus du même nom utilisés par l'artillerie, mis au point et fabriqués en Israël, mais dont la production exige l'achat de certains équipements industriels américains. A cet effet, dit-on ici, les services du ministère israélien de la défense installés à New-York, où travaillent plus de deux cents personnes, se sont conformés aux procédures en usage.

« ceux qui, aux Etats-Unis, fabriquent, à partir de rien, des histoires israélo-américaines ». J.-P. L.

Iran CONCLUSION D'UN NOUVEL ACCORD PETROLIER AVEC LA SYRIE

L'Iran livrera 2,5 millions de tonnes de pétrole à la Syrie sur une période de neuf mois, à partir du 1^{er} octobre prochain, aux termes d'un nouvel accord entre les deux pays, signé mercredi 9 juillet à Téhéran. Le radio iranien, qui a annoncé la nouvelle, n'a fourni aucune indication quant aux prix qui seront pratiqués. L'accord a été conclu à la suite de longues négociations entamées la semaine dernière à Téhéran. Il fait suite à un premier accord signé en 1982 et portant sur la vente annuelle de 9 millions de tonnes de pétrole iranien à la Syrie à un prix préférentiel.

La conclusion de cet accord témoigne d'une amélioration des relations entre l'Iran et la Syrie, seul Etat arabe à soutenir Téhéran dans la guerre du Golfe. Elles s'étaient considérablement dégradées dans le courant de l'année, conduisant Damas à évoquer un éventuel rapprochement avec l'Irak. Du fait de retards de paiements syriens, l'Iran avait suspendu ses livraisons au début de l'année, pour ne les reprendre qu'en juin. - (AFP, UPI)

ASIE

Philippines

Les putschistes ne seront pas inquiétés... mais devront jurer fidélité au gouvernement

Correspondance

Manille. - M^{me} Aquino a décidé d'être clémente à l'égard des meneurs du coup de force manqué du 6 juillet. Dans une longue déclaration à la presse, mercredi 9 juillet, la présidente a exprimé son désir de « dépasser cette affaire ». Pour M^{me} Aquino, la « crise est désormais close ». Elle a justifié sa « magnanimité » par le fait que « l'incident du Manila Hotel » s'est terminé sans autres pertes que des dégâts matériels.

Si la clémence présidentielle a finalement été justifiée par le désir de réconciliation nationale, le flou constitutionnel prévalant aux Philippines a sans doute affaibli la position du gouvernement.

M^{me} Aquino a, en effet, suspendu la Constitution instaurée par M. Marcos, en attendant qu'une commission spéciale parvienne à en rediger une autre, d'ici à septembre prochain. Dans l'immédiat, cependant, la présidente a décidé de confier à son ministre de la santé, M. Alran Bengzon, la tâche de former une commission d'enquête sur le rôle et l'étendue de la participation des membres des forces armées à la tentative de soulèvement.

KIM GORDON-BATES.

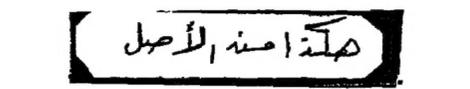
● Visite de M. Alfonso à Manille. - Au cours d'une tournée de douze jours qui le conduira d'abord en Nouvelle-Zélande, où il est attendu le vendredi 11 juillet, puis en Australie, aux Philippines, au Japon, en Arabie saoudite et au Portugal, le président iranien sera le premier chef d'Etat accueilli officiellement à Manille, depuis l'accession de M^{me} Aquino au pouvoir. M. Raouf Alfonsi passera quarante-huit heures dans l'archipel. - (UPI)

Bangladesh

● Nouveau premier ministre. - Le président Ershad a nommé, le mercredi 9 juillet, M. Mizanur Rahman Choudhury premier ministre du nouveau gouvernement issu des élections de mai dernier. Il a en outre nommé trois vice-premiers ministres : M.M. M.A. Matin, Moudud Ahmed et Kazi Zafar Ahmed. - (AFP)

Le Monde
MAGAZINE SPÉCIAL SICOB
Parution le 15 septembre 1986
Renseignements publicités :
45-55-91-82, poste 4196

PICARD
Votre serrure doit être révisée !
Les cambrioleurs se perfectionnent et utilisent des techniques et des outils de plus en plus évolués. Si votre serrure ne peut résister, vous serez la prochaine victime !
Faites réviser régulièrement votre serrure en vous adressant à tout serrurier revendeur de notre marque.
Il vous dira si votre serrure est encore capable ou non, de résister aux techniques actuelles des cambrioleurs
S.A. PICARD, 4, rue St-Sauveur, 75002 PARIS, 42-33-44-85 +



AFRIQUE

Le protestantisme plusieurs semaines

Le protestantisme a été plusieurs semaines absent de la scène publique tunisienne. C'est à la fin du mois de juin qu'il a réapparu, à l'occasion d'une manifestation organisée par le mouvement protestant tunisien, qui a eu lieu à la Grande Mosquée de Tunis. Cette manifestation a été l'occasion de réaffirmer l'engagement du protestantisme tunisien dans la vie sociale et politique du pays. Le mouvement protestant tunisien a été créé en 1957 et compte aujourd'hui plusieurs milliers de membres. Il a été l'un des acteurs principaux de la révolution tunisienne de 1956-1957.

Le mouvement protestant tunisien a été l'un des acteurs principaux de la révolution tunisienne de 1956-1957. Il a été l'un des acteurs principaux de la révolution tunisienne de 1956-1957. Il a été l'un des acteurs principaux de la révolution tunisienne de 1956-1957. Il a été l'un des acteurs principaux de la révolution tunisienne de 1956-1957.

ASIE

Philippines

Les punitives ne seront pas inquiètes... mais devront jurer fidélité au gouvernement.

Les punitives ne seront pas inquiètes... mais devront jurer fidélité au gouvernement. Les punitives ne seront pas inquiètes... mais devront jurer fidélité au gouvernement. Les punitives ne seront pas inquiètes... mais devront jurer fidélité au gouvernement.

Bangladesh

Bangladesh. Bangladesh. Bangladesh. Bangladesh. Bangladesh. Bangladesh. Bangladesh. Bangladesh. Bangladesh. Bangladesh.

Inde

Inde. Inde. Inde. Inde. Inde. Inde. Inde. Inde. Inde. Inde.

Malaisie

Malaisie. Malaisie. Malaisie. Malaisie. Malaisie. Malaisie. Malaisie. Malaisie. Malaisie. Malaisie.

Tunisie

Le nouveau premier ministre entend s'attaquer en priorité aux problèmes économiques

De notre correspondant

Tunis. — M. Bourguiba, président, ce jeudi 10 juillet, à Monastir, le premier conseil des ministres convoqué après la nomination de M. Rachid Sfar à la tête du gouvernement (le Monde du 10 juillet). La réunion doit, en principe, être consacrée essentiellement à l'examen de la situation économique et au projet de loi de finances rectificative qu'elle impose.

Il semble bien que la gravité de cette situation ait provoqué le départ de l'ancien premier ministre, M. Mohamed Mzali, et dicté la nomination de M. Sfar. Le tableau particulièrement sombre qu'aurait brossé mardi matin devant le chef de l'Etat les principaux responsables de l'économie, des finances et du plan, en l'absence de M. Mzali, aurait été déterminant dans sa décision.

Après s'être entretenu, mercredi 9 juillet, avec le président Bourguiba, M. Sfar a d'ailleurs mis l'accent sur la volonté du chef de l'Etat de « rationaliser davantage l'action du gouvernement » et de renforcer le dialogue avec tous les partenaires, afin d'entreprendre une action collective pour surmonter les difficultés et poursuivre l'action de développement. « Nous nous dépensons sans réserve au sein de l'équipe du gouvernement pour renforcer l'invulnérabilité économique,

politique et sociale de la Tunisie, en consolidant l'unité nationale qui demeure notre objectif primordial », a-t-il ajouté.

Mais, pour le moment, c'est surtout la destitution plutôt brutale de M. Mzali qui retient l'attention dans les cercles politiques, où l'on s'interroge sur l'avenir qui lui est réservé. Jusqu'à nouvel ordre, il demeure membre du bureau politique du Parti destourien et siège à la Chambre des députés, tout au moins jusqu'aux prochaines élections législatives prévues pour le mois de novembre.

République sud-africaine

Le patronat ouest-allemand réclame le démantèlement rapide de l'apartheid

Le « dialogue » que sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office britannique, « espérait lancer » en se rendant à Lusaka, première étape de sa tournée en Afrique australe, n'a, semble-t-il, pas eu lieu. Quelques heures avant son arrivée dans la capitale zambienne, le président Kenneth Kaunda avait répété qu'il jugeait cette visite « inutile », et l'entretien qu'ont eu les deux hommes n'a fait que confirmer leur désaccord. « J'appelle l'Europe à ne pas hésiter et à combattre les nazis du continent africain », a déclaré M. Kaunda. L'absence de sanctions contre l'Afrique du Sud, a-t-il ajouté, « aboutira à un holocauste sans précédent ».

En France, le Mouvement anti-apartheid a annoncé le lancement, le 11 octobre prochain, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques, d'une campagne de pressions contre la compagnie Total (qui a de nombreuses activités en Afrique du Sud).

En Afrique du Sud, trois mille mineurs des cinq mines de diamant du groupe De Beers de Kimberley ont annoncé qu'ils cessaient leur grève, après que la direction eut pris l'engagement de faire pression sur le gouvernement afin d'obtenir la libération de syndicalistes noirs. — (AFP, Reuters, UPI, AP.)

AMÉRIQUES

Pérou

LE MASSACRE DES PRISONNIERS DU « SENTIER LUMINEUX »

L'armée reconnaît pour la première fois sa responsabilité

Lima (AFP). — Le commandement conjoint des forces armées péruviennes a, pour la première fois, reconnu dans un rapport confidentiel, que quatre-vingt-dix-neuf détenus, membres du mouvement de guérilla maoïste Sentier lumineux, avaient été exécutés sommairement dans une prison de Lima le mois dernier, lors de la répression des mutineries survenues dans trois établissements pénitentiaires. Ce rapport, présenté, lundi 7 juillet, à la commission permanente du Congrès, lors d'une séance à huis clos, estime à quatre le nombre de victimes du côté des forces de sécurité.

Selon le document des forces armées, c'est un officier de la garde républicaine, le colonel Rolando Cabezas, qui aurait ordonné à ses troupes de fusiller les quatre-vingt-neuf prisonniers ayant survécu à l'assaut des forces de sécurité contre la prison, où étaient détenus cent soixante-dix « sentéristes ».

Dans un témoignage publié mercredi à Lima par le journal la República et portant sur les événements survenus à la prison d'El Fronton, un détenu ayant échappé au massacre affirme que quarante de ses compagnons qui s'étaient rendus après la mutinerie du 13 juin ont été exécutés par des fusiliers marins.

Au lendemain de la répression de ces mutineries, les premières informations, recueillies de bonne source, ont fait état d'environ trois cents morts chez les détenus.

La commission permanente, organisme investi du pouvoir législatif lorsque les deux Chambres du Parlement ne sont pas en session, a également pris connaissance lors de cette séance de deux autres rapports, établis par la police et le ministère public. Les trois documents attestent qu'au pénitencier de Lurigancho s'est déroulé un fait « monstrueux », selon le terme employé par le vice-président de la République, le sénateur Luis Alberto Sanchez.

Parlement mériterait sa propre enquête au sujet de ces massacres.

D'autre part, le haut commandement militaire a annoncé, mercredi, que trente-six guérilleros du Sentier lumineux et un soldat avaient trouvé la mort lors d'affrontements dans le nord du département d'Ayacucho, les 4 et 7 juillet.

« Ils nous ont fait déshabiller et nous ont poussés, par groupes de cinq, dans une salle de bains où dix à quinze soldats attendaient et ouvraient le feu avec des fusils automatiques », raconte le survivant, José Mejía Huerta. « Ils m'ont enterré avec quarante camarades morts dans une fosse dans laquelle ils ont jeté une grenade », poursuit-il, en expliquant qu'il a pu s'extraire de la tombe le 20 juin. L'auteur de ce témoignage est actuellement soigné dans un hôpital de Callao, le port de Lima.

La commission permanente du Congrès a décidé mercredi que le

Etats-Unis

Reprise des négociations avec La Havane sur l'accord d'immigration

Washington (AFP). — La Maison Blanche a confirmé, mercredi 9 juillet, la reprise, mardi, à Mexico, de négociations avec Cuba sur la mesure de confinement de l'accord d'immigration signé en décembre 1984 entre les deux pays. Cet accord avait été dénoncé par M. Fidel Castro le 20 mai 1985 en représailles à l'autorisation donnée à la Voix de l'Amérique de transmettre à destination de Cuba les émissions « anti-castristes » de Radio Marti.

La délégation américaine est conduite par M. Michael Kazak, conseiller juridique adjoint au département d'Etat, celle de Cuba par M. Alarcon de Quesada, vice-ministre des affaires étrangères. Les deux hommes avaient déjà négocié l'accord d'immigration de 1984.

Le porte-parole de la Maison Blanche n'a donné aucune précision sur les discussions en cours à Mexico, assurant ne pas être en mesure de confirmer des informations publiées mercredi par le New York Times, selon lesquelles Cuba aurait renoncé à obtenir que Radio Marti ferme ses portes. Selon le journal new-yorkais, La Havane préférerait obtenir la reconnaissance de son droit à émettre vers les Etats-Unis sur la bande des ondes moyennes.

bénéfice d'exilés cubains voulant visiter leur famille. Les autorités cubaines ont libéré mardi quarante-sept prisonniers politiques, ce qui porte à cent trente le nombre de détenus remis en liberté depuis deux mois.

Cuba

M. FIDEL CASTRO AUTORISE MÈRE TERESA A OUVRIR UNE MISSION DANS L'ILE

La Havane (AFP, AP, Reuters). — Au terme d'une visite de vingt-quatre heures à Cuba, pendant laquelle elle a été reçue par M. Fidel Castro, Mère Teresa, prix Nobel de la paix pour son œuvre en faveur des démunis de Calcutta (Inde), a déclaré avoir obtenu l'accord du président cubain pour l'ouverture d'une mission sur l'île.

« Je suis très heureuse de vous apporter cette nouvelle », a dit Mère Teresa, le mardi 8 juillet, s'adressant à plusieurs centaines de catholiques cubains réunis dans une église d'un faubourg de La Havane. L'Ordre des Missionnaires de la charité, créé par Mère Teresa, assiste les pauvres dans soixante-quinze pays. Elle a toutefois laissé entendre que son œuvre à Cuba serait davantage de nature spirituelle.

De source ecclésiastique, on indique que le succès de la visite de Mère Teresa à Cuba est une preuve de plus de l'amélioration des relations entre l'Etat et l'Eglise catholique. A son retour d'un récent voyage à Rome, où il avait rencontré Jean-Paul II, Mgr Rodriguez Herrera, président de la conférence épiscopale cubaine, avait indiqué qu'une future visite du pape à Cuba était « probable ».



DES SEPTEMBRE, JACQUES CHANCEL PREND LES COMMANDES DU NOUVEAU JOURS DE FRANCE

Soyez présents, dès l'envoi
Appelez-nous
Nouvelle Régie de Publicité:
Michel Cacouault
ou Sylviane Roussel
Tél.: 40.75.50.50
40.75.51.99

PICARD

Voilà pourquoi il est si apprécié !

Le pain de campagne est le pain de la France. C'est le pain de la France. C'est le pain de la France. C'est le pain de la France. C'est le pain de la France.

politique

Le débat sur l'immigration à l'Assemblée nationale

L'immigration « inquiète, passionnée, divisée » — l'expression est de M. Michel Hamon, député RPR de l'Isère — la classe politique tout entière comme la société. Pourtant, à entendre les uns et les autres, le mercredi 9 juillet à l'Assemblée nationale, lors du débat de la discussion du projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, il semblait par moments qu'elle pouvait aussi réunir. Sur les raisons de la situation actuelle il y a pratiquement unanimité, y compris, au moins partiellement, du côté du Front national. Sur les objectifs qui doit se fixer la politique en la matière (arrêter l'immigration, être ferme avec ceux qui ne

respectent pas les lois de la République pour que la grande majorité des étrangers puissent vivre en paix en France), il y a toujours unanimité, sauf cette fois, bien entendu, de la part de l'extrême droite. Les divergences n'apparaissent que sur les moyens à mettre en œuvre — la droite reprochant à la gauche son angélisme, et l'opposition à la majorité de « suspecter » l'ensemble des communautés étrangères — et sur le but final à atteindre (peut-on intégrer des immigrés musulmans ?).

Ce cocktail d'accord philosophique et de désaccords fondamentaux a donné un résultat étrange. La

majorité n'a pas en de mots assez durs pour critiquer la politique suivie par la gauche quand elle était au pouvoir. Celle-ci, en revanche, paraît décidée à tout faire pour refuser le projet gouvernemental, utilisant — sans succès — toutes les motions de procédures possibles. Et pourtant, en écoutant M. Charles Pasqua, on croyait par moments entendre M^{me} Georgina Dufoix. La tradition de la France « terre d'accueil » est encore suffisamment forte pour que chacun, à l'exception des amis de M. Jean-Marie Le Pen, s'en veuille l'héritier. Il y a simplement, apparemment, plusieurs façons de recueillir cet héritage. Ou plutôt, comme toujours, les héritiers

se disputent le droit de disposer de celui-ci, chacun reprochant à l'autre la façon dont il le gère.

Plus que les textes du gouvernement eux-mêmes, ce que la gauche reproche à la majorité, c'est son état d'esprit. Car là encore la réglementation est une chose, la manière de l'appliquer en est une autre. Ni les socialistes ni les communistes ne font confiance, sur ce point, au ministre de l'Intérieur. Ils lui reprochent un déphasage entre son discours et la mise en œuvre de celui-ci, alors que le Front national l'accuse de tenir deux discours : un devant les électeurs, un autre une fois parvenu au pouvoir.

Les députés surtout divisés sur les moyens de contrôler les étrangers

« La France a toujours été une terre d'accueil ». Tout le monde est d'accord avec cette constatation de M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), rapporteur de la commission des lois. « La France d'aujourd'hui est la synthèse de ce grand brassage d'hommes venus de multiples origines ». Tout le monde fait siennes cette constatation de M. Charles Pasqua. L'apport de main-d'œuvre, venue à la fin des années 50 à l'appel des responsables politiques et économiques « a constitué une contribution industrielle de la France ». Tout le monde partage cette analyse du ministre de l'Intérieur sauf, cette fois, M. Jean-Marie Le Pen, pour lequel, au contraire, cette immigration a été une facilité qui a évité à l'industrie de faire l'effort nécessaire à sa modernisation et à la revalorisation du travail manuel. La raison profonde de l'immigration actuelle, particulièrement de l'immigration clandestine, est à rechercher dans le déséquilibre économique croissant entre les pays pauvres du Sud et les pays riches du Nord. Tout le monde est encore d'accord avec cette remarque de M. Jacques Toubon, le président de la commission des lois. La seule véritable manière de la supprimer est « la mise en œuvre d'une politique nouvelle et cohérente d'aide au développement ». Là encore, personne ne critique cette remarque du ministre de l'Intérieur

Quand M. Pasqua affirme que « la France ne saurait s'abandonner à la haine raciale », quand il souligne avec force les droits acquis aux prestations sociales, au logement, au travail, à la vie familiale — pour tous les étrangers respectueux des lois de la République, malgré la dureté de la situation économique et sociale », nul à gauche, au moins, ne peut y trouver à redire. D'autant que lorsque M. Pasqua ajoute que la conjoncture impose simplement de « maîtriser les flux migratoires en réduisant l'immigration clandestine », il ne fait que reprendre le programme de M^{me} Georgina Dufoix, du temps où celle-ci avait en charge ce dossier dans les gouvernements de gauche.

Sur la justification de sa politique avancée par la droite — « protéger les étrangers qui entendent s'intégrer et ne refuser que ceux qui refusent l'intégration », dit M. Mazeaud — la contestation socialiste n'apparaît pas non plus. C'est sur sa mise en pratique qu'elle se fait vive. Car M. Pasqua non seulement accuse « la politique de régularisation massive de séjour des travailleurs clandestins » menée par le gouvernement en 1981 d'être en grande partie responsable de la situation actuelle, mais il réclame pour lutter contre les étrangers, « qui par leur comportement peuvent nuire aux communautés étrangères vivant sur notre sol », suivant l'expression de

M. Toubon, des moyens administratifs et policiers accrus.

« L'immigration sélective »

Pour M^{me} Dufoix, c'est le mal absolu : « Même si nous admettons que la délinquance de certains immigrés particulièrement mal intégrés culturellement et socialement soit un mal à éradiquer sans tarder, cela justifie-t-il que le statut de l'ensemble de la communauté étrangère vivant en France de la façon la plus pacifique et la plus soucieuse d'intégration soit remis en question ? » C'est là la seule vraie critique de la gauche, qui s'appuie plus sur le non-dit des discours gouvernementaux que sur les textes, « encore plus inacceptables dans leurs esprits qu'ils ne le sont dans leurs lettres », comme le dit l'ancien ministre des affaires sociales. « Vous allez faire régner l'arbitraire et déstabiliser les communautés étrangères sans aucunement permettre de maîtriser les flux migratoires », accuse M. Jean-Marie Bockel (PS, Haut-Rhin). « Votre texte désigne les étrangers comme une population à pari, non pas comme des Français en devenir mais comme des expulsés en devenir », renchérit M^{me} Françoise Gaspard (PS, Eure-et-Loir).

Les communistes ne disent pas autre chose, même s'ils le font plus sèchement. « L'immigré, voilà l'ennemi, le bouc-émissaire pour

cachez les véritables causes de la misère, du chômage », affirme M. Bernard Deschamps (PC, Gard), qui ajoute : « Votre projet ne vise pas à réduire l'immigration clandestine mais à organiser l'immigration sélective. Nous réproposons nous aussi ceux dont le comportement nuit aux Français et à leurs communautés d'origine, mais vous, vous suspectez tous les étrangers. Vous allez remplacer l'état de droit par l'arbitraire. »

La réplique de la majorité est internationaliste. Et s'appuie sur des comparaisons internationales. M. Mazeaud et M. Pascal Clément (UDF, Loire) font remarquer que la plupart des autres pays industrialisés ont mis en place des législations bien plus rigoureuses que celle que propose le gouvernement. Mais il est un autre point où l'unanimité se fait de la gauche à la droite : la nécessité de lutter contre tous ceux qui emploient des immigrés clandestins. MM. Deschamps, Michel Hamon (RPR, Isère) et Jean-François Jalkh (FN, Seine-et-Marne) emploient pour les qualifier le même mot de « négrier », même si l'orateur communiste ajoute qu'ils sont les complices de ceux qui créent au racisme.

C'est bien le seul point où le Front national se trouve en accord avec « la bande des quatre » qu'il voit se reconstituer sur ce sujet. Car M. Le Pen a repris à l'Assemblée les thèmes qu'il tient habituellement dans ses discours en dénonçant « le terrorisme intellectuel et inacceptable » des « lobbies comme le CRIP ou plus récemment SOS-Racisme ». L'attitude de M. Pasqua, « qui a amendé le texte avant qu'il ne soit soumis au Parlement », en soulignant le rôle de son parti qui a « contraint », les autres, par « électoralisme », à regarder le dossier de l'immigration « en face » ; et en établissant des liens entre l'immigration et le chômage, entre l'immigration et la délinquance, corrélations que nie clairement M. Hamon.

Si la majorité reconnaît qu'il est difficile pour la France d'intégrer les immigrés d'aujourd'hui, contrairement à ceux d'hier d'origine européenne, le chef de file de l'extrême droite est encore plus brutal : « Nous sommes en guerre démographique à cause du profond déséquilibre entre la démographie affaiblie des pays occidentaux et l'explosion démographique du tiers-monde ». L'« afflux » de ces immigrés non européens « est un danger mortel pour notre civilisation ».

Le Front national entend donc bien user de ce dossier pour attaquer sans réserve le gouvernement, pour essayer de le mettre en contradiction avec ses électeurs, en proposant donc un référendum. Et comme M. Jean-Pierre Stirbois (FN, Hauts-de-Seine) affirme que ce projet ne se différencie de « par des nuances », il prétend que celle-ci en est, en fait, satisfaisante et ne le critique « que pour la forme ».

Ce projet étant jugé « vide » de réelles mesures, M. Le Pen craint : « Si jamais il se trouvait que ce gouvernement ait fait courir au pays un risque tel qu'il devienne le Liban, qu'il soit maudit ! »

La coupure est idéologique entre la majorité et l'extrême droite. Avec la gauche, elle n'est — dans le discours — que technique.

Th. B.

• Les régions à Matignon. — M. Jacques Chirac, entouré de MM. Edouard Balladur, Charles Pasqua, Pierre Méhaignerie, Bernard Pons et Bernard Bosson, a reçu à déjeuner, le mercredi 9 juillet à l'hôtel Matignon, les présidents des conseils régionaux. La conversation a porté sur le rôle des régions et sur leurs problèmes financiers.

Mal à l'aise

Le dossier est brûlant. Les hommes politiques n'ont pas toujours su éviter, au cours des campagnes électorales, de flatter les instincts xénophobes des Français. Malheureusement la xénophobie est proche du racisme. Aujourd'hui, la majorité doit donner quelques satisfactions à son électeur. Mais la tradition d'accueil de la France est trop forte pour qu'elle soit brutalement remise en cause.

Au fur et à mesure que M. Charles Pasqua a préparé son projet de loi, il a dû l'adoucir. Et en le présentant aux députés, il n'a pu que rendre un hommage appuyé à la grande majorité des immigrés. A la surprise — peut-être — d'une partie de son électeur. A la grande joie — certainement — du Front national, qui a trouvé là l'occasion de se démarquer clairement de la majorité sans que les électeurs de droite puissent lui reprocher de s'allier avec la gauche, puisque c'est le gouvernement qui a bien souvent semblé reprendre les arguments, voire les objectifs de son prédécesseur. Même s'il demande pour les atteindre des moyens bien différents de ceux dont s'étaient dotés les ministres socialistes.

Le discours de la droite classique fut tel que la gauche n'a pas encore réussi à la contraindre sur ce qu'elle disait, mais simplement sur les arrière-pensées qu'elle lui prête et sur les conséquences

qu'elle prévoit de l'action que le gouvernement veut entreprendre.

La position de la majorité ne doit pourtant pas être tout à fait ce qu'elle prétend puisqu'une partie d'elle-même rechigne. Certains manifestent des états d'âme, parce qu'ils trouvent qu'ils ont dû trop reculer. D'autres, qui n'ont pas oublié l'héritage de la démocratie chrétienne, parce qu'ils pensent que la majorité doit faire un effort supplémentaire.

Quelques membres du CDS autour de M. Jacques Barrot ont ainsi l'intention de défendre des amendements protégeant davantage les immigrés. Même si le ministre de l'Intérieur les a déjà jugés inacceptables, et même si les pressions se font fortes, tant du reste de la part de l'UDF que du RPR, pour qu'ils calment leur ardeur morale.

La majorité ne doit pas s'en inquiéter. Ces contestataires ne sont pas près de s'allier avec la gauche pour faire prévaloir leur point de vue.

Brutalité du Front national, gêne de la droite classique, critique de la gauche, des intentions et des actes de la majorité et non de son discours, les hommes politiques sont mal à l'aise devant ce dossier. Pour avoir joué avec le feu, tous risquent en effet de s'y brûler.

THÉRIER BRÉHIER.

Nouvelle-Calédonie : le projet du gouvernement est définitivement adopté

Comme le souhaitait le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, le projet relatif à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie a été voté par l'Assemblée nationale, le mercredi 9 juillet, en début d'après-midi, par 318 voix contre 246, dans la version qui en avait été arrêtée par le Sénat. Le Front national a joint ses suffrages à ceux du RPR et de l'UDF pour l'approuver, bien que tous ses amendements aient été rejetés. Ce texte est donc définitivement adopté.

Au cours de la discussion des articles, deux interventions ont particulièrement retenu l'attention des députés. D'abord l'appel à la conciliation et à la modération lancé, au-delà des clivages politiques, par le nouveau député RPR du territoire, M. Maurice Niou-Pwatho : « La réalité du monde mélanésien n'est pas celle de Nouméa (...). Ce n'est pas à Nouméa qu'on peut comprendre les Mélanésiens mais dans les tribus, là où je vis (...). Faites des Calédoniens les artisans de leur propre développement, sans rien leur imposer, mais en leur donnant les moyens d'agir (...). Le projet du gouvernement nous permettra, à nous, Mélanésiens, d'avancer à notre manière et d'évoluer dans le bon sens. Nous sommes en retard (...). Ce n'est la faute ni de la France, ni des Mélanésiens, ni des caldoches, c'est la faute de tout le monde. Il faut donc pour rattraper ce retard, que tout le monde s'y mette ! »

Ensuite, le bref propos de l'ancien secrétaire d'Etat socialiste aux DOM-TOM, M. Georges Lemoule, qui a notamment déclaré : « Le territoire doit conserver son unité et je redoute certaines tentations. Il faut savoir résister à la tentation de la partition, répandue dans les deux camps. Nous devons demander à tous les habitants du territoire de retrouver le sens de l'union calédonienne. Il ne doit y avoir qu'un seul peuple. Pour cela, il faut rattraper les retards qu'a créés la politique coloniale qui a suscité une évolution à deux vitesses. »

Au moment des explications de vote, M. Jean-Paul Virapoulle (la Réunion) a estimé, au nom de l'UDF, que le projet du gouvernement avait, en particulier, le mérite de « décoloniser la société calédonienne ».

M. Gabriel Kasperéit (Paris), au nom du RPR, a affirmé qu'en Nouvelle-Calédonie « chacun doit désormais se sentir protégé ».

Porte-parole du Front national, M. Jean-Claude Martineau (Hérault) a souligné que son groupe votait « ce texte plein d'embûches, d'enlacements et d'errements pour qu'il ne soit pas dit que nous n'aurons pas été, jusqu'au bout, à déclarer l'orateur, aux côtés des Français de Nouvelle-Calédonie et que nous avons mêlé nos voix à celles de partis qui rêvent d'une France réduite à Billancourt et peuplée de PEGC, qui sont incapables de beauté, de grandeur, de souffrance, qui sont des asthmatiques de l'histoire. » (Propos qualifiés de « misérable » et d'« indigne d'un universitaire » sur les bancs socialistes.)

M. Robert Le Foll (Seine-et-Marne), orateur du PS, reprocha au gouvernement de prendre « le risque de faire renaitre les affrontements ». Pour sa part, M. Gérard Borda (Seine-et-Marne), au nom du PC, lui reprocha de « privilégier ceux qui détiennent le pouvoir réel et l'argent » et « d'ignorer les différences de classe qui existent en Nouvelle-Calédonie ».

Quant à M. Pons, il a surtout réaffirmé sa volonté de préparer la consultation référendaire, prévue en principe dans un délai d'un an à partir de la promulgation de la loi, en menant un dialogue permanent et sans exclusive.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligne des droits de l'homme
(non vendu dans les îles)

entre un dossier complet sur :
DEVENIR FRANÇAIS
Envoyer 33 F (timbres à 1 F ou chèques) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 130 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

DEMAIN DANS Le Monde



LES PHILIPPINES

Notre envoyé spécial à Manille analyse comment Cory Aquino affronte l'exercice du pouvoir. Les dissensions avec l'armée. Le rôle de l'Église. Les rapports avec les États-Unis. Les ambitions des partisans de l'ancien président Marcos.

VOYAGES

La géographie secrète des romans de Giono. Saint-Tropez, 20 ans après.

GASTRONOMIE

Les bonnes tables de Lausanne.

Le Monde
sans visa

Reportages - Rencontres - Voyages

le nouveau cahier du week-end

ملّة امّنا الأصل

L'ATTENTAT CONTRE DES LOCAUX DE LA PJ

Un policier tué, deux autres dans le coma après l'explosion d'une bombe de 10 kilos

L'attentat commis, mercredi 9 juillet après-midi, à Paris, contre une annexe de la police judiciaire située quai de Gesvres (4^e arrondissement), a tué un policier et blessé une vingtaine de fonctionnaires. Le chef inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant, cinquante-quatre ans, marié et père de deux enfants, a vraisemblablement été écrasé et tué sur le coup par l'effondrement d'une dalle de béton entre les quatrième et cinquième étages de l'immeuble. Il était le « doyen » de la Brigade de répression du banditisme (BRB), l'un des services les plus prestigieux de la police, dont la vocation est de lutter contre les gangs de malfaiteurs.

Trois autres policiers sont dans un état grave. M. Paul Orsini, trente-cinq ans, est dans un coma stade 3 à l'hôpital de la Pitié et M. Arnel Legras, trente-trois ans, dans un coma stade 2 à l'hôpital Sainte-Anne. Les deux hommes ont subi, sous l'effet du souffle de l'explosion, une hyperpression au niveau pulmonaire entraînant notamment l'éclatement des artères pulmonaires. M. Legras souffre aussi d'un enfoncement de la boîte crânienne. Le troisième blessé grave, M. Yves Ambour, trente-neuf ans, est atteint aux voies respiratoires. D'autre part, on indique de source médicale, qu'une femme a une fracture du bras et un traumatisme rachidien. Dix-neuf autres policiers ont été blessés.

Le bâtiment visé est un ensemble d'immeubles formant un pâté de maisons situé derrière le Théâtre de la Ville. Il abrite, depuis quelques mois, les bureaux de la BRB, mais, également, d'autres brigades, ainsi que des services administratifs comme celui de la carte d'identité. Mal gardés, sinon ouverts à tous les vents, plusieurs entrées facilitent l'accès à ces immeubles.

La brigade criminelle chargée de l'enquête n'exclut aucune hypothèse. Le sentiment prévaut pourtant chez les policiers que cet attentat en forme de défi pourrait avoir été commis par le groupe d'ultra gauche Action directe. Les autorités policières confirment, jeudi 10 juillet, que la charge

d'explosifs placée dans les toilettes du quatrième étage de la BRB est bien d'un poids de dix kilos. Plusieurs revendications sont parvenues à la police, mais elles sont apparemment de peu d'intérêt et ne permettent pas d'orienter de manière décisive l'enquête.

L'ensemble de la classe politique et les principales organisations syndicales se sont aussitôt indignés de cette « provocation odieuse », pour reprendre l'expression de M. Jacques Chirac, premier ministre, qui a ajouté : « Je suis bouleversé devant cet attentat qui dépasse les limites de l'objectif ».

La dure journée de M. Pasqua

Mauvaise, très mauvaise journée pour M. Charles Pasqua, la police, le gouvernement et l'Etat. Le mercredi 9 juillet restera une date noire pour le ministre de l'intérieur. A 18 h 5 précises, tandis que des secouristes sortent le corps du chef inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant par le porche du 12, quai de Gesvres, le « premier filic de France », a, en effet, de quoi serrer les dents, un demi-pas derrière le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui décrit, sans avoir à forcer le trait, « la police en deuil ».

La journée avait commencé par un pied de nez des auteurs du hold-up commis, le 3 juillet, à la Banque de France de Saint-Nazaire. Les quotidiens *Libération*, *le Matin* et *le Monde* avaient trouvé dans leur courrier du jour la somme de 20 000 francs en billets de 200 francs, chacun percé de quatre trous, le tout accompagné d'un tract signé « les braqueurs funambules ». Elle s'est achevée par une provocation d'une tout autre nature, un défi sans précédent depuis les heures tragiques des événements d'Algérie. Un homme ou une femme, au nom d'un groupe terroriste, a réussi à entrer dans l'une des principales annexes de la police judiciaire à Paris, monter au quatrième étage et y déposer sa « machine infernale ».

Derrière la silhouette massive de M. Pasqua, le nombre de pompiers, de secouristes, d'ambulanciers, de CRS, d'inspecteurs et de commissaires courant en tous sens suffit à résumer ce qu'un syndicaliste policier a appelé un « désastre », une « catastrophe ». Aux environs de 15 h 55, au cœur de la capitale, l'immeuble de la police de géométrie et de la Ville, place du Châtelet, a tremblé et s'est lézardé par partie avec l'explosion d'une bombe pesant une dizaine de kilos.

Sous la déflagration de l'engin déposé dans les toilettes du quatrième étage du bâtiment, la dalle de béton qui sépare les quatrième et cinquième étages se rompt et s'affaisse. L'un des murs de la façade inférieure, qui donne sur une cour, a cédé pour se volatiliser en bouts de parpaings 12 mètres plus bas. Cloisons, faux placards et poutres métalliques ont été tordus, pliés. Les dégâts sont considérables, alors même que l'immeuble, vu du quai

de Gesvres, semble avoir peu souffert.

Les policiers qui donnent l'alerte, à 15 h 59, ne s'y trompent pas. Ils savent déjà que ce qu'il est convenu d'appeler le « bilan » sera lourd. Le premier message reçu par les sapeurs-pompiers fait état de blessés. Le « plan rouge » est déclenché, et dans les dix minutes, policiers et secourus vont converger vers le pâté de maisons délimité par le quai de Gesvres, l'avenue Victoria et les rues Adolphe-Adam et Saint-Martin.

Ecrasé sous le plafond

Alors que les inspecteurs et des enquêteurs de la brigade financière et de la brigade des mineurs s'emploient à récupérer des procès-verbaux et des dossiers éparpillés par le souffle de l'explosion sur les toits, dans la rue, un peu partout, que d'autres transfèrent en vitesse deux détenus détenus aux poings aux « ahuris » et choqués qu'eux-mêmes, les responsables de la célèbre brigade de répression du banditisme (BRB) constatent que l'un des leurs a été tué sur le coup.

Le bureau de l'inspecteur Basdevant, cinquante-quatre ans, deux enfants, se trouvait à 1 mètre des toilettes. Son corps est écrasé sous le plafond. Et dans les couloirs, dans les différentes pièces de la brigade, de nombreux blessés sont recouverts de gravats, parfois immobilisés. Dès 16 h 10, le commissaire Lelou, directeur adjoint de la circulation et ancien commissaire du quartier des Halles, tente avec d'autres de tracer un périmètre de protection. Beaucoup de policiers de la préfecture ou du quai des Orfèvres, alertés, n'ont eu que le pont Notre-Dame à franchir pour arriver sur les lieux de l'attentat. Certains craignent une deuxième explosion. M. Laurent Davenas, chef de la section criminelle au Palais de justice, est déjà dans les lieux. Un commissaire ordonne aux CRS de « ne toucher à rien ». Les rues sont jonchées de débris de verre. Les sirènes des pompiers, les klaxons à deux tons qui résonnent de toutes parts démontrent que la circulation du quartier s'est durablement engorgée.

Sur le circuit radio de la police, il n'est encore question que de « deux

ou trois blessés ». Mais un inspecteur se montre plus pessimiste. Les premiers journalistes arrivés se voient confier qu'un policier serait mort. A 16 h 40, le R-25 du ministre délégué à la sécurité glisse sur une nappe de verre pilé et se range devant le 12, quai de Gesvres. M. Robert Pandraud ne sortira de l'immeuble que quarante-cinq minutes plus tard, le visage fermé, blême, pour confirmer : « Il y a un mort et plusieurs blessés, dont deux graves ».

Les secours, eux, affluent toujours. Des dizaines de sapeurs-pompiers pénètrent dans l'immeuble avec des pioches et des pelles, des baches et des couvertures. D'autres tiennent des détecteurs. Vers 17 heures, les CRS font dégager le quai de Gesvres, au débouché du pont Notre-Dame, pour permettre l'atterrissage d'un éventuel hélicoptère de la sécurité civile. Un commissaire exige des forces de l'ordre qu'elles préservent un couloir d'accès libre en permanence : « On va avoir des problèmes d'arrivée de sang ».

« Examen de conscience »

Le plus discrètement du monde, M. Guy Fougier, préfet de police, démissionnaire après « L'heure de vérité » de M. Pasqua, entre à son tour dans le bâtiment, mais par la rue Saint-Martin. Il est bientôt suivi par MM. Roger Romani et Pierre-Christian Taillatier, sénateurs (RPR), qui ne cachent pas leur surprise devant l'ampleur des dégâts commis et le défi jeté à l'Etat et au gouvernement par les auteurs de cet « acte de guerre ».

Le ministre de l'intérieur est, bien sûr, tenu au courant. Il se trouve à l'Assemblée nationale. Il s'explique devant les représentants de la nation sur le tir meurtrier du CRS Gilles Burgos contre le jeune Loïc Leclère, à Paris, rue de Mogador. A sa manière. Quai de Gesvres, certains inspecteurs sont plus incisifs et changent de ton : « Ça fait une semaine que nous crache à la gueule, ça peut donner des idées aux terroristes ».

M. Jacques Chirac, qui a été rejoint par M. Pandraud à l'hôtel Matignon, déboule devant l'annexe de la police judiciaire en sa compa-

gnie. Il est 18 heures. Le premier ministre a eu tout le loisir de prendre la dimension de l'attentat, sans précédent, qui a été commis. Après dix minutes passées dans les locaux policiers dévastés, il rend hommage à l'inspecteur Basdevant. On le sent scandalisé, tendu. « Je suis bouleversé, dit-il, chacun le comprendra ». Quasiment en direct, des dizaines de badauds se groupent autour d'une radio, place du Châtelet, derrière des barrières Vauban, pour l'écouter.

Le bilan s'est alourdi. Il est alors de un mort et vingt-deux blessés dont trois graves. M. Pasqua réussit à s'échapper de l'Assemblée nationale qui suspend ses travaux (le débat sur le projet de loi concernant les étrangers) et observe une minute de silence, sur l'initiative de M. Jean-Pierre Michel, député PS, vice-président de l'Assemblée.

Le ministre de l'intérieur arrive tout juste pour se ranger aux côtés, légèrement en retrait, de M. Chirac, lors de sa déclaration. Il opine du chef quand le premier ministre rappelle « combien la police est exposée, combien elle paie cher de son sang pour que nos concitoyens puissent vivre dans une certaine sécurité ». Mais il n'y a rien à dire. Il porte sur les épaules la pire semaine que puisse porter un ministre de l'intérieur : le hold-up de Saint-Nazaire (3 juillet), la « bavure » de la rue de Mogador (5 juillet), les deux attentats parisiens revendiqués par Action directe (6 juillet) et, maintenant, cette « provocation odieuse ». Un enchaînement, ou plutôt une succession, qui laisse quasiment sans voix celui qui voulait et veut encore « terroriser les terroristes » et tordre le cou à l'insécurité.

M. Pasqua ne dira pas s'il pense que le groupe Action directe ou tout autre mouvement terroriste a pu être l'organisateur de cet attentat meurtrier. Il dira simplement, très vite, son indignation : « et sa « révolte ». Le licite, entre deux portes de voiture, dans un bougonnement, qu'il « espère que tout le monde fera son examen de conscience ».

LAURENT GRELSAMER.

« Un défi lancé à l'Etat »

(Suite de la première page.)

Un immeuble de la préfecture de police, quatre étages à monter, des bureaux encombrés d'inspecteurs spécialisés dans la lutte contre le banditisme : poser une bombe si puissante, dans de telles conditions, suppose une détermination jusqu'ici sans égale. Comme si l'on avait voulu signifier à l'Etat que, désormais, l'on peut frapper au cœur, qu'il n'existe plus dorénavant de sanction.

A ce défi lancé à la police et, par-delà, au gouvernement, s'ajoute un sens provocateur de l'opportunité. En une semaine, le domaine de la sécurité a été ébranlé dans tous ses aspects. Exacerbation du sentiment d'insécurité : hold-up spectaculaire à la Banque de France de Saint-Nazaire dont les auteurs, se baptisant « des braqueurs funambules », s'en prennent à « la politique sécuritaire de pandore et passepoil » (sic) ; meurtre d'un gendarme auxiliaire à Bollène lors d'un hold-up par un malfrat, par ailleurs conseiller municipal.

Conflit entre l'un des hauts fonctionnaires chargés de la sécurité et son ministre de tutelle : le préfet de police de Paris démissionne après une phrase malheureuse de M. Pasqua, laissant entendre que ce responsable, en substance, aurait pu mentir, sur ordre de l'ancien ministre de l'intérieur. Emotion touchant aux rapports de la police et de la population : la bavure de la rue de Mogador, où un CRS tue un jeune automobiliste fuyard, ébranle l'image protectrice des policiers.

La peur

L'attentat de mercredi, quels qu'en soient les auteurs - Action directe, terroristes du Proche-Orient, artificiers isolés, - aggrave cette série. Le terrorisme ne vit que par son impact sur la population : déstabiliser en faisant peur. Aussi les risques d'affolement ne sont-ils pas négligeables. Parmi les policiers, dont une minorité n'a pas hésité, dans le passé, à exploiter une émotion légitime pour la retourner contre le gouvernement, alors de gauche. Dans l'opposition, où les surenchères politiques seraient sans dignité, malgré les mauvais exemples donnés par certains de l'autre bord, hier, notamment contre M. Robert Badinter.

Risques d'affolement parmi la population, aussi, qui aurait tort d'assimiler le comportement d'un CRS à celui de la police tout entière : celle-ci a, aussi, ses traditions démocratiques et républicaines, telles que les incarnent, notamment, son syndicalisme majoritaire. Au gouvernement enfin qui, en prenant la presse comme bouc émissaire, ne ferait qu'accroître l'impression de son désarroi. De ce point de vue,

EDWY FLENEL.

LES RÉACTIONS POLITIQUES ET SYNDICALES

De l'indignation à la révolte

Le gouvernement s'est pourvu tout à fait insuffisamment ; il a précipité le rétablissement de la peine de mort et la création d'une cour criminelle centrale.

Le Parti républicain : « Cet acte intervient à un moment où une polémique stérile et scandaleuse se développe sur le problème de la sécurité. L'hystérie antisécuritaire ne mène à rien. Les Français souhaitent la sérénité et la sécurité ».

Les « penseurs inspirés »

Les syndicats de policiers :

Le Syndicat autonome des policiers en civil, dont l'inspecteur Basdevant était membre, estime que « cet exploit de force puissance fait penser à un véritable acte de guerre à l'encontre des fonctionnaires de police ».

Pour la CGT-Police, « il ne suffit pas de faire des discours à effet médiatique pour terroriser les terroristes et mettre hors d'état de nuire les criminels. Il serait préférable d'être plus discrets, mais il est nécessaire de donner plus de moyens à la police dans tous les secteurs ».

La fédération FO de la police considère que « l'issue tragique d'une affaire sur laquelle la justice ne s'est pas encore prononcée sert aujourd'hui de prétexte aux assassins anonymes pour régler leurs comptes avec ceux qui ont pour mission de les empêcher de nuire. A l'heure où des penseurs inspirés mettent à profit ce dramatique événement pour refaire encore une fois le procès de toute la police, des policiers innocents sont tués, mutilés, dans un ignoble attentat ».

Le CPDT-Police demande « solennellement aux médias, au

gouvernement s'est pourvu tout à fait insuffisamment ; il a précipité le rétablissement de la peine de mort et la création d'une cour criminelle centrale.

Le Parti républicain : « Cet acte intervient à un moment où une polémique stérile et scandaleuse se développe sur le problème de la sécurité. L'hystérie antisécuritaire ne mène à rien. Les Français souhaitent la sérénité et la sécurité ».

Les « penseurs inspirés »

Les syndicats de policiers :

Le Syndicat autonome des policiers en civil, dont l'inspecteur Basdevant était membre, estime que « cet exploit de force puissance fait penser à un véritable acte de guerre à l'encontre des fonctionnaires de police ».

Pour la CGT-Police, « il ne suffit pas de faire des discours à effet médiatique pour terroriser les terroristes et mettre hors d'état de nuire les criminels. Il serait préférable d'être plus discrets, mais il est nécessaire de donner plus de moyens à la police dans tous les secteurs ».

La fédération FO de la police considère que « l'issue tragique d'une affaire sur laquelle la justice ne s'est pas encore prononcée sert aujourd'hui de prétexte aux assassins anonymes pour régler leurs comptes avec ceux qui ont pour mission de les empêcher de nuire. A l'heure où des penseurs inspirés mettent à profit ce dramatique événement pour refaire encore une fois le procès de toute la police, des policiers innocents sont tués, mutilés, dans un ignoble attentat ».

Le CPDT-Police demande « solennellement aux médias, au

A LA « UNE » DE LA PRESSE ÉCRITE

Une cible - la police, un bras armé - le terrorisme... Au lendemain matin de l'attentat, le *Figaro* à sa « une » dénonce « l'offensive terroriste en Europe. Bombe à la PJ : un mort, vingt-deux blessés. Un industriel assassiné en Allemagne ». Le *Parisien libéré* titre « La loi terroriste ». Pour le *Quotidien de Paris*, c'est « le troisième défi ».

Les autres quotidiens en première page, photos à l'appui, s'indignent mais s'abstiennent de désigner un coupable - l'attentat n'étant pas à ce moment encore revendiqué. Ainsi pour *Libération*, cet attentat meurtrier contre la police en plein cœur de Paris, c'est « le choc ! ». « La police sous le feu » s'exclame le *Matin*. *France-Soir*, dans ses premières éditions, titre et souligne : « Attentat contre la police » (un mort, vingt blessés). Enfin, *l'Humanité* annonce « Bombe à la police », au-dessus d'une photo montrant... une jeune femme défilant sur le thème « La mode prise de court ».

STERN
GRAVEUR depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers à lettres de prestige pour Sociétés
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

EMMANUEL CARRÈRE
La moustache
roman
186 pages - 69 F



« Nous sommes pris dans une machine infernale. Jusqu'à l'horreur absolue. »
Michèle Bernstein / Libération

P.O.L.

مكتبة ابنه الأصل

société

ملتان، لا اصل

LA PJ d'une bombe de 10 kilos

Un mandat d'arrêt est lancé contre M. Yves Chaliar... M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'information dans l'affaire dite du Carrefour du développement, a déposé, mercredi 9 juillet, un mandat d'arrêt contre M. Yves Chaliar, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci et trésorier de cette association.

« Un défi lancé à l'Etat »

Le « défi » lancé à l'Etat... M. Yves Chaliar, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci et trésorier de cette association, a été poursuivi par le juge d'instruction M. Jean-Pierre Michau.

Quant à l'offensive menée par M. Daniel Bernadet, actuel président (UDF) du conseil général de l'Indre, contre M. André Laignel, elle a bien peu de chances d'aboutir à la levée de l'immunité parlementaire du trésorier du PS.

Quant à l'offensive menée par M. Daniel Bernadet, actuel président (UDF) du conseil général de l'Indre, contre M. André Laignel, elle a bien peu de chances d'aboutir à la levée de l'immunité parlementaire du trésorier du PS.

Quant à l'offensive menée par M. Daniel Bernadet, actuel président (UDF) du conseil général de l'Indre, contre M. André Laignel, elle a bien peu de chances d'aboutir à la levée de l'immunité parlementaire du trésorier du PS.

MANUEL CARRERE La méthode P.O.L.

société

L'AFFAIRE DU CARREFOUR DU DEVELOPPEMENT

Un mandat d'arrêt est lancé contre M. Yves Chaliar

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'information dans l'affaire dite du Carrefour du développement, a déposé, mercredi 9 juillet, un mandat d'arrêt contre M. Yves Chaliar, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci et trésorier de cette association.

Déballage et étalage

Les « affaires » repartent donc, et à quelle cadence! Après les studios, automobiles et autres voyages offerts à ses petites amies par M. Yves Chaliar, chef de cabinet de l'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, sur la cassette de l'association Carrefour du développement; après le « cousin Fernand » de l'ancien secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. Raymond Courrière, engagé par ce dernier à l'ONASEC (Organisme chargé d'aider les familles d'anciens harkis), voici le luxueux appartement de 200 mètres carrés appartenant au conseil général de l'Indre et loué pour une misère (6 000 F par mois) par son ancien président, M. André Laignel, par ailleurs trésorier du PS à sa propre époque.

A l'évidence, ces trois affaires n'ont en commun que de placer sur la sellette des personnalités socialistes. Ni dans leur nature ni par leur degré de gravité, elles ne sont comparables. Alors que les détournements sautent aux yeux derrière chaque recoin du Carrefour du développement, aucune malversation, jusqu'à plus ample informé, n'a pu être décelée dans la gestion de l'ONASEC. M. Courrière ne pouvant y être taxé que d'une certaine propension au militantisme et accessoirement au népotisme dans la distribution de la manne.

L'« effet d'image »

Quant à l'offensive menée par M. Daniel Bernadet, actuel président (UDF) du conseil général de l'Indre, contre M. André Laignel, elle a bien peu de chances d'aboutir à la levée de l'immunité parlementaire du trésorier du PS. Il faut dire les choses comme elles sont: on aurait peine à trouver un département français dont les dirigeants de l'exécutif ou leurs proches ne bénéficient pas, d'une façon ou d'une autre, de petites faveurs immobilières. Cela ne diminue en rien les torts supposés de M. Laignel et paraît peut-être scandaleux à ceux qui se font une certaine idée de la République, mais c'est ainsi.

Qui ouvrira un jour, par exemple, le dossier des « voyages d'études » que s'offrent, souvent au soleil, les conseils généraux, toutes tendances confondues? La « nomenclature française » s'accorde en général à

LA DEMANDE DE LEVÉE D'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE VISANT M. LAIGNEL

Le bail du trésorier du Parti socialiste

« Si M. Laignel était membre de l'UDF, nous aurions agi de la même façon »: à en croire M. Claude Jamet, conseiller général de l'Indre et membre du Parti républicain, il ne faut pas voir le moindre arrière-pensée politique dans l'attaque lancée par le conseil général de l'Indre - plus d'un an après le changement de majorité consécutif aux élections de mars 1985 - contre son ancien président, M. André Laignel, trésorier du Parti socialiste. Avec M. Daniel Bernadet, député de l'Indre et maire de Châteauneuf, président du conseil général et adhérent direct de l'UDF, M. Jamet a engagé au nom du conseil une procédure en citation directe contre M. Laignel auprès du tribunal de grande instance de Paris et adressé le 1er juillet au président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, une demande de levée de l'immunité parlementaire du député socialiste. Les faits reprochés à M. Laignel: « un détournement des deniers » d'une fondation dépendant du conseil général, la fondation Blanche de Fontarce, du nom d'une famille qui avait légué en 1920 divers biens immobiliers au département.

Dans le document de quarante pages adressé à M. Chaban-Delmas, MM. Bernadet et Jamet accusent M. Laignel d'avoir consenti le 15 juillet 1983 un bail pour un appartement d'environ 200 mètres carrés dans un immeuble appartenant au conseil

Par hasard

Président de la commission de surveillance de la fondation Blanche de Fontarce, M. Jamet affirme qu'il n'a découvert le pot-aux-roses que par hasard, en faisant le tour du propriétaire

recouvrir d'un voile pudique ces petites transgressions. C'est si vrai que l'on se paie le luxe, à l'hôtel Matignon, de minimiser cette « affaire Laignel » et d'insister sur l'origine « locale » de l'offensive, que certains proches de M. Chirac n'hésitent pas à circonscrire à « un usage psychologique local ».

Quel déballage tout de même! A l'évidence, l'« effet d'image » recherché par ce grand étalage sur la place publique est clair: les socialistes ont laissé coloniser l'Etat, tout autant que les départements qu'ils ont gouvernés. Au pis par une bande de coquins, au mieux par une poignée de copalins. Accessoirement, quels maladroits! Ils auraient pu détourner discrètement, avec professionnalisme, les sursurplus des petits débutants, semant des petits cailloux blancs, à chaque ligne budgétaire, sur le chemin de leurs successeurs ou des limiers de la Cour des comptes.

Les trois démonstrations de nos trois « affaires » sont si convergentes que certains, à gauche, commencent déjà à y rechercher une hypothétique « orchestration ». Et de poser la question: l'actuelle majorité cherche-t-elle, par le biais de ces « affaires », à regagner dans l'opinion une faveur que les sondages, pour l'instant, lui refusent et à atteindre l'image non seulement de l'opposition mais, au-delà, du chef de l'Etat? Alors qu'approche le jour où le président devra signer les ordonnances, espère-t-elle ainsi, en lardant les socialistes de coups d'épingle, le fragiliser, voire le houter? Ce sont là des questions que l'on se pose, bien sûr, à l'Elysée. Avec une nervosité croissante, semble-t-il, en égard à la légèreté d'un Nucci ou la maladresse d'un Laignel.

Bien entendu, on se défend à l'hôtel Matignon d'un aussi noir dessein. La cohabitation, assure-t-on, ne saurait être ravalée au niveau de ces « affaires ». D'ailleurs, le chef de l'Etat lui-même n'a-t-il pas assuré, à propos du dossier du Carrefour du développement, que la justice devait « suivre son cours »?

Ainsi, le « cas Laignel », dans la journée du 9 juillet, n'a-t-il été à aucun moment évoqué par les conseillers de M. Chirac. De même, quand M. Michel Aurillac déclare au Monde (2 juillet) qu'il « imagine mal que M. Guy Penne l'conseiller

du chef de l'Etat pour les affaires africaines) n'ait pas été mis au courant de l'organisation du sommet de Bujumbura - et qu'il prononce ainsi, pour la première fois, le nom d'un proche du président, l'hôtel Matignon assure n'être en aucune façon intervenu, ni pour encourager le ministre, ni pour tenter de l'en dissuader. Bref, M. Aurillac, juriste scrupuleux, conduit à son rythme ses croisades et ses enquêtes: l'hôtel Matignon n'appuiera ni sur le frein, ni sur le champignon.

« Coïncidences »

« Il y a parfois des coïncidences », jure-t-on, comme en écho, au cabinet de M. Aurillac - par ailleurs vice-président du conseil général de l'Indre, et donc engagé sur deux fonctions - où l'on recense toute intention maligne. On rappelle, en signe de bonne foi, que l'affaire du Carrefour, loin d'avoir été « sortie » par le ministre, a été portée sur la place publique par le biais du « téléphone rouge » d'Europe 1, par une salariée de l'association, qui s'étonnait de ne pas voir « venir sa paie ».

En fait, la majorité gère l'affaire du Carrefour du développement avec un art savant du suspense. Ni trop peu, ni trop fort, et surtout pas trop précipité. D'où cette sensation de se trouver face à un « scandale Canada dry », qui à la goût et tous les ingrédients du scandale, mais n'en finit plus d'être scandale à déceler. Comme s'il était « verrouillé » quelque part, chacun se gardant bien d'abîmer ses cartes.

Dans la majorité, on laisse entendre avec gourmandise qu'un deuxième nom de parlementaire, outre M. Nucci, figure dans la lettre-déballage envoyée à M. Aurillac par M. Chaliar. Dans l'opposition, on insinue que l'on saurait aussi, le cas échéant, ouvrir d'inévitables placards, d'où sortiraient des « fantômes africains », qui pourraient bien chatouiller les pieds des responsables de la majorité d'avant 1981.

Bref, on prépare aux Français sur leurs plages un de ces feuilletons dont la saison estivale a le secret. CORINNE LESNES et DANIEL SCHNEIDERMAN.

PETITION POUR LA SÉCURITÉ DU SÉJOUR, LE DROIT DE VIVRE EN FAMILLE, L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DEVANT LA LOI ET LE RESPECT DE LA DIGNITÉ DES IMMIGRÉS

Nous considérons que les immigrés qui résident en France et qui ont contribué par leur travail au développement de l'économie nationale, font partie de la société française et doivent y être assurés d'une sécurité de séjour, du droit d'y vivre avec leur famille dans la dignité et d'une égalité de traitement au regard des lois de la République.

La législation de 1984 comporte des insuffisances mais elle a apporté un minimum d'acquis qui ne sauraient être remis en cause sans retentement de la parole de la France.

Nous demandons donc au Gouvernement: - de prendre les mesures nécessaires pour que tous les immigrés qui ont droit à une carte de résident se la voient effectivement attribuée et renouvelée automatiquement, sans restrictions et dans les délais prévus; - d'assurer dans les faits le droit de vivre en famille en France et donc de ne pas limiter le regroupement familial; - de permettre à tous les jeunes qui ont été scolarisés en France d'y vivre et d'y travailler, soit en leur attribuant une carte de résident, soit en leur reconnaissant le droit à la nationalité française; - de ne pas revenir aux procédures administratives d'expulsion, privant ainsi des personnes du droit aux garanties judiciaires; - de respecter les dispositions interdisant les expulsions de mineurs; - de proscrire toute inégalité de traitement pour les délinquants d'origine étrangère.

Nous affirmons enfin notre opposition à toute révision du Code de la Nationalité qui conduirait à précariser et à marginaliser les populations issues de l'immigration.

Nous sommes décidés à agir, dans le cadre des institutions républicaines, pour empêcher que notre pays trahisse la confiance de ceux auxquels il a fait appel dans le passé.

- Premiers signataires: Vania ADRIEN-CENS, auteur-compositeur-interprète; Marius APOSTOLO, syndicaliste; Guy AURENCHÉ, avocat; Hassan BABACI, avocat; Etienne BALBAR, universitaire; Paul BIANCHER, Commissaire Inspecteur, association Solidarité Franco-Arabe; Martine BISSIERE, présidente de la FASTI; Jean-Louis BLAIRE, chanteur; Bernard BOUDOUVERDIE, père de la mission de France; Rose-Marie CHAÏNE et le conseil des petites sœurs de l'Assomption; Albano CORDERO, chargé de recherche au CNRS; André COSTES, secrétaire de la commission épiscopale des migrations; Marie-Emmanuelle CRANAY et le conseil des auxiliaires; Robert DAVEZIES, prêtre; Fabienne DORRY, inspectrice du travail; Michel ETCHÉVERRY, comédien; Mireille GALAND, sociologue; Claude GENTET, artiste peintre; Elisabeth GERMAIN, professeur agrégé; Françoise GEZE, éditeur; Béatrice GUENEAU-CASTILLA, inspectrice DASS; Assia HAÏF et le collectif femmes immigrées; Michel IGUNA-PRAT, avocat; André JEANSON, président du comité «étrangers» du FONDA; Pierre-Jean LABARRIERE, professeur au collège international de philosophie; Dominique LAVALLE, ancien maître de recherche au CNRS; Denis LANGDIS, avocat; Danielle LAVIDA, conseillère sociale; André LECOUV, jésuite; Didier LIÈGE, avocat; Danielle LICHAM, professeur de droit, présidente du GISTI; Jean MAIRE, président du CLAP; Claude-Valentin MARIE, chargé de mission au ministère des affaires sociales; Christine MARTINEAU, avocate; Geneviève MICHAUD, présidente d'Accueil et Promotion; Robert de MONTVALON, médecin; Thomas ONDRES, président du CAIF; Paul ORTOL, médecin; George PAU-LANGEVIN, avocate, présidente du MRAP; Antonio PIRELLI, directeur du CIMI; Véronique DE RUDDER, chargée de recherche au CNRS; Elisabeth SALOMON, conseillère sociale; Jean-Louis SCHEGEL, revue «Projet»; Michel SERAIN, secrétaire de l'Episcopat pour les relations avec l'Islam; Ramon SINISTER, Président de culture au quotidien; Pierre TOLAT, secrétaire de la commission «justice et Paix»; Michèle TRIBALAT, démographe à l'INED; Jean-François TROJIC, secrétaire national de la CDTI; Catherine de WENDER-DIDIER, chargée de recherche au CNRS; Jean MEYDERT, revue «Projet».

2ème liste de signataires (127 signatures)

- J. ALVES, Accueil et Promotion des Immigrés; A. ALGAN, Ingénieur CNRS; P. ARCAN, Prêtre; P. ARON, Professeur agrégé; P. ARRIBAUD, Professeur à Rennes; V. ASSADAS, Professeur agrégé; T. ASSILIN HAMON, Etudiant, ASTI de Cherbourg; A. BALIKCI, Professeur; JM Bardou, Universitaire; C. BAUMFELDER, Universitaire; R. BENNEGADI, Psychiatre; P. BERTRAND, Evêque; JP BIERERAND, Ingénieur CNRS; J. BILLIEZ, Universitaire; D. BONNECHERE, Syndicaliste; M. BONNECHERE, Universitaire; F. BOUCHAYER, Sociologue; G. BOULANGER, Président du Syndicat des Avocats de France; S. BOULOT, Enseignant; F. BOURDILLON, Médecin; F. BRIDY, Chef d'entreprise; Y. BURDOLOT, CASU, dessinateur; J. CARDONNEL, Prêtre; D. CHARPAILLON, Vicaire-Général (Autun); J. CHATAGNER, Directeur de La Lettre; J. CHATELLIER, AdJ, au foyer insalé de Nantes; B. CHENU, théologien; J. CLAUDE, Prêtre; M. CLAVEL, Enseignant; A. COGNE, Commission municipale (Rennes); J. COGNE, Professeur; P. COLLET, Prêtre; Commission diocésaine Justice et Paix (Pontoise); F. COMPANY, Sète; S. CORDELLIER, Responsable associatif; J. COSIO, Universitaire; J. COSTA-LASCOUR, Chercheur (Paris); K. COUPER, Universitaire; D. CREACH-CADEE, Président France-Plurielle; L. DABENE, Professeur d'Université; J. DAKLEJA, Enseignante; M. DE MEULEMESTER, Sète; Y. DESCHAMPS, Informaticien; JD DOLFUS, Pasteur; Y. DUBOSSON, Administrateur CDT APAS; M. DUMONT, Ingénieur CNRS; J. DUVAU, Secrétaire Gal du SNE Sup (FEN); M. EGERMAN, Prêtre (Les Mureaux); P. EVAINE, Syndicaliste; P. FALLOURD; R. GALLISSOT, Universitaire; F. GASPARD, Député; M. GAUTHRON, Médecin; F. GEZE, Editeur; A. GUESSIER, Universitaire; M. GUESSIER, Ingénieur CNRS; M. GUILLEMIN, Démographe; B. HANVAE, Architecte; C. HINSCHEBERG, Professeur; G. JACQUE, Secrétaire USC-CGT; JP JABOUÏF, Psychologue; A. JANQUARY, Enseignante; L. JONQUET; P. JORDAN, Maître conférence EHSS; J. KERLAN, Prêtre; G. KIH, Vicaire Général; B. KÖPPEL, Ingénieur CNRS; A. LACROIX, Délégué Général STAJ; AN LAGARDE, Ingénieur CNRS; A. LAHALLE, Juriste CNRS; B. LAMBIOTTE, Inspectrice Education Nationale; M. LAMBIOTTE, Directeur Recherche CNRS; M. LAPERSOMNE, Documentaliste; M. LECLERC, Avocat; M. LEGERARD (St Sauveur); M. LEMASNE, Universitaire; D. LEVIN, Sociologue; M. LEVYIS, Ecrivain; M. L'HERITEAU, Maître de Conférence Paris; LOUP, Dessinateur; M. MARE, Anthropologue; J. MAITRE, Directeur Recherche CNRS; G. HARDON, Inspecteur des Impôts; F. HARDON, Secrétaire Général CLP; G. MATHIAS, Assistant; C. MEILLASSOUX, Directeur Recherche CNRS; H. MOKRY, Président CLAPEST; M. RASANOELY, Enseignant; A. MORICE, Chercheur CNRS; G. ODENT, Universitaire; C. ORSONI, Universitaire; F. PERRAULT, Ecrivain; V. PEYRON, Universitaire; E. PICHENOT, Secrétaire SGEN-CDT; M. PISIGO, INA; F. POUILLOIN, Maître Conférence EHSS; B. PRACHT, Secrétaire Gal Union Synd. Construction CGT; D. PRYEN, Editeur; C. QUIMINAL, Universitaire; P. RASANOELY, Fonctionnaire; M. RIAUDEAU, Enseignant; L. RIZZU, Secrétaire Mal CLAP; JM RONCIER, Président STAJ; C. RODIER, Juriste; G. ROSSET, Ingénieur CNRS; M. ROUAH; M. ROUX, Universitaire; M. ROZEN; J. SALIBA, Universitaire; P. SECOND, Ingénieur CNRS; SINE, Dessinateur; J. YOUNG, Journaliste; M. TRIPIER, Sociologue; P. TRIPIER, Universitaire; F. YOUNG, Journaliste; M. UNAILLAT, Secrétaire Gal SENS (FEN); L. VALENSI, Directeur Etudes EHSS; R. VANDEPERRE, Administrateur; G. VERBURT, Sociologue; R. VIAL, Journaliste; JM VILLEGIER, Universitaire; ME VIOLA, Médecin; G. DE WANGEN, Secrétaire Général France Terre d'Asile; G. WELZER, Député.

A la date du 9 juillet 1986, le nombre total des signatures recueillies et retournées à Paris s'élève à 4.830, venant principalement des départements suivants: Rhône (1.673); Région Parisienne (894); Loire Atlantique (465); Loire (254); Cher (203); Vosges (157); Isère (113) et 1.071 venant des autres départements.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES: Claire RODIER / CCP PARIS 25304-92 R CONTACTS TELEPHONIQUES: 43-72-75-85 - 43-72-47-21

JUSTICE

EN SAISSANT LA COMMISSION DES RECOURS

Les « Irlandais de Vincennes » veulent obtenir le statut de réfugié politique en France

Les trois « Irlandais de Vincennes » tentent d'obtenir le statut de réfugié politique en France, car ils redoutent les persécution politiques dans leur pays d'origine, la République d'Irlande. Arrêtés le 28 août 1982 à Vincennes par les gendarmes du GIGN, puis inculpés, Michael Plunkett, Stephen King et Mary Reid avaient vu l'ensemble de la procédure annulée, en raison des graves irrégularités commises par les gendarmes lors de la perquisition à leur domicile. Après dix mois de détention provisoire dans les prisons françaises, les nationalistes irlandais

avaient demandé - en vain - le statut de réfugié à l'OFFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), le 21 octobre 1983.

C'est contre la décision de refus de l'OFFPRA que les Irlandais ont saisi la commission des recours des réfugiés. Cette dernière s'est réunie, mardi 8 juillet, au palais de justice de Paris afin d'examiner le recours déposé par les nationalistes républicains.

Les « Irlandais de Vincennes » doivent d'abord convaincre leurs juges qu'ils ont été victimes de persécution politiques dans le passé de la part des autorités de Dublin. Tous trois, entièrement voués à la cause irlandaise, étaient membres de l'IRSP, le parti socialiste de la République d'Irlande, une organisation légale.

Michael Plunkett, ancien président de l'IRSP, est incarcéré en Irlande du Sud après l'attaque d'un train postal en 1976. Selon Amnesty international, il subit alors des « mauvais traitements » infligés par ses geôliers. Sa compagne, Mary Reid, a mené plusieurs campagnes contre l'incarcération de son mari et les procédures d'exception utilisées par la justice et la police irlandaises contre les atteintes à la liberté de l'Etat. Elle-même est la première femme à avoir été traduite devant le Special Criminal Court, tribunal d'exception. Stephen King, comme les deux autres, fait état de harcèlements policiers dirigés contre lui et d'assassinats de plusieurs de ses compagnons militants.

Afin d'obtenir les garanties du statut de réfugié, il leur faudra également persuader la commission des recours qu'ils risquent de nouvelles persécution en cas de retour en Irlande du Sud. Leurs avocats, M^{rs} Antoine Comte pour Plunkett et Reid, M^{rs} Bernard Darteville pour

King (qui a aujourd'hui politique ment pris ses distances par rapport à ses deux camarades), tirent ici argument de l'« affaire de Vincennes » présentée à cette occasion par la presse comme des activistes de l'INLA (organisation militaire clandestine liée à l'IRSP), leurs clients seraient menacés de représailles dans leur pays natal, perpétrées, par exemple, par des groupes paramilitaires. Ils pourraient aussi être déferés au « Special Criminal Court » au cas où, selon la législation d'exception, un policier estimait que l'un d'entre eux a fait partie d'un mouvement interdit (INLA en l'occurrence).

Les risques de persécution sont, dès lors, incontestables aux yeux des avocats qui s'appuient sur une déclaration de M. Sean Mac Bride en faveur de leurs clients. M. MacBride, avant de fonder Amnesty international et de recevoir le prix Nobel de la paix, fut un activiste républicain, aux temps de la « guerre civile ». Le défenseur des droits de l'homme estime qu'en Irlande du Sud, pour des délit motivés par des raisons politiques, « un suspect n'est pas assuré de bénéficier du fonctionnement normal de la justice ». Un témoignage que M^{rs} Darteville a voulu compléter par un passage du livre du capitaine Paul Barril, *Missions très spéciales*, dans lequel l'officier du GIGN affirme que les services spéciaux britanniques entendent « liquider physiquement » les trois nationalistes républicains s'ils retournent sur le sol britannique.

La commission des recours des réfugiés rendra sa décision dans deux mois environ au sujet de ceux qui ne veulent plus être des Irlandais de Vincennes, mais simplement de France.

ERICH INCYAN.

UN ARRÊT DE LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

Klaus Barbie devra répondre des déportations de juifs et de celles des résistants déportés par la suite

L'affaire Klaus Barbie est maintenant en état d'être jugée. La chambre d'accusation de Paris, désignée par la chambre criminelle de la Cour de cassation, le 20 décembre 1985, pour tirer les conséquences de la définition donnée ce jour-là par cette dernière juridiction des crimes contre l'humanité, a rendu, mercredi 9 juillet, sous la présidence de M. Jean Pascal, l'arrêt renvoyant l'accusé chef de la section IV de l'Einsatzkommando de Lyon, de 1942 à 1944, devant les assises du Rhône.

Cet arrêt complète celui qui fut rendu le 4 octobre 1985 par la chambre d'accusation de Lyon et qui n'avait alors retenu contre Barbie que ses actions contre les juifs, considérant que les faits de torture ou de déportation et de mort de combattants de la Résistance, ou supposés tels, par l'accusé, constituaient des crimes de guerre aujourd'hui prescrits et non des crimes contre l'humanité, qui seuls sont imprescriptibles, aux termes de la loi de 1964.

C'est cette interprétation des articles 6 b et 6 c du statut du tribunal militaire international de Nuremberg que la chambre criminelle avait consacrée, lorsqu'elle examina les poursuites qu'avaient formées, contre la décision de Lyon, la Ligue des droits de l'homme et plusieurs associations d'anciens déportés ou combattants de la Résistance, ainsi que la veuve d'une des victimes, M^{me} Nicole Gompel, dont le mari fut torturé à mort. Sa décision donnait du crime contre l'humanité la définition suivante : « Les actes inhumains et les persécution qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique, non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à des collectivités raciales ou religieuses, mais aussi contre les

adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition ».

Il s'agissait, dès lors, pour la chambre d'accusation de Paris, de rechercher parmi les faits qu'avait écartés la cour de Lyon, ceux qui pouvaient correspondre à cette définition. Ces faits ou séries de faits étaient au nombre de six :

- 1) La mort du commissaire de police Jules Cros, arrêté en 1943 et torturé jusqu'à la mort au fort de Montluc à Lyon, pour avoir laissé échapper quatre résistants ;
 - 2) Les faits de torture ou de déportation de personnes au cours des années 1943 et 1944, en raison de leurs activités réelles ou supposées dans la Résistance et déportées avant le 11 août 1944 ;
 - 3) La rafle aux ateliers de la SNCF à Oullins (Rhône), opérée le 9 août 1944, au cours de laquelle un cheminot fut exécuté, d'autres arrêtés, mais, en fin de compte, relâchés ;
 - 4) Le cas de Régine Storza, d'origine juive, arrêtée le 22 juin 1944 pour acte de résistance et déportée à Auschwitz ;
 - 5) Le cas du professeur Marcel Gompel, torturé et mort à Montluc, dans un local appelé la « baraque aux juifs » ;
 - 6) La déportation des résistants embarqués dans le convoi qui quitta Lyon le 11 août 1944 à destination de l'Allemagne et qui fut le dernier avant la libération de cette ville.
- La chambre d'accusation de Paris a finalement retenu à la charge de Klaus Barbie trois de ces faits : les tortures suivies de mort du professeur Gompel, les séquestrations et déportations de résistants opérées en 1943 et 1944, ainsi que la déportation de ceux amenés par le dernier train du 11 août 1944. Elle fonde sa décision sur une distinction entre le crime contre l'humanité et le crime de guerre.

Cruautés ou persécution

« L'auteur du crime contre l'humanité, dit-elle, doit avoir agi dans le cadre de son adhésion à une politique d'hégémonie idéologique telle que l'idéologie national-socialiste du III^e Reich. Ce mobile doit être spécial, alors que le crime de guerre exige seulement l'intention coupable ».

Ainsi, les juifs et les résistants persécutés de façon systématique, au nom d'un Etat pratiquant cette politique d'hégémonie idéologique - les uns en raison de leur appartenance à une communauté raciale ou religieuse, les autres en raison de leur opposition à cette politique - peuvent avoir été victimes de crimes contre l'humanité.

L'arrêt de la chambre d'accusation juge ainsi que la mort du professeur Gompel constitue bien un crime contre l'humanité, « s'agissant d'un acte de cruauté ou de persécution commis de façon systématique, pour des motifs raciaux ou religieux et s'insérant dans une politique d'hégémonie idéologique de l'Etat nazi, dont Klaus Barbie a eu connaissance et qu'il a approuvée ». De même, elle dit des tortures et déportations de personnes au cours des années 1943 et 1944, à la lumière des témoignages des rescapés, que si la torture infligée pour obtenir des renseignements entre dans le cadre d'une mission militaire, le fait pour Barbie de décider ensuite la déportation des torturés qu'il gardait à sa disposition, sachant que ceux-ci seraient internés dans des camps de concentration - où ils seraient soumis à des conditions de vie conduisant à leur extermination plus ou moins rapide - constitue l'acte de cruauté qui a été l'exécuteur de la politique d'hégémonie idéologique du III^e Reich.

C'est la même motivation qui conduit la chambre d'accusation de Paris à tenir aussi pour des crimes contre l'humanité la déportation des résistants emmenés le 11 août 1944. Il en est de même pour Régine Storza, déportée, elle, à Auschwitz, le 11 juillet 1944.

En revanche, ni l'assassinat du commissaire de police Jules Cros, ni la rafle opérée aux ateliers de la SNCF d'Oullins ne peuvent être considérés comme des crimes contre l'humanité, la chambre d'accusation estimant que, pour ces faits-là, la preuve n'a pu être rapportée que l'inculpé agissait au nom de la politique d'hégémonie du III^e Reich.

Les associations de résistants, qui s'étaient constituées partie civile, avec la Ligue des droits de l'homme, n'ayant pas l'intention de se pourvoir en cassation contre cet arrêt, M^{rs} Jacques Vergès, avocat de Klaus Barbie étant dans les mêmes dispositions, le dossier se trouve donc en état d'être examiné par la cour d'assises du Rhône. C'est à cette juridiction qu'il appartiendra maintenant de fixer la date du procès et d'en organiser le déroulement.

On n'envisage cependant pas la possibilité d'une ouverture de ce long débat avant le début de l'année 1987. Il faut retenir un effet que la chambre criminelle de la Cour de cassation aura encore à examiner, en octobre prochain, deux pourvois formés par des familles de victimes de Klaus Barbie, dont la chambre d'accusation de Lyon a déclaré les constitutions de partie civile irrecevables.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

AU TRIBUNAL DE PARIS

M^{me} Mary Seurat gagne son procès contre « VSD » et le docteur Raad

La première chambre du tribunal de Paris, présidée par M. Jean Michel Guib, a condamné, mercredi 9 juillet, le journal VSD et le docteur Razah Raad, à payer respectivement 100 000 francs et 40 000 francs de dommages et intérêts à M^{me} Mary Seurat, épouse de Michel Seurat, l'un des otages français détenus au Liban.

M^{me} Seurat reprochait à l'hebdomadaire d'avoir, dans son numéro daté 3-9 avril 1986, publié, sans son autorisation, des photographies d'elle-même, et au docteur Raad, qui venait de rentrer de Liban, qu'il avait été chargé par le gouvernement français d'engager des négociations pour la libération des otages - d'avoir fourni, lui-même, au journal les clichés qui furent accompagnés d'une interview dont M^{me} Seurat estimait certains passages dommageables pour elle-même. M. Raad déclarait, notamment, qu'il avait été étonné d'apprendre que Mary Seurat avait été mariée à un Palestinien proche du Fatah (le Monde du 20 juin).

Dans son jugement, le tribunal déclare : « En dehors du caractère odieux des insinuations que suggèrent les propos du docteur Raad, VSD et la journaliste auteure de l'article, M^{me} Armelle Ogier, ont porté gravement atteinte à l'intimité de la vie privée passée et présente de M^{me} Seurat. Il ajoute : « Le préjudice ainsi causé est d'autant plus important que M^{me} Seurat se trouve, depuis l'enlèvement de son mari, dans une situation dramatique et infamante douloureuse qui devrait commander respect et réserve ».

Pour ce qui concerne le docteur Raad, le tribunal retient en défini-

tive que la remise au journaliste de VSD des photographies et des lettres appartenant à M^{me} Seurat, et qui se trouvaient alors en sa possession, comme le fait de les avoir laissés photographier sans l'autorisation expresse et préalable de la plaignante - tout comme la tenue des propos rapportés - constituent des fautes certaines et personnelles au sens de l'article 1382 du code civil, qui ont causé un grave préjudice à la demanderesse.

Le tribunal a ordonné l'exécution provisoire de sa décision concernant VSD, mais n'a pas estimé nécessaire d'appliquer la même mesure au docteur Raad.

A la cour d'appel de Paris

M. PHILIPPE ROBRIEUX DÉBOUTÉ DE SON ACTION CONTRE « LE MONDE »

La première chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, mercredi 9 juillet, l'ordonnance de juge des référés qui avait rejeté, le 23 mai 1986, la demande de M. Philippe Robrieux tendant à la publication par le Monde d'un droit de réponse après la réaction de M. Gérard London, fils d'Arur London, à la notice nécrologique du dirigeant communiste Raymond Guyot, que M. Robrieux avait signée dans les colonnes du journal.



HUMIDIFICATEUR D'AIR A EFFICACITE VISIBLE (Procédé : ultrason)
Pour bureaux et maisons jusqu'à 150 m²
Respirez l'air pur, sans bactéries et dans le silence, comme si vous étiez à la montagne.
Distributeur : Joseph Brand,
Cortice N.N. DRAP, 06340 LA TRINITE
Tél. : 93.27.11.34. Téléc. : 462.227. F

JEU DE LA FORTUNE

GRATTEZ ET GAGNEZ

65.000.000 F EN JEU DONT 150 CITROËN BX

FAITES LA PAIRE
Pour gagner, c'est très simple. Si, au grattage du ticket-jeu, les 2 valeurs, à droite comme à gauche, sont identiques, vous gagnez immédiatement. Sinon, collectionnez les tickets pour former une autre paire gauche-droite gagnante.

ASSEMBLEZ LES LETTRES
C'est la vraie chance du jeu de la fortune. Si le BX apparaît, ou si vous reconstituez lettre par lettre le mot CITROËN ; à vous la BX. Alors collectionnez vos tickets à chaque passage, dans les stations TOTAL participantes.

TOTAL
QUAND LA FORTUNE EST BONNE LE PLAISIR EST TOTAL

JEU GRATUIT SANS OBLIGATION D'ACHAT.

صحة امة الاصل

Bernard T... renfloue

EN BREF

PARRAINAGE

TWA Promena

2 nuits d'hôtel

ÉDUCATION

ENVIRONNEMENT

SITES POLLUÉS, PYRALÈNE, SAUMURES D'ALSACE

Pas de vacances pour le ministre de l'environnement

Armés de pelles, de râteaux et de sacs poubelle, un millier de jeunes bénévoles ont commencé à jouer les éboueurs dans une vingtaine de stations françaises de villégiature. En lançant cette opération intitulée « En vacances, je suis nature », M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, entend montrer aux estivants que les sites les plus séduisants sont aussi les plus sensibles et que chacun doit participer à leur protection.

Les six points les plus chauds de cette campagne de nettoyage sont, en effet, des hauts lieux du tourisme où le flot des visiteurs laisse derrière lui des tonnes d'ordures. On a choisi, pour l'été 1986, Les Sables-d'Olonne, la forêt de Fontainebleau, le cirque de Gavarnie, les gorges de l'Arèche, l'île de Port-Croix et les rives du lac de Serre-Ponçon.

En expliquant à la presse, mardi 8 juillet, les détails de cette action, et en dressant le bilan de dix ans d'application de la loi de protection de la nature, M. Carignon a évoqué d'autres sujets d'actualité, notamment l'incendie du transformateur de Villeurbanne. « Les entreprises qui possèdent des transformateurs au pyralène et qui ne les auraient pas déclarés d'ici au 8 août se mettront en infraction », a précisé le ministre. Mais on s'est aperçu que des milliers d'autres appareils, comme les condensateurs, contenaient eux aussi du PCB et en

quantité deux à trois fois plus importante. Les services de l'environnement s'efforcent actuellement de les identifier et de les recenser. S'ils se révélaient dangereux, ils seraient soumis, comme les transformateurs, au régime de la déclaration obligatoire. Leurs propriétaires seraient alors mis en demeure de renforcer leur protection contre l'incendie.

M. Carignon a annoncé que l'on cherchait, dans l'est de la France, un site pouvant recevoir une seconde usine de destruction du pyralène, afin de doubler les capacités de celle de Saint-Vulbas, dans l'Ain.

Pour les saumures rejetées dans le Rhin par les Mines de potasse d'Alsace, la France a renoncé à les injecter dans le sous-sol alsacien comme elle s'y était engagée auprès de ses partenaires européens. Une commission de quatre experts français devra proposer une nouvelle solution d'ici au 1^{er} octobre prochain.

Répondant aux questions des journalistes, le ministre de l'environnement a enfin précisé que, si le parc d'Euro-Disneyland s'installait à Marne-la-Vallée, l'ensemble du projet devrait être accompagné d'une étude d'impact. En revanche, si Paris était retenu pour l'organisation des Jeux olympiques de 1992 et si le stade olympique était construit dans le bois de Vincennes, il ne serait soumis qu'à une simple enquête publique sans qu'il y ait obligation d'étude d'impact.

MARC AMBROSE-RENDU.

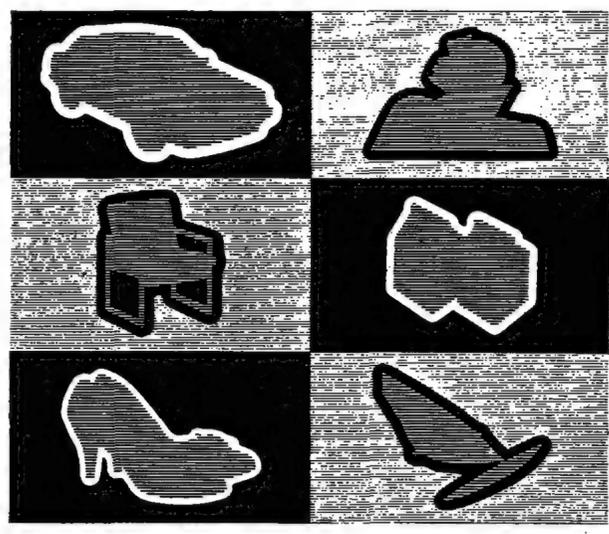
M. GUICHARD EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, député RPR de Loire-Atlantique, a été élu mardi 8 juillet à la présidence du conseil d'administration du Conservatoire du littoral. Il succède à M. Louis Le Penzec, député socialiste du Finistère.

M. Guichard avait créé le Conservatoire en 1974 alors qu'il était

ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et des transports. En prenant ses fonctions, il s'est félicité du travail accompli par le Conservatoire qui, au cours des dix dernières années, a acquis plus de deux cents domaines s'étendant sur 28 000 hectares et mettant ainsi à l'abri 360 kilomètres de rivages.

Nous participons à l'essor des industries que nous servons



EniChem utilise l'énergie et l'innovation pour aider au développement des nombreuses industries - de l'automobile au textile, en passant par l'emballage et l'ameublement.

Grâce à une étroite collaboration avec ses clients directs et indirects, EniChem suit ses matériaux d'un bout à l'autre de la chaîne de transformation - des matières premières aux produits finis.

EniChem est l'un des producteurs pétrochimiques les plus importants et les plus diversifiés d'Europe. Basé sur des moyens techniques et commerciaux considérables, EniChem, partenaire de ses clients, contribue à

l'amélioration de la valeur ajoutée des produits existants et à la conception des produits futurs.

Le large faisceau des matières premières EniChem couvre l'industrie: produits chimiques de base, plastiques, polymères techniques, caoutchouc et latex synthétiques, fibres synthétiques, intermédiaires pour détergents, produits agricoles, produits de chimie fine et spéciaux, produits pharmaceutiques et autres. Tous ces matériaux sont disponibles à travers un réseau mondial de vente et de distribution. EniChem peut certainement faire quelque chose pour vous!



EniChem (France) SA, Rue Lionel Terray 10, 92504 Rueil-Malmaison. Téléphone: 1-47 0892 49. Téléc. 203 996. Fax: 1-47 0804 69

Bernard Tapie renfloue les jeunes

De notre envoyée spéciale

Béziers. — Après avoir survécu des entreprises de la faillite, Bernard Tapie s'intéresse aux jeunes chômeurs. Il a répondu à la lettre de la chambre de commerce de Béziers: mardi 8 juillet, la « première école de vente en France » est née en Languedoc-Roussillon. Il s'agit en fait d'un cycle de formation en treize semaines (dont deux de stage en entreprise) destiné aux jeunes demandeurs d'emploi de dix-huit à vingt-cinq ans. Le corps enseignant se compose de formateurs de la chambre de commerce et de professionnels du Groupe Bernard Tapie (GBT). Gratuit pour les élèves, ce « stage Bernard Tapie », comme l'appelle M. Tressol, président de la chambre de commerce, est financé, à raison de 450 000 francs par session, par GBT, la chambre de commerce et l'ANPE.

Mardi avait lieu la sélection des candidats, non bacheliers pour la plupart, après une présélection sur dossiers qui en avait éliminé les deux tiers. Les cent restants se sont présentés devant quatre jurys chargés d'évaluer leurs aptitudes à la vente. Pour le courage: Don Hebray, l'homme qui a sauté en maillot dans l'eau glacée de l'océan Arctique. Pour l'imagination: le publicitaire Jacques Séguéla. Pour la capacité à convaincre: Georges Falconnet, directeur commercial de Citroën. Et pour l'ambition: Bernard Tapie, bien entendu.

Au panier, les livres! Ici, on teste les dons de chacun en éliminant les idées reçues et les clichés. « Les jeunes non diplômés ont gardé intactes leurs qualités innées, ce ce sont ceux-là qui, d'emblée, sont éliminés du circuit du travail », explique Bernard Tapie.

Mais les adolescents qui défilent devant ces stars marquant singulièrement d'imagination. « Quand on leur dit « mer », ils répondent soleil, vacances, bateau... comme le ferait un enfant de huit ans », constate, attaché, Bernard Tapie. « C'est à croire qu'ils ont arrêté de penser depuis cet âge. » Il est vrai qu'avec le chômage... « Quand l'horizon est bouché, comment avoir un grain de folie? », remarque Jacques Séguéla, qui constate toutefois que « les filles ont un meilleur équilibre imagination-rigueur. Elles appréhendent mieux l'effort à fournir ». Pour le courage, en revanche, 20 sur 20! C'est sans hésiter que les candidats, à la demande de Don

Hebray, ont escodé la rambarde du balcon du premier étage.

Déçu, Bernard Tapie l'est certainement: « Les jeunes d'aujourd'hui cherchent à rester dans le rang: moi, je veux qu'on les reconnaisse dans la rue, qu'ils soient eux-mêmes. » Gérard Falconnet lui demande: « Qu'achèterais-tu si tu avais beaucoup d'argent? », il répond sans hésiter: « Un hélicoptère. » Un peu plus tard, il se reprend: « J'aurais dû dire des actions en Bourse. »

Bernard Tapie se propose de révéler à eux-mêmes ces jeunes paralysés par le chômage ambiant, et de leur trouver un emploi. Les meilleurs sont déjà assurés d'obtenir un stage chez lui, chez Séguéla ou Citroën. « La France manque de vendeurs, ce sont les entreprises qui viendront à eux, et non l'inverse », dit-il, confiant.

Trois sessions par an de quarante élèves chacune sont prévues à la chambre de commerce de Béziers. La première commencera le 1^{er} septembre, et, si l'opération réussit, elle fera des petits ailleurs en France. Après les Restaurants du cœur de Coluche, les écoles du cœur de Tapie?

A. La.

SCIENCES

L'exploration du « Titanic »

PREMIERS PAS VERS L'ÉPAVE

Une trentaine de chercheurs américains ont levé l'ancre, le mercredi 9 juillet, de Woods-Hole (Massachusetts) pour se rendre dans la région de Terre-Neuve, sur les lieux où repose l'épave du Titanic. Cette expédition, financée par l'Institut océanographique de Woods-Hole et la marine de guerre américaine, sera conduite par le professeur Robert Ballard, qui, l'an dernier, avait largement contribué à la découverte de l'épave qui gît par 4 000 mètres de fond. Des photographies exceptionnelles du Titanic, coulé tragiquement le 15 avril 1912 après une collision avec un iceberg, avaient été prises.

Pour cette nouvelle campagne, les Américains disposeront d'un petit sous-marin de poche, l'Alvin, à bord duquel prendront place trois océanographes qui pourront à loisir étudier, filmer l'épave, particulièrement la

partie arrière du paquebot. Nombre d'experts pensent en effet que la coque du navire se serait brisée en touchant le fond à la hauteur de la troisième des quatre cheminées. Au cours de cette expédition, d'une dizaine de jours, l'Alvin devrait emmener pour quelques plongées un engin télécommandé, le Jason Junior, porteur d'une caméra à grand angle et capable de se faufiler à l'intérieur de l'épave.

Les Français devaient participer à cette campagne et tester un robot sous-marin, le Robin, équipé lui aussi de caméras noir et blanc et couleur. Mais faute des crédits nécessaires, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) a dû renoncer récemment (le Monde du 1^{er} juillet) et laisser la mort dans l'âme, la part belle aux Américains.

J.-F. A.

FAITS DIVERS

La mort d'un Mauricien

UNE LETTRE DES CONCIERGES D'UN IMMEUBLE DU 16^e

A la suite de l'article intitulé « Dans un bidonville du 16^e - La mort de Clency Finn », paru dans le Monde du 26 juin, où il était notamment écrit: « Introuvable médiateur entre les communautés, le gardien ne se faisait pas prier. Pour peu qu'un postulant soit connu au village et lui remette une « petite pièce », il lui trouvait un logement... et rassurait le propriétaire, lequel lui revendrait cela lors des étrennes », M. et M^{me} Gérard, concierges de l'immeuble du 63, avenue Raymond-Poincaré, estiment « que ces affirmations sans fondement mettent en cause sa manière gratuite de cause de leur moralité ». Ils « tiennent à préciser qu'à la demande d'un certain nombre de propriétaires (une vingtaine seulement sur quelque quatre-vingts), [ils s'occupent] de trouver un occupant pour les chambres de service des 7^e et 8^e étages. Les propriétaires fixent eux-mêmes le prix de location et, suivant la tradition, les occupants des chambres de service paient le loyer au concierge. »

Incendies: pas assez de Canada? — Douze pompiers légèrement blessés, des hangars et des granges réduits en cendres, un millier de vaches de bétail asphyxiées, 2 000 campements évacués en catastrophes, plusieurs routes coupées et plus de 3 500 hectares de forêts et de broussailles parties en fumée: tel est le premier bilan des incendies qui ravagent le Var et les Bouches-du-Rhône depuis dimanche. Mais déjà les maires des six communes des Bouches-du-Rhône le plus touchées ont adressé un télégramme au ministre de l'Intérieur pour dénoncer « le manque de surveillance, de prévention, de moyens aériens et de coordination » qui, selon eux, a entravé la lutte contre le feu. A la Sécurité civile, on estime que « la saison ne fait que commencer » et qu'« il sera toujours temps en septembre de faire le bilan et de déterminer les lacunes ».

EN BREF

• Dix-neuf morts après le passage du cyclone « Peggy » aux Philippines. — Dix-neuf personnes sont mortes aux Philippines, mercredi 9 juillet, lors du passage du cyclone « Peggy », dont les vents ont atteint des vitesses de 150 kilomètres à l'heure. Treize d'entre elles ont péri dans des glissements de terrain qui se sont produits dans la région de Baguio, à Manille et dans les provinces du Nord, plus de quatre cents

familles ont été évacuées, mais les autorités craignent que la montée rapide des eaux ne les contraigne à prendre de nouvelles mesures.

• Taxis parisiens: subvention pour des glaces blindées. — M. Edouard Frédéric-Dupont, député (FN) de Paris et maire du septième arrondissement, a annoncé, mercredi 9 juillet, que les chauffeurs de taxi parisiens qui souhaitent équiper leur véhicule d'une glace blindée bénéficient d'une subvention de 1 500 francs (dont 1 000 francs de l'Etat et 500 francs de la Ville).

Si ce dispositif a été fort peu utilisé jusqu'ici, c'est qu'il coûte 6 000 francs, que même avec l'adjonction d'un gyrophare et d'un système de blocage des portes les professionnels doutent de son efficacité et qu'en tout état de cause ils ne souhaitent pas transformer leur véhicule, car celui-ci devient ensuite difficile à revendre.

(Publicité)

PARRAINAGE

L'Association médicale franco-palestinienne propose le parrainage d'enfants au Liban et en Cisjordanie. Ecrire: 14, rue de Nantouil, 75015 Paris, ou téléphoner: (1) 45-30-12-08 mardi après 19 heures ou mercredi matin.

CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

En réponse des déportations de juifs et résistants déportés par la suite

Le président de la chambre d'accusation de Paris, M. Jean-Claude Guille, a répondu à la lettre de la chambre de commerce de Béziers, mardi 8 juillet, la « première école de vente en France » est née en Languedoc-Roussillon. Il s'agit en fait d'un cycle de formation en treize semaines (dont deux de stage en entreprise) destiné aux jeunes demandeurs d'emploi de dix-huit à vingt-cinq ans. Le corps enseignant se compose de formateurs de la chambre de commerce et de professionnels du Groupe Bernard Tapie (GBT). Gratuit pour les élèves, ce « stage Bernard Tapie », comme l'appelle M. Tressol, président de la chambre de commerce, est financé, à raison de 450 000 francs par session, par GBT, la chambre de commerce et l'ANPE.

Mardi avait lieu la sélection des candidats, non bacheliers pour la plupart, après une présélection sur dossiers qui en avait éliminé les deux tiers. Les cent restants se sont présentés devant quatre jurys chargés d'évaluer leurs aptitudes à la vente. Pour le courage: Don Hebray, l'homme qui a sauté en maillot dans l'eau glacée de l'océan Arctique. Pour l'imagination: le publicitaire Jacques Séguéla. Pour la capacité à convaincre: Georges Falconnet, directeur commercial de Citroën. Et pour l'ambition: Bernard Tapie, bien entendu.

Au panier, les livres! Ici, on teste les dons de chacun en éliminant les idées reçues et les clichés. « Les jeunes non diplômés ont gardé intactes leurs qualités innées, ce ce sont ceux-là qui, d'emblée, sont éliminés du circuit du travail », explique Bernard Tapie.

Mais les adolescents qui défilent devant ces stars marquant singulièrement d'imagination. « Quand on leur dit « mer », ils répondent soleil, vacances, bateau... comme le ferait un enfant de huit ans », constate, attaché, Bernard Tapie. « C'est à croire qu'ils ont arrêté de penser depuis cet âge. » Il est vrai qu'avec le chômage... « Quand l'horizon est bouché, comment avoir un grain de folie? », remarque Jacques Séguéla, qui constate toutefois que « les filles ont un meilleur équilibre imagination-rigueur. Elles appréhendent mieux l'effort à fournir ». Pour le courage, en revanche, 20 sur 20! C'est sans hésiter que les candidats, à la demande de Don

Hebray, ont escodé la rambarde du balcon du premier étage.

Déçu, Bernard Tapie l'est certainement: « Les jeunes d'aujourd'hui cherchent à rester dans le rang: moi, je veux qu'on les reconnaisse dans la rue, qu'ils soient eux-mêmes. » Gérard Falconnet lui demande: « Qu'achèterais-tu si tu avais beaucoup d'argent? », il répond sans hésiter: « Un hélicoptère. » Un peu plus tard, il se reprend: « J'aurais dû dire des actions en Bourse. »

Bernard Tapie se propose de révéler à eux-mêmes ces jeunes paralysés par le chômage ambiant, et de leur trouver un emploi. Les meilleurs sont déjà assurés d'obtenir un stage chez lui, chez Séguéla ou Citroën. « La France manque de vendeurs, ce sont les entreprises qui viendront à eux, et non l'inverse », dit-il, confiant.

Trois sessions par an de quarante élèves chacune sont prévues à la chambre de commerce de Béziers. La première commencera le 1^{er} septembre, et, si l'opération réussit, elle fera des petits ailleurs en France. Après les Restaurants du cœur de Coluche, les écoles du cœur de Tapie?

AU TRIBUNAL DE PARIS

M^{me} Mary Saurat gagne son procès contre « VSD » et le docteur Ra...

Le premier tribunal de instance de Paris, présidé par M. Jean-Claude Guille, a rendu, mercredi 9 juillet, un arrêt en faveur de M^{me} Mary Saurat, épouse de M. Ra... Le tribunal a condamné « VSD » et le docteur Ra... à verser à M^{me} Saurat la somme de 100 000 francs et à lui verser les intérêts à compter du jour de la condamnation.

M^{me} Saurat avait demandé au tribunal de condamner « VSD » et le docteur Ra... à verser à elle la somme de 100 000 francs et à lui verser les intérêts à compter du jour de la condamnation.

TWA Promenades Américaines: l'affaire de l'été.

2 nuits d'hôtel gratuites

Réservez 5 nuits d'hôtel dans certains Holiday Inns*, TWA Promenades Américaines vous offre 2 nuits supplémentaires pour une semaine entière aux Etats-Unis.

3 semaines de voiture gratuites

Une offre fabuleuse de TWA Promenades Américaines et de Hertz: une location de voiture sans chauffeur* gratuite (minimum 2 personnes). — 3 semaines gratuites en Floride. — 1 semaine gratuite en Californie et des conditions spéciales pour la 2^e semaine. — 1 semaine gratuite pour la plupart des autres Etats.

Les bas tarifs transatlantiques TWA

Toutes ces offres, combinées à nos bas tarifs transatlantiques vous permettent de profiter au mieux de l'affaire de l'été: TWA Promenades Américaines.

* Sous certaines conditions. Contactez TWA Promenades Américaines au 47.70.27.56 ou votre agent de voyages, pour plus d'informations. TWA ouvre la voie vers les USA.



culture

OPÉRA

« Idoménée », au Festival d'Aix-en-Provence

L'émotion cristallisée

La seconde création du Festival d'Aix-en-Provence, Idoménée, de Mozart, ne donne pas une entière satisfaction, malgré la direction précise de Hans Graf et l'admirable mise en scène de Pierre Strosser, trop exigeante, peut-être.

Si la nouvelle mise en scène d'Idoménée de Mozart, mercredi soir au Festival d'Aix-en-Provence, est nettement meilleure que celle de Don Giovanni, la production dans son ensemble ne nous paraît pas pour autant entièrement satisfaisante. On s'est passé « cet ouragan, cette tornade de musique », selon l'expression d'Harry Halbreich (1) ?

Rien à redire apparemment à la direction de Hans Graf (chef du Mozarteum de Salzbourg), précise, délicate, musicale, avec un orchestre de chambre de Cologne d'une grande finesse, et pourtant on ne reconnaît pas cette partition vibrante, dramatique, d'un extraordinaire lyrisme qui, souvent, semble ici ennuysée et sans

accent. L'admirable mise en scène statique, abstraite, de Pierre Strosser n'est cependant concevable que si elle est pleine à ras bord d'une violente émotion musicale, comme ce fut le cas à Lyon quand Strosser monta la Clémence de Titus, avec Theodor Guschlbauer. Impossible, autrement, de déjouer les pièges de l'opéra seria.

Mieux vaut connaître le livret avant la représentation, car celle-ci ne nous renseigne guère. Comme décor, une belle estampe grise sur un vaste écran éclairé par derrière où la mer et les nuages se confondent. De grandes parois noires réfléchissantes, le plancher également noir dominant l'avant-scène parsemée de graviers blancs et ardoises. Les éclairages très aigus de Patrice Trotter varient peu. Les costumes de Patrice Cauchetier flottent dans une époque imprécise : robes-manteaux vagues, aux couleurs douces et à la taille très haute, loges et longues capes.

Aucun détail anecdotique. La passion, les passions sont intériorisées. Les personnages entrent lentement sans bruit, les groupes forment des figures parfaites,

chacun reste immobile pendant le chant dans une attitude simple, stylisée, autour des protagonistes dont la musique imprègne lentement les gestes. L'émotion cristallisée affleure et le mystère des échos, avec, comme toujours chez Strosser, un sens profond de la fraternité humaine, de la souffrance partagée, du don de sa vie pour ceux qu'on aime, qui s'incarne en Idamante. Ilia et même ici Arbaque, le confident (dans un scène bouleversante). Enfin Idoménée s'inclinant devant son fils.

Non moins que pour l'orchestre, une telle conception est follement exigeante pour les chanteurs qui doivent être totalement investis par leurs personnages et la musique. Ce n'est pas le cas pour tous : la belle Ilia de Sylvia Greenberg est un rossignol aux expressions limitées ; Jeanne Piland paraît un peu timide pour le prince Idamante. En revanche, Eliane Coelho dont le visage frais et la robe de madone contrastent avec le caractère sec et dur de la princesse grecque, que tout le monde rejette, n'en porte pas moins son Electre au paroxysme, notamment dans le dernier air, qui lui a valu un triomphe.

Marek Torzewski, avec une voix étrange et délicate, incarne le plus émouvant des Arbaque ; les quinze Anglais The Sixteen forment un beau décor sculptural et vocal. Et surtout Anthony Rolfe Johnson, même s'il éprouve quelques difficultés techniques dans un rôle qu'il interprète pour la première fois, déploie toute la richesse du style mozartien, chaque mot, chaque note chargés d'humanité, de grandeur, d'expressivité. Mozart qui semble parfois assoupi se réveille et respire dès que chante ce bouleversant Idoménée.

Lui du moins nous montre que Strosser est dans le vrai. Souhaitons au cours des représentations prévues à Paris, Lyon, Nice, Strasbourg et Liège, qui, avec l'Action musicale Seita, coproduisent ce spectacle.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Dans son analyse de l'œuvre, pièce maîtresse du numéro que l'Avant-scène Opéra vient de consacrer à Idoménée (n° 89, 162 pages, 58 F).

* Prochaines soirées à Aix les 11, 16, 19 et 22 juillet.



Jeanne Piland et Anthony Rolfe-Johnson dans Idoménée

MUSIQUE SACRÉE

En Sorbonne

Un requiem pour ressusciter Saliéri

Musique en Sorbonne à inscrite à son programme des œuvres de Saliéri, rival de Mozart, mis à la mode par le film de Forman, Amadeus.

Non seulement Saliéri n'a pas tué Mozart - c'est une fable à laquelle personne ne pourrait croire sérieusement - mais encore, en dépit des allégations d'une pièce à succès, ce n'est pas lui qui a achevé le Requiem de son illustre cadet. S'il s'en était chargé, cette œuvre grandiose ne souffrirait pas, à la fin d'un bon nombre de ses parties, d'une conclusion abrupte et bâclée indigne de ce que promettaient les idées initiales.

On ne saurait reprocher à Musique en Sorbonne d'avoir fait courir les foules en insérant ce Requiem au programme de son avant-dernier concert, mais le grand mérite était de donner en complément une symphonie de Saliéri : Il giorno Onomastico, et, surtout, de faire découvrir, quatre jours plus tard, le Requiem d'Antonio Saliéri.

Jacques Grimbert, qui dirige Musique en Sorbonne, semblait étonné que le public n'ait pas été aussi nombreux, comme s'il devait y avoir

quelque urgence, pour les mélomanes, à se faire du talent de Saliéri une meilleure opinion que celle transmise par le film Amadeus... Rien de tel assurément : Vae Victis ! Et pourtant, le portrait-charge de Saliéri aura eu au moins le mérite de faire réagir ceux qui étaient à même d'en apprécier l'injustice, car voici que paraissent des enregistrements, notamment l'opéra Falstaff (Hungaroton SLPD 12789/91) sur lequel Beethoven composa des variations, voilà que le Festival de Montpellier ressuscite les Danaldes (le 27 juillet - diffusés en direct par France-Musique) qui enthousiasmèrent durablement le jeune Berlioz. Ce n'est sans doute qu'un début, car les découvertes répondent à ce qu'on pouvait attendre raisonnablement d'un compositeur si illustre en son temps.

Composé semble-t-il dans les premières années du dix-neuvième siècle, et exécuté lors de ses funérailles en 1825, le Requiem de Saliéri frappe et émeut par le dépouillement voulu de l'écriture, selon une conception de la musique religieuse d'où doit être banni tout artifice ostentatoire : vocalises, ornements, développements gratuits, fugues, etc.

Ainsi, la mélodie initiale, à l'unisson, évoque-t-elle le plain-chant et,

curieusement, annonce la Messe des morts de Berlioz (il y a même une parenté dans le motif du Hosanna). On ne s'en étonnera pas outre mesure si l'on songe que Saliéri est plus proche de l'esthétique gluckiste que de Mozart ou de Haydn : puissant à la même source, Berlioz pouvait tendre la main à l'auteur de ses chères Danaldes.

Dans son ensemble, le Requiem, qui fait la part belle aux chœurs, est composé avec un sens très sûr de l'effet : chaque morceau possède un caractère propre, directement lié à l'expression du texte sacré avec assez d'inventions pour éviter le style convenu en l'absence d'éléments novateurs à proprement parler. Ramassé sur lui-même, l'ouvrage ne s'attarde ni ne s'appesante.

La direction de Jacques Grimbert allait, d'ailleurs, dans ce sens, confiant à cette musique une intensité constante. Les solistes (Véra Circovic, Brigitte Vinson, Pierre Capelle, André Cognet), le chœur et l'orchestre de l'Université de Paris-Sorbonne ont montré cette force de conviction sans laquelle il serait dangereux d'exhumer des œuvres publiées, même de cette qualité.

GÉRARD CONDÉ.

JAZZ

Tour de France des festivals

Familial à Nice, classique à Montauban

Nice (10-20 juillet). - Dans les jardins des arènes de Cimiez, on monte en fin d'après-midi prendre un air de jazz et de fraîcheur. Le festival le moins intimidant pour les profanes (familles, amoureux, copains) se tient sur trois scènes à la fois. Déambulation, restauration, far niente. Au programme, un rassemblement consacré par George Wein, maître d'œuvre du Newport Jazz Festival à New-York, avec ce qui se fait de mieux, de plus illustre : de Lionel Hampton à Miles Davis en passant par Astor Piazzola, Malavoi, Wayne Shorter ou Michel Petrucciani, il y en a pour tous les goûts.

Pour que personne n'en perde une miette, comme sur la « 5 », les groupes sont programmés trois fois, à des heures différentes. Prix étudiants, organisation sans heurts, douceur de vivre, le festival va son train, proposant un havre de paix très inattendu sur la Côte et dans la ville de Nice : amical et chaleureux.

Avignon (11 juillet-4 août) : pour la première fois, le festival de la cité

des papes se double de jazz. Le programme est à double entrée : d'un côté une tendance hexagonale, avec une assemblée de musiciens remarquables (Reizier, Jaume, Boni) et d'immigrés de premier plan (Kessler, Botlang, Mal Waldron, Bobby Few, Glen Ferris, etc.), de l'autre, une grande ouverture sur l'Afrique (Zaire, Ethiopie, etc.). A surveiller : la greffe des musiques sur le théâtre, les rencontres et les inédits.

On peut composer son programme à la carte en poussant des pointes vers les arènes de Nîmes à l'affiche ambitieuse où se retrouvent certains Avignonnais, les rendez-vous ordinaires du blues, Michel Portal, Jimmy Giuffrè, et les grandes tournées officielles (Herbie Hancock, qui, comme Miles Davis, est un peu partout cet été).

Même fête à Salon-de-Provence où les plus grandes tournées (Pat Metheny, Lionel Hampton, Gilberto Gil), font une halte du 12 au 21 juillet.

Les festivals du Sud-Est n'aiment pas bien qu'on rappelle ce côté « tour de France » de leur organisation : des étapes différentes avec, en gros, le même peloton. Il n'y a pas de mal à ça. C'est une façon pas plus bête qu'une autre de concevoir le spectacle. Et rien n'empêche de se livrer au sport favori de l'auto-découverte du titre de premier festival de jazz européen, comme l'un d'entre eux, qui n'était ni Montreux, ni La Haye, ni Nîmes, ni Nice, ni Umbria, ni Saint-Sébastien, ni Antibes, n'a pas hésité à le faire sur TF1 récemment.

Malgré qu'en aient les jaloux, l'originalité se trouve de l'autre côté. A Montauban, avec un splendide programme classique (Jay McShann, Doc Cheatum, Guy Lafitte, George Wein et son orchestre). A Marciac bientôt (du 14 au 16 août) et dans les inévitables rencontres d'Uzes et de Chantemerle-Villedieu (fin août). A l'ouest : du nouveau.

(Communiqué)

A VOIR... A VOIR... A VOIR... A VOIR... A VOIR...

EXPOSITIONS PHOTO PHOX (*)

« Croisade pour la nature »

Les expositions itinérantes montées par Phox grâce aux meilleurs clichés des lauréats du concours organisé avec Christian Zuber seront présentées pendant les vacances chez les adhérents dans les villes suivantes :

Châtillon (Haut-de-Seine)	du 20 juin au 30 juillet
Beaune (Côte-d'Or)	du 7 août au 30 août
Calers (Lot)	du 1 ^{er} sept. au 30 sept.
Mazamet (Tarn)	du 5 juillet au 30 juillet
Châteaubriant (Loire-Atlantique)	du 1 ^{er} septembre au 30 septembre

« Safari-photo au Kenya »

Suivre logique du précédent, les meilleures images réalisées au Kenya par les vainqueurs seront aussi présentées chez les adhérents Phox pendant les vacances à :

Beaune (Côte-d'Or)	du 3 juillet au 29 juillet
Desayville (Calvados)	du 5 août au 25 août
Compiègne (Oise)	du 7 juillet au 25 juillet
Sens (Yonne)	du 5 août au 25 août

« Le choc des photos »

Un choix des meilleures photos de ce concours organisé avec Paris-Match sera également présenté au public dans les villes suivantes :

Angers (Maine-et-Loire)	du 1 ^{er} juillet au 31 juillet
Cenonville (Loire)	du 8 août au 25 août
Compiègne (Oise)	du 8 septembre au 28 septembre
Châteaubriant (Loire-Atlantique)	du 7 juillet au 30 juillet
Revel (Haute-Garonne)	du 2 septembre au 27 septembre
Sens (Yonne)	du 27 juin au 30 juillet
Angers (Maine-et-Loire)	du 2 septembre au 29 septembre

(*) Liste de la distribution photo en France - 257 points de vente.

Service d'information et de relations publiques Phox
Myriam Duvivier/Dany Simon. Tél. : (1) 42-61-80-81

EN BREF

Le centenaire à l'Ecole Boule

L'Ecole Boule fête son centenaire cette année. Ecole de référence dans le domaine des arts appliqués, elle a voulu marquer cette date par des manifestations prestigieuses aux Etats-Unis avec le concours de l'Alliance française de Chicago du 27 septembre au 5 octobre.

Plusieurs événements ont lieu durant cette semaine : des expositions de peintres illustrateurs français (Pierre Coulon, Hélène Majera et Jean-Pierre Henault), de Raymond Moretti et de Zau ; un défilé de mode réunissant quelques grands créateurs et couturiers (Montana, Kanzo, J.-C. Casabianca/Chanel, Yves Saint-Laurent) ; un festival de la publicité ; une semaine du cinéma français autour de quelques thèmes et de réalisateurs ; un tournoi de golf franco-américain et une semaine cuisine et arts de la table à la française.

La fête des Loges

Née en 1952, lors de l'installation de la confrérie de Saint-Fiacre du couvent des Loges, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, la fête des Loges est devenue le lieu de réunion de restaurateurs, de marchands de vins, de jouets et de pain d'épices.

Depuis une quinzaine d'années, la fête des Loges, qui dure six semaines (début juillet/fin-août) ressemble un public populaire et familial dans un immense parc d'attractions où se mêlent fête foraine à l'ancienne et manèges dernier cri, et où l'on peut déjeuner « sur le pouce » dans des quinquettes et rôtisseries ou plus longuement dans une brasserie bavaroise avec orchestre en costume folklorique ou dans une brasserie espagnole avec un spectacle de flamenco.

Deux dates sont à retenir : le couronnement de la reine de la fête des Loges 1986, le 11 juillet, à 19 heures, et la cérémonie de la Saint-Fiacre aux Loges : messes, défilés le 23 juillet.

La Comédie-Française en tournée

Après le Québec, l'Afrique et l'URSS, la Comédie-Française part en tournée dans trois pays d'Amérique latine. Cette tournée a un triple but : faire connaître le répertoire français à l'étranger ; célébrer l'établissement, ces dernières années, de la démocratie en Argentine et au Brésil ; inaugurer l'opération France-Bresil dont l'objectif est de développer pendant les années à venir les échanges culturels entre les deux pays. Les deux spectacles qui partent sont : *Le Parisien*, de Henry Becque, mise en scène par Paul Vecchiali, et *Evras-Jouvet*, de Brigitte Jacques.

La tournée débute le 29 juillet, au Brésil, se poursuit en Uruguay, entre le 14 et le 17 août, pour finir le 23 août en Argentine.

« M. Sarre critique le rapport Chevillon ». - A la suite du rapport établi par M. Olivier Chevillon au sujet de l'Opéra de la Bastille (le Monde du 10 juillet), M. Georges Sarre, député PS de Paris, en dénonce dans un communiqué le « manque de sérieux ». Il fait valoir que « moderniser complètement le palais Garnier n'est pas possible, compte tenu des contraintes architecturales » et que « les propositions de M. Chevillon aboutiraient à dépenser 700 millions pour obtenir quarante représentations supplémentaires ». D'autre part, « faire de l'Opéra Bastille un simple auditorium conduirait à construire la salle de concert la plus chère de France », alors que « Paris n'est nullement dépourvu de salles ».

Un ténor pour le « Bourgeois gentilhomme »

La Comédie-Française recherche un ténor et un haut-contre (de préférence entre dix-huit ans et vingt-cinq ans) pour le *Bourgeois gentilhomme*, dans la mise en scène de Jean-Luc Boutté. Les auditions ont lieu le vendredi 11 juillet, à partir de 19 h 30, à la Comédie-Française. Renseignements : 42-96-10-24.

« Un récital de Teresa Berganza » aura lieu le 14 juillet, à 21 heures, aux Quatrièmes Rencontres musicales de Beaune. Elle interprétera, dans la cour des hospices, des airs de Bizet, Rossini, Haendel, Haydn, Manuel de Falla. Renseignements : office du tourisme de Beaune. Tél. : 80-22-24-51.

« A la suite de la démission de M. Bruno Brochier, administrateur général de l'Orchestre de Paris, M. Pierre Vozlinski a été nommé chargé de mission. Il assumera la gestion administrative et financière de l'orchestre et élaborera des propositions en matière d'audiovisuel et de réformes structurelles.

« Denis Guénoun, ex-directeur de la Compagnie du Grand Nuage de Magellan et directeur du Centre dramatique national de Reims à partir d'octobre 1986, vient d'être élu président du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC).

SALLEZ VOIR PROGRAMMES

LE FILM DE VOTRE ÉTÉ

la plus belle histoire jamais contée.

WALT DISNEY

Cendrillon

TECHNICOLOR

GALERIE JAN KRUGIER

Exposition

PICASSO

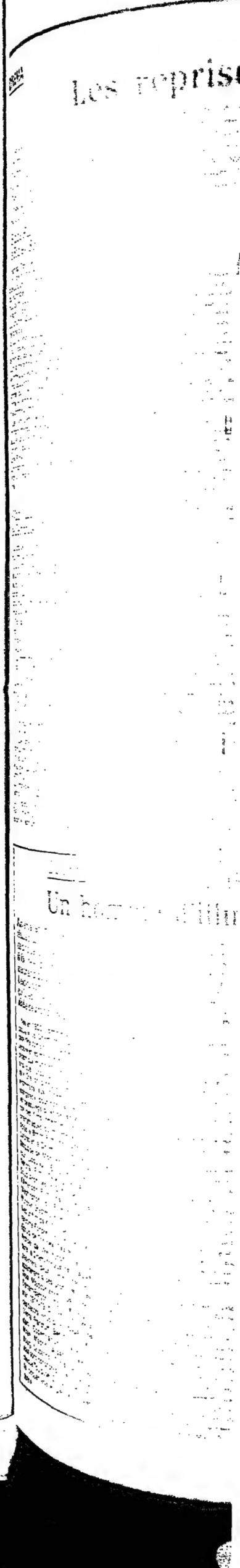
ŒUVRES CUBISTES

DE LA COLLECTION MARINA PICASSO

du 18 avril au 18 juillet 1986

3, GRAND-MÉZEL, 1204 GENEVE - TEL. : (022) 28-57-19

مكتبة ابن الأحرار



كلنا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION INFORMATIONS «SERVICES»

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Jeudi 10 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 30 Feuilletton : Nous sommes terroristes !
Téléfilm en trois parties de Carlo Lizzani, d'après le livre de Lucien d'Enfer...

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Cinéma : Cadet Rousselle.
Film français d'A. Hunebelle (1954). Avec F. Périer, D. Robin, Bourvil, M. Lebeau, N. Roquevert, C. Carrère...

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Cinéma : La Vallée des poupées.
Film américain de Mark Robson (1967), avec B. Parkins, P. Duke, S. Tate, S. Hayward...

- des années 60 ce que sont, maintenant, Dallas et Dynastie à la télévision.
22 h 30 Journal.
22 h 55 Contes d'Italie : Le commissaire.

CANAL PLUS

- 20 h 35, Adèle Bonaparte, film de Youssef Chahine;
22 h 35, Possession, film d'A. Zulawski; 0 h 35, Starfighter, film de Nick Castle; 2 h 10, Série : Espion à la mode.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert (donné le 10 juin au Théâtre musical de Paris) : Une aventure de Don Quichotte, de Guirid;
Cinq chansons noires, de Montsalvage; Le Tricorne;
série 1 et 2, de M. de Falla; Sept chansons populaires espagnoles, de M. de Falla-L. Berio, par l'Orchestre symphonique de la radio-télévision espagnole, dir. M. A. Gomez-Martinez, sol. A. Nafe, mezzo-soprano.

Vendredi 11 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 15 h 30 Croque-vacances.
Réal. : Dore-dare motas; Variétés; L'invité d'Isidore et Clémentine; Infos magazine; Crack-vacances.
17 h 25 Boîte à mots.
17 h 30 Feuilletton : Les roues de la fortune (rediff.).
18 h 25 Mini-journal.
18 h 35 Feuilletton : Danse avec moi (rediff.).
19 h 10 La vie des Botes.
19 h 40 Le masque et les plumes.
20 h Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 15 h 15 Sports été.
Cyclisme : Tour de France, 8^e étape (Saint-Hilaire-Nantais). Golf : Masters des Etats-Unis.
17 h 55 Flash d'informations.
18 h 5 Série : Capitaine.
18 h 30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Deuxième coupe des clubs, en direct d'Antibes.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le Journal du Tour.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecine de nuit : Six braves petits Indiens.
De B. Schwann, réal. F.J. Gottlieb. Avec A. Lochner, C. Allégret.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « La France déchirée », sont invités : Jean Desailly (De Gaulle et l'Algérie), Gilles Martinet (Casandre et les tuteurs), Reynald Secher (la Grèce franco-française, la Vendée vengée), Charles Tilly (la France contante - De 1600 à nos jours), Michel Winock (la Fievre hexagonale).

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h 30 Série : La mémoire des pôles.
17 h 45 Les parcs régionaux.
18 h 15 Série : Cheval mon ami.
18 h 45 Journal des festivals.
19 h La « 19-20 » de l'information.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 5 Les jeux.
A Saint-Palais-sur-Mer.
20 h 35 Histoires singulières : Mystère sur court.
Scénario d'Andrew Sinclair, d'après la nouvelle de M. Hastings; réalisation C. Frankel. Avec H. Gordon, J. Newth, C. Shaps...
21 h 30 Taxi.
Magazine d'information de Philippe Alfonsi.
Au sommaire : Tahiti, le paradis n'est plus ce qu'il était; Espagne : Oubliés les noces de sang, voici les noces d'or...; Alice Sapritch reporter; Zorro, par Ivan Lévai.

CANAL PLUS

- 14 h, Aldo et Junior, film de Patrick Schulmann; 15 h 40, Gayama, la secte de l'effeur, film documentaire de René Caradona Jr; 18 h, Série : Deauville Days; 18 h 35, Top 50; 19 h 5, Série : Rawhide; 20 h, Les tripes; 20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires; 21 h, Papa, maman, la boum et moi, film de Jean-Paul Le Chanois; 22 h 25, Edith et Marcel, film de Claude Lelouch; 1 h 20, Possession, film d'A. Zulawski; 3 h 15, 1984, film de Michael Radford; 5 h 5, Les Faveurs de Sophie, film de Michel Barry; 6 h 20, Superstars.

LA « 5 »

- 18 h 45, Feuilletton : Flamingo Road; 19 h 40, Série : Star Trek; 20 h 30, Série : Tonnerre mécanique (et à 23 h 15); 21 h 25, Série : Baretta (et à 0 h 10); 22 h 15, Magazine auto-moto : Grand Prix (et à 1 h 5).

TV 6

- 14 h, Tonic 6; 17 h, System 6, invité : Paula Moore; 19 h, NRJ 6, invité : Gold; 20 h, Tonic 6; 23 h, NRJ 6 (rediff.).

FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Journal du corps : existe-t-il un modèle de politique de santé? Avec le docteur Anoua, le professeur J.-C. Gauz, MM. C. Gilardou, G. Johannet et M. Fesneau.
21 h 30 Black and Blue : Festivals d'été.
22 h 30 Nuits magiques : la nuit et le moment; les voliers.
0 h 10 De jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 4 Concert (émis de Stuttgart) : Preciosa, ouverture, de Weber; Six Lieder, extraits des Knaben Wunderhorn, de Mahler; Symphonie fantastique, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia-Navarro, sol. C. Ludwig.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles, Les Marika; musique d'Ethiopie, tradition et modernité.

BIBLIOGRAPHIE

LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

LA FRANCE ET LE MONDE

Etat de la francophonie dans le monde. - Rapport du Haut Conseil de la francophonie. Situation de la francophonie sur les cinq continents dans les principaux domaines de la vie sociale: pédagogie, communication, culture et arts, science et technologie. (374 p., 120 F).

LES DÉFENSES ANTIMISSILES, LA FRANCE ET L'EUROPE

Ouvrage collectif réalisé dans le cadre de la Fondation pour les études de défense nationale (FEDN). Des éléments d'information et de réflexion objectifs sur le dossier IDS (initiative de défense stratégique) et ses enjeux (190 p., 74 F).

VIE CULTURELLE

L'Etat et la démocratie. - Rapport de Blandine Barret-Kriegel à François Mitterrand, président de la République française. Moins d'Etat? Plus d'Etat? Mieux d'Etat? Ce rapport traite des différentes missions de l'Etat, du bilan de l'Etat de droit en France, du rapport entre l'Etat et l'entreprise et préconise des mesures pour moderniser le service public et pour assurer le développement de la démocratie (218 p., 75 F).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 JUILLET

- Sur les pas des pèlerins de Saint-Jacques... première partie, 11 heures, métro Etienne-Marcel, angle de la rue Pierre-Lescot (M. Jacomet).
Sur les pas des pèlerins de Saint-Jacques... deuxième partie, 14 heures, métro Montebello, entrée square R. Viviani (M. Jacomet).
Une ascension dans la colonne Vendôme... 14 h 30, métro Tuilleries-Lampes de poche (M. Banaassal).
La Cour de cassation et le palais de justice... 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Carie Sagave).
Mystère symbolique de Notre-Dame. France-magazine, Rose-Croix, bouddhisme... 15 heures, métro Cité (I. Haullier).
Le Père-Lachaise à la carte... 10 h 30, porte principale, et Les homosexuels ou les marginaux du Père-Lachaise... 14 h 45, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).
Montmartre, ruelles et jardins... 15 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasserre).
Le mariage du siècle : Louis XIV et Picasso... 11 heures, 7, rue de Thorigny.
Jardins et passages de la butte Montmartre... 15 heures, sortie métro Blanche (Paris et son histoire).
Le faubourg Saint-Germain... 15 heures, métro Invalides (Ch. Morley).
Le Marais, la place des Vosges illuminés... 21 heures, métro Pont-Marie (Les Filénères).
Le vieux village de Montmartre... 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Bouteau).
L'étrange quartier Saint-Sulpice... 15 heures, métro Saint-Sulpice.
De Houdon à Maillet, de Rude à Rodin... 14 h 45, bureau information Grand Palais.
Saint-André-des-Arts et son quartier... 15 heures, métro Saint-Michel.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel jeudi 10 juillet 1986:

DES ARRÊTÉS

Du 1^{er} juillet 1986 portant approbation des modifications apportées aux conditions générales d'une convention relative à des opérations visées à l'article L. 441-1 du code des assurances.
Du 4 juillet 1986 relatifs aux périodes d'ouverture de la pêche du saumon et de la pêche de la truite de mer durant l'année 1986.

UNE CIRCULAIRE

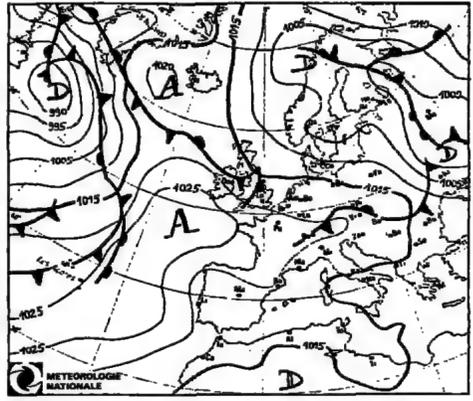
Du 9 juillet 1986 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

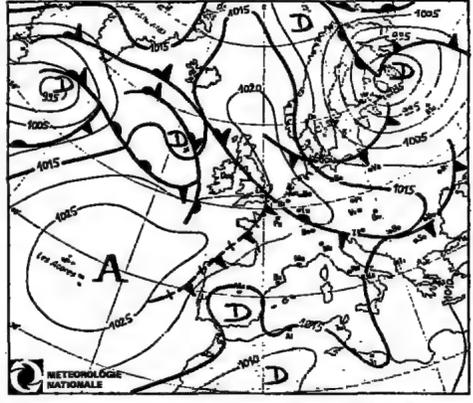


MÉTÉOROLOGIE

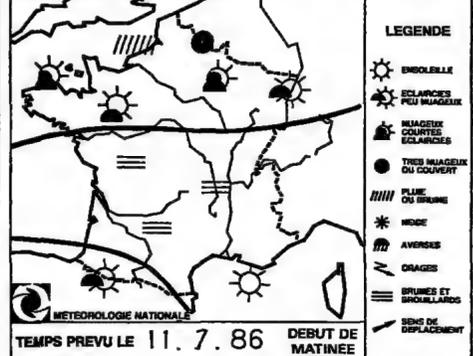
SITUATION LE 10 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable des temps en France entre le jeudi 10 juillet à 0 heure et le dimanche 13 juillet à minuit.
Evolution générale: Le pays restera soumis pour quarante-huit heures encore à un flux faiblement perturbé de nord-ouest...



TEMPS PREVU LE 11. 7. 86 DEBUT DE MATINÉE

Table with columns for 'TEMPÉRATURES maxima - minima' and 'Temps observé le 10-7-1986 à 6 heures TU'. It lists temperatures for various cities in France and abroad.

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France: heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Advertisement for 'Samaritaine' featuring a '150' logo and text: 'sur tout l'éclairage de jardin et toutes les armoires de rangement'.

de dun scot au juge ti, de saint-bernard à paul-jean toulet

jane austen
persuasion
baudelaire
écrits esthétiques
jane bowles
deux dames sérieuses
cary
climat de lune • missié johnson •
sarah
cendrars
panorama de la pègre
conan doyle
les cinq pépins d'orange
freeling
à cause des chats • coup double •
frontière belge
hélène
le bon dieu s'en fout • les clients du
central hôtel • j'aurai la peau de
salvador
irish
irish bar • irish cocktail • irish blues
• irish murder
kawabata
nuée d'oiseaux blancs
london
la croisière du snark
mary mccarthy
mémoires d'une jeune catholique • la
vie d'artiste • dis-moi qui tu hantes •
cannibales et missionnaires
léo malet
brouillard au pont de tobiac •
le soleil n'est pas pour nous • sueur
aux tripes • la vie est dégueulasse
mirbeau
le calvaire • le jardin des supplices
philosophes médiévaux
des XIII^e et XIV^e siècles
(inédit)
saint bernard de clairvaux
discours politiques
sjöwall/wahlöö
l'homme qui partit en fumée •
la voiture de pompiers disparue •
vingt-deux, v'là des frites
sternberg
le cœur froid
topor
four roses for lucienne
toulet
œuvres diverses
violet trefusis
broderie anglaise
van gulik
le singe et le tigre (inédit) •
le juge ti à l'œuvre (inédit)
wetering
le cadavre japonais • le papou
d'amsterdam • maria de curacao •
meurtre sur la digue
wodehouse
jeeves dans la coulisse (inédit)

une collection
pas comme les autres

1018

collection dirigée par christian bourgois

LES LIVRES DE L'ÉTÉ

SELECTION

Jeunesse

Les lecteurs de demain, on les prend au béro. Ou presque. De plus en plus, chez tous les éditeurs de jeunesse, se multiplie et se diversifie la production pour les plus petits : contes, mais aussi histoire, sciences, documentaires, etc.

Comprendre le monde qui vous entoure avant même de savoir lire, telle est la ligne. Ensuite viendront, pour toutes les gammes d'âge, des livres qui suivent des modes : jeux de rôles, écologie, histoire. Sans oublier le roman...

Beaux livres d'images

Il est difficile de choisir, parmi l'énorme production de qualité des livres d'images (et de texte). En voici une douzaine tout en couleurs et cartonnées, des meilleurs dessinateurs : l'amitié de l'éléphant et du méchant bébé, deux goinnes de taille différente vus par Raymond Briggs; Marcel le Champion, le grand singe aux couleurs éclatantes et superbement dessiné qui pleure au cinéma; Petite Poule et l'appétissante volaille que guigne Renard « le poulicier » dans la graphisme proliférant et somptueux de Steven Kallogg; Une cabane pour Annie, la méchante blague que mènent les deux petits cochons Suzie et Alfred pour ne pas jouer avec la nouvelle voisine; Les drôles de bulles de James Stevenson pour amuser ces enfants en vacances qui « ne savent pas quoi faire » et qui « détestent s'ennuyer », ou bien ce petit chef-d'œuvre de l'absurde qu'a réussi Ralph Steadman avec « C'est mon papa ! »

Les auteurs français se distinguent : Peuf jous à la maman avec son clown de bois et de chiffon, Pistache; Michel Gay vous fait passer



Marcel le Champion.

une nuit en voiture, bloqué dans les embouteillages avec Papa Vroom; Charles Barat propose, comme Polanski, une « superproduction » de pirates : ceux-ci ont décidé de noyer la maîtresse d'école... Martine Delerm met en douces images rêveuses les évasions immobiles de Camille, qui ne va jamais jusqu'au bout du jardin. Georges Lemoine crée de superbes visions de désert et de bédouins, avec Léila, qui ira au-delà des limites pour retrouver Slimane, son frère préféré...

■ **L'Éléphant et le Méchant Bébé**, par Elfrida Vipont et Raymond Briggs. Album 20,5 x 23,5 cm. Flammarion, 32 p., 59 F.

■ **Marcel le Champion**, par Anthony Browne. Album 22,5 x 22,5 cm. Flammarion, 32 p., 60 F.

■ **Petite Poule**, par Steven Kallogg. Album 22,5 x 29 cm. Ecole des loisirs, 32 p., 60 F.

■ **Suzie et Alfred**, dans *Une cabane pour Annie*, par Helen Craig. Album 23,5 x 23,5 cm. Centurion, 28 p., 54 F.

■ **On ne sait pas quoi faire !** par James Stevenson. Album 25,5 x 21 cm. Ecole des loisirs, 32 p., 58 F.

■ **C'est mon papa !** par Ralph Steadman. Album 20,5 x 23,5 cm. Aubier-Flammarion, 28 p., 60 F.

■ **Pistache**, par Christian Posilonec et Peuf. Album 19 x 20 cm. Sorbier, 28 p., 48 F.

■ **Papa Vroom**, par Michel Gay. Album 21,5 x 28 cm. Ecole des loisirs, 36 p., 60 F.

■ **Les Jardins de Camille**, par Martine Delerm. Album 17,5 x 24 cm. Imprimé, 28 p., 55 F.

■ **Léila**, par Sue Alexander et Georges Lemoine. Album 21 x 28 cm. Centurion, 36 p., 80 F.

Recherchers pour étude littéraire : photocopies ou copies soignées de délicates manuscrites de MARCEL JOUHANDEAU Urgent. Tous frais remboursés. Ach. éventuel des ouvrages dédiés. M. Jacky Couvreur - 138, bd de Lamballe - 45000 Fleury-les-Aubrais



Comprendre le corps.

Regarder la nature

La passion des enfants pour la nature et les animaux coïncidant avec la mode écologique incite les éditeurs à publier des ouvrages particulièrement réussis.

Pour se promener dans la nature en comprenant ce qui s'y passe grâce à des agrandissements clairement dessinés et des activités amusantes et passionnantes, observer, reconnaître, expérimenter : ■ **« Explorons la nature »**. Huit volumes sont parus : *le Pré et le Champ*, *le Jardin*, *le Bois*, *le Bord de mer*, *l'Arbre*, *l'Étang et la Rivière*, *la Lande et la Montagne*, *la Haie*. Albums cartonnés, couleur, 18 x 24 cm. Edilg, 44 p., 44 F. (A partir de sept ans.)

Des professionnels racontent concrètement leur métier en emmenant une bande d'enfants sur les lieux de leur travail. Très belles photographies pour amoureux de la nature.

■ **Le garde-forestier raconte la forêt**. Le fermier raconte la campagne, par Ingrid Nijkark. Cartonnés, 23 x 27 cm. Casterman, 48 p., 60 F. chacun. (A partir de huit ans.)

■ **« La Famme de Sylvain »**: *Blés d'hiver et de printemps*, *la Vie dans la haie*, *Naissances dans la porcherie*, *Des vœux dans l'étable*, *le Vieux Pommier*, *Du côté de la mare*. Photographies en couleurs d'Eric Hansen. Albums souples, 20 x 25 cm. Epigones, 32 p., 32 F. (Pour lecteurs débutants.)

■ **« Notre ami l'arbre »**, par Natalia Romanova et G. Spirin. Traduit du russe. Album, 23 x 20,5 cm. Sorbier, 32 p., 64 F.

Tout comprendre à cinq ans

On peut être scientifique sans savoir qu'on fait de la science. Cette collection créée avec des enfants de l'école nouvelle d'Antony, explique simplement des choses difficiles et incite à des expériences. Excellent pour développer la curiosité des petits.

■ **« Comprendre le corps »**: *les Mouvements du corps*, *la Circulation du sang*, *la Respiration*; *Comprendre la physique*: *L'air chaud qui bouge*, *les Équilibres*, *le Moteur à réaction*, par Marima Faivre d'Acier et Ulrik Hvass. Album cartonné, 15 x 13 cm. Centurion Jeunesse, 32 p., 25 F. six titres parus. (A lire ensemble.)

DERNIÈRES LIVRAISONS

ART
■ **Francisco Pecheco : l'Art de la peinture**. Ce traité d'esthétique, paru en 1649, est « une chronique de la vie artistique à Séville ». L'auteur, artiste et penseur humaniste, s'interroge sur la peinture de son temps et tente de dégager une nouvelle vision de l'art. Présenté et traduit de l'espagnol par Lauriane Fallay d'Este. (Kincksieck, 277 p., 130 F.)

HISTOIRE
■ **Henry George Fischer : l'Écriture et l'art de l'Égypte ancienne**. Cas « quatre leçons sur la paléographie et l'épigraphie pharaoniques » de l'égyptologue américain Henry George Fischer, prononcées au Collège de France en 1981, proposent une nouvelle lecture des formes d'expression écrite de l'Égypte ancienne. De nombreux schémas et photographies enrichissent cet ouvrage. Préface de Jean Lactant. (PUF, 263 p., 150 F.)

■ **Michel Goubet et Paul Debauges : Histoire de la Résistance**. Haute-Garonne. « Respectivement historien et témoin », les auteurs analysent de manière détaillée l'originalité de la Résistance toulousaine sous l'Occupation. Ils soulignent notamment le caractère composite des maquis de Haute-Garonne, où se côtoyaient des combattants d'origine et de conviction diverses qui « se sont intégrés de façon exemplaire dans la Résistance française ». (Ed. Milan, 8, rue des Gestes, 31000 Toulouse, 250 p., 98 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE
■ **Louis Marquize-Poussy : le Mouvement décadent en France**. Verlaine, Mallarmé, Laforgue... n'ont pas échappé en leur temps aux anathèmes dont les accablèrent leurs détracteurs. Pour l'auteur, le mouvement décadent « ni « pué-

l'essentiel pour l'enfant est de partir à la découverte de ce qui l'entoure et de développer son sens de l'observation. Deux enfants se préparent pour un pique-nique, mais le temps change. Que disent les nuages ? Deux enfants se demandent comment on va dans l'espace...

■ **« Graines des soleils »**: *Ciel gris, ciel bleu, Bonjour jusqu'aux étoiles*. Album souple, 20 x 25 cm, joliment illustré. Epigones, 32 p., 39 F. deux titres parus. (A partir de cinq ans. Pour lecteurs débutants.)

■ **« Découverte Benjamin »**. Derniers titres : *l'Oiseau et son nid*, *les Pompiers*, *le Ciel*, *le Soleil et le Jour*, *l'Histoire de la naissance*, *Veaux, vaches, taureaux, zébus...* (trente-cinq titres). Cartonné, 11 x 17,5 cm. Gallimard, 40 p., 27 F. (A partir de cinq ans.)

■ **« Bibliothèque des tout-petits »**. Par Maria Riis et Josep Maria Parramon. Traduit de l'espagnol. Album souple 21 x 21 cm. Bordes, 32 p., 29 F. chaque volume. (De trois à cinq ans.)

■ **« La Famme de Sylvain »**: *Blés d'hiver et de printemps*, *la Vie dans la haie*, *Naissances dans la porcherie*, *Des vœux dans l'étable*, *le Vieux Pommier*, *Du côté de la mare*. Photographies en couleurs d'Eric Hansen. Albums souples, 20 x 25 cm. Epigones, 32 p., 32 F. (Pour lecteurs débutants.)

Pour avoir même tout petit un anniversaire bilingue, une nouvelle

Science-Fiction

■ **KEVIN O'DONNELL, Ora : cie**. - Drôle, plein de santé, un livre sur la société informatique. Une des meilleures surprises de ces derniers mois (traduit de l'américain par Jacques Polon, Laffont, 396 p., 95 F.).

■ **WILLIAM GIBSON, Neuromancien**. - Par l'un des « cyberpunks » de la nouvelle science-fiction américaine, le premier vrai thriller informatique. Brillant et hallucinant (traduit de l'américain par Jean Bonnefoy, La Découverte, 300 p., 85 F.).

■ **PIERRE STOLZE, Marilyn Monroe et les Samouraïs du Père Noël**. - Un roman d'aventures délirant et drôle qui fait passer une bouffée d'air frais dans la science-fiction française (J'ai Lu, 382 p., 23 F.).

■ **RICHARD CANAL, La Malédiction de l'éphémère**. - Un premier roman bien mené, à lire d'une seule traite avant qu'il ne soit trop tard (La Découverte, 180 p., 65 F.).

■ **ROBERT SHECKLEY, les Erreurs de Joanes**. - Une des meilleures rééditions de la saison par le trop rare Robert Sheckley, maître des idées tordues (traduit de l'américain par Marcel Battin, Presses-Pocket, 224 p.).

■ **JACQUES BARBÉRI, Kosmokrime**. - Dix nouvelles d'un auteur

série qui donne aux très jeunes un vocabulaire de base en anglais et en images.

■ **Un anniversaire surprise (A Birthday Surprise)**. - Par Maria Deru et Paule Alen. Album 23 x 24,5 cm. Gautier-Languereau, 32 p., 42 F. (A partir de cinq ans.)

On n'a besoin d'aucun matériel pour faire des plages en papier. Voilà donc le livre idéal pour les vacances à ne pas oublier dans sa valise pour construire aux petits, selon sa dextérité et son application, la cygne, l'éléphant, la grenouille ou un masque de diable... Un jeu qui est aussi un art.

■ **Origami. Plages en papier pour grands et petits**. Album souple en couleurs 21 x 26 cm. Fleurus, 96 p., 75 F.

Pourquoi ?

■ **« Pourquoi ? »**. Quand les petits enfants grandissent et commencent à poser des questions sur les événements marquants et les accidents de la vie, ils éprouvent aussi le besoin d'exprimer leurs sentiments et leurs craintes. *Pourquoi les gens sont-ils différents ? Pourquoi papa est-il parti ? Pourquoi Jérôme a-t-il une nouvelle famille ? Pourquoi doit-on faire attention ? Pourquoi grand-papa ne revient-il pas ? Pourquoi faut-il parfois dire non ?*

Une collection intelligente, adaptée de l'anglais par des psychopédagogues, bien faite pour aider les parents à répondre à leurs enfants, à dialoguer avec eux, à les informer, à les rassurer.

■ **Collection « Dis-moi pourquoi... »**. Edition française établie avec François Monneron. Album cartonné 20 x 24 cm. Deux coqs d'or, 32 p., 29 F. (A partir de cinq ans. A lire avec les parents.)

NICOLE ZAND.

rigoureusement à part, dix textes-univers sulfureux, splendides et puissants (Denoël, 188 p., 30,50 F.).

■ **JOËL HOUSSIN, les Vautours**. - Violent et prenant, le dernier livre de Houssin, qui a obtenu pour ce roman le Grand Prix de la science-fiction française (Fleuve noir, 348 p., 24,50 F.).

■ **RUDY RUCKER, Maître de l'espace et du temps**. - La logique folle et implacable d'un spécialiste des mathématiques passé maître dans l'art de la dérision grinçante (traduit de l'américain par Jean Bonnefoy, Denoël, 224 p., 39 F.).

■ **PIERRE K. REY, Univers 86**. - Cette anthologie, dont Rey est le maître-d'œuvre, est l'indispensable panorama annuel de tout ce qui bouge dans la science-fiction française et anglo-saxonne. A déguster soigneusement (J'ai Lu, 382 p., 23 F.).

■ **RAPHAËL ALOYSIUS LAFERTY, Annales de Kéopis**. - La retour sur la scène française de l'auteur le plus surprenant et le plus doué de la nouvelle science-fiction américaine (traduit de l'américain par Emmanuel Jouanne, Denoël, 254 p., 42 F.).

EMMANUEL JOUANNE.

ni) ni « extravagant » - est « la manifestation première d'une esthétique résolument moderne ». (PUF, 294 p., 135 F.)

■ **Littérature et politique dans l'Europe du XIX^e siècle**. Composé en hommage à la mémoire de Jean-René Derré, professeur à Lyon-II, ce recueil d'articles étudie les rapports entre mouvements littéraires et idéologies politiques, principalement en France et en Allemagne. (Presses universitaires de Lyon, 390 p., 150 F.)

■ **Andrés Bello : Naissance d'une pensée latino-américaine**. Né sur le continent américain et avec le siècle des Lumières, Andrés Bello (1781-1865) fut le « symbole de l'esprit de son temps ». Ses activités littéraires et politiques sont évoquées à travers différents textes, choisis par François Delprat et Paul Verdevoye, et traduits par Christiane Pierre. (Editions caribéennes, Unesco, 304 p., 138 F.)

SOCIÉTÉ

■ **Claude Pesteur : les Femmes à bicyclette à la Belle Époque**. A l'aide d'extraits de presse et de textes littéraires de l'époque, l'auteur expose - non sans humour - les polémiques passionnées autour de cette « révolution dans les mœurs ». (Editions France-Empire, 280 p., 75 F.)

■ **François Charles : la Génération détraquée**. L'auteur a été prêtre dix ans, puis « s'est dégoûté ». Au-delà de son histoire, c'est d'un « véritable phénomène de génération » que traite ce livre : la spiritualité chrétienne « attainte de plein fouet par l'idéal de bonheur des années 60 ». La postface de Danièle Hervieu-Léger, sociologue, fait le point sur cette « question délicate, presque taboue ». (Carf, 152 p., 75 F.)

هنا امة الاصل

LES LIVRES DE L'ÉTÉ

ROMANS HISTORIQUES

Dynasties, amours, décadence

Michel Peyramaure, Jean Diwo, Pierre Ripert : trois romanciers habiles à mêler leurs personnages au fracas de l'histoire.

LES orgies de la décadence (antique), les amours et les terreurs (révolutionnaires), les sombres rebondissements des querelles dynastiques (à toutes les époques), sont plus que jamais les fils du roman historique.

du Directoire, du Consulat et de l'Empire, ainsi que le début de la Restauration. Pour la France, ces mots désignent autant d'étapes douloureuses : pour l'Europe, ils signifient défaites, destructions, revanche... Pour les artisans du faubourg, ils expriment d'abord une manière nouvelle de concevoir le mobilier, suivant la mode

Morin, des Forges et Tissages réunis, encore plus riche qu'elle. Mariage provoqué, arrangé, par un homme étrange, grand financier solitaire que l'on surnomme le Chanoine. Louis est sombre, mystique, renfermé... Aliénor est belle, intelligente, sensuelle... Leur mariage est un échec. D'autant qu'Aliénor donne deux

L'idée de transformer ces souverains médiévaux en dirigeants d'empires industriels contemporains était réjouissant. La réalisation l'est plus encore. Ripert a su éviter les dangers d'une plate transposition, en insérant ces drames dynastiques dans une trame contemporaine : la guerre de 14, le traité de Versailles, les grèves de 36, les congés payés, les nationalisations, la dernière guerre, les grandes mutations industrielles, les conflits d'intérêts entre nations... Rien n'est escamoté, tout pèse - grandeur oblige - sur le destin public et privé de ces curieux monarques, attachés et révoltants, orgueilleux et sournois.

Louis, roi timoré, ne réussit pas à comprendre les bouleversements de son temps, et son royaume en pâtit... Henri, financier bostonien et producteur hollywoodien, perd par sa trop grande brutalité les acquis dus à son audace. Aliénor, survivante du trio, incarnera seule la continuité historique et financière. Moyen Âge et modernisme : deux tranches d'histoire - et de quelle histoire ! - pour le prix d'une !

ALEXIS LECAYE.

* LA PORTE NOIRE, de Michel Peyramaure, Laffont, 309 p., 85 F.

* LE LIT D'ACAJOU, de Jean Diwo, Desoët, 502 p., 104 F.

* LES MAGNIFIQUES, de Pierre Ripert, Olivier Orban, 386 p., 95 F.

(1) Desoët.



antique et les esquisses de David, inspirée des trésors volés par Bonaparte... Le bourgeois relaie le noble, le lit néo-romain supplante le secrétaire à cylindre. Gageons que Diwo ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Il a encore un bon siècle et demi de chronique mobilière à couvrir.

filles à Louis, qui attend un héritier mâle. Cela n'évoque-t-il rien ?

Partant du principe - souvent vérifié par Sophocle, Shakespeare, Corneille et quelques autres - que les grands de ce monde font de beaux sujets de tragédies, Pierre Ripert recrée dans ses *Magnifiques*, avec une superbe maestria, les amours, les conquêtes, les drames qui ont jalonné la vie d'Aliénor d'Aquitaine, femme de deux rois - Louis VII de France puis Henri II de Normandie et d'Angleterre, - mère de Richard Cœur de Lion et de Jean sans Terre... Tout cela transposé au vingtième siècle.

Une héritière bordelaise

Quittons les meubles pour le vin, les forges, le tissage - et surtout l'argent. Aliénor d'Autise est l'unique héritière d'une grande fortune bordelaise. A peine extirpée du couvent, elle épouse Louis

En guise de décadence, Michel Peyramaure propose un beau morceau de bravoure avec *La Porte noire*, sous-titré « Le dernier jour de Rome », livre qui n'est pas sans rappeler les réminiscences latines, drôles et poignantes, de *Fuck lutin* de la colline, contées par Rudyard Kipling.

Pourquoi le dernier jour ? Parce que nous sommes en 476 après Jésus-Christ, que les Barbares arrivent de partout pour achever cet empire moribond, déposer son simulacre d'empereur, assaillir Trèves, ultime flot fidèle à l'idée de Rome, Rome défendue par d'autres Barbares qui se prennent - à raison - pour les derniers Romains.

Que fait-on quand tout ce qu'on a aimé va cesser d'exister ? On saisit, comme Eudoxe, le vieux médecin baroudeur, l'instant qui passe, on bat le rappel des souvenirs, on observe avec le même intérêt amis, ennemis, maîtresses, cet échantillon restreint et coloré d'humanité entassé dans la citadelle cernée - dans cette porte noire où s'engouffreront bientôt les Francs de Clovis, amorçant le premier et obscur épisode du feuilleton à rebondissements multiples plus tard nommé Moyen Âge.

Treize siècles ont passé. La Porte noire a perdu sa valeur de symbole, mais d'autres lieux sont devenus lourds d'histoire, lieux non nécessairement glorieux ou sanglants quand ils sont, comme le faubourg Saint-Antoine, le théâtre de l'ingéniosité humaine ; théâtre, ou plutôt temple du meuble, dont les grands préteurs s'appellent Boule, Oeben ou Riesener, créateurs de ce qu'on appelle aujourd'hui communément le style Louis XV et le style Louis XVI.

Le Lit d'acajou, de Jean Diwo, qui fait suite à ses *Dames du faubourg* (1), est l'histoire romancée des quelques familles d'artisans illustres qui ont fait ce quartier de Paris. Ce deuxième volume couvre les périodes de la Révolution,

L'ambition des Malouins

Le Temps des Carbec est la suite, aussi réussie, de *Ces Messieurs de Saint-Malo*, grand succès romanesque en 1983 (1). A trois ans de distance, on aurait pu craindre d'avoir oublié tant de personnages propulsés aux quatre coins du monde au fur et à mesure de la grande aventure malouine du dix-septième siècle, entée sur la Compagnie des Indes. Pas du tout. Il suffit de quelques rappels habilement distribués par l'auteur, dans les trente premières pages, pour que nous refassions amitié avec eux.

exact, ce roman-ci montre à l'œuvre les Malouins de la seconde et de la troisième génération.

En 1715, l'or est dans les caves, amassé par les *Messieurs de Saint-Malo*, parisiens, grimpés à l'assaut de la fortune avec le courage et l'audace pour seules armes. Face à la mer, ils ont bâti d'orgueilleux hôtels de granit et, devenus armateurs, ils ont déjà, certains du moins, levé leur roture en achetant des titres.

« Paraître »

Aux héritiers, il faudra encore du courage, mais surtout de la sagacité pour louver dans une époque où les fortunes s'échafaudent et s'effondrent dans un éclair, quand la concurrence est partout sur les mers, à l'heure où les trafics interlopes ont remplacé la course et où, sans cesse, il faut réajuster le tir pour que prospère le négoce.

L'intelligence, le flair, l'opiniâtreté indispensables pour s'ancrez mieux dans une société en pleine mutation, la famille Carbec en est bien pourvue. Jean-Marie

mort, sa jeune veuve reprend fièrement la barre, les yeux fixés dans les directions indiquées par son mari, avec dans l'esprit cette devise : « Pour parvenir, il est nécessaire de paraître. » De ses trois fils, elle fera un juge-consul à Nantes, devenu centre des affaires, un conseiller d'Etat, un capitaine aux Indes sous les ordres de Duplex. Sa fille, toute seule, trace son chemin d'ambition : adolescente, elle prend au filet un barbon de bon signage, qui ainsi redorera son blason.

Le « temps des Carbec » est venu, celui de tout petits-bourgeois qui ont accédé à la grande bourgeoisie marchande, à assurer leurs acquis financiers et sociaux par de solides alliances, se sont installés dans les parlements, limitent, avec les puissants moyens dont ils disposent, une noblesse qui leur sert encore de référence et qu'ils se préparent tout doucement à remplacer.

G. GUITARD-AUVISTE.

* LE TEMPS DES CARBEC, de Bernard Simiot, Albin Michel, 515 p., 98 F.

(1) Albin Michel.

Advertisement for Gilles Martinet's book 'Cassandre et les tueurs'. Includes a portrait of the author and the title 'GILLES MARTINET DEMAIN À "APOSTROPHES" Cassandre et les tueurs Cinquante ans d'une histoire française'.

Advertisement for 'Cassandre et les tueurs' by Gilles Martinet. Includes a quote from Jean-Marie Colombani: 'Toujours lucide sur lui-même et sur la gauche, Gilles Martinet n'en transfère pas moins l'espoir.' and another from Emmanuel Leroy-Ladurie: 'Un torrent libéral destructeur de mythes.' The publisher is Christian Bourgois Editeur.

Large advertisement for 'livres de l'été' by Christian Bourgois Editeur. Features the text 'si vous en avez assez des "livres de l'été" lisez donc : alea 1986/7 bayon selby, de brooklyn jane bowles plaisirs paisibles paul bowles des aires du temps deliège invention musicale et idéologie deutsch thermidor • el sissisi eisenzweig le récit impossible ellis moins que zéro l'ennemi 1986/7 fante demande à la poussière forster avec vue sur l'arno angelica garnett trompeuse gentillesse gresham le charlatan (série B) lacoue-labarthe la poésie comme expérience laplace essai philosophique sur les probabilités lemaire pictura loquens lusson/perec/roubaud petit traité invitant à la découverte de l'art subtil du go mandel traité d'économie marxiste moore confession d'un jeune anglais nancy la communauté désœuvrée pasteur essais sur la dissymétrie moléculaire shepard fool for love talkien le seigneur des anneaux (appendices) contes et légendes inachevés'. Includes a large stylized number '3' and the publisher's name 'CHRISTIAN BOURGOIS EDEITEUR'.

HISTOIRE

QUESTIONS SUR LE NAZISME

Quand le Führer voulait s'entendre avec les Anglais

Un professeur de Tel-Aviv met en lumière tous les aspects de la politique étrangère nazie.

LA politique extérieure de l'Allemagne nazie semble un sujet familier. Pourtant l'on manquait d'une étude d'ensemble en français, prenant en compte l'historiographie étrangère récente. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par Charles Bloch, professeur à l'université de Tel-Aviv et à celle de Paris-X.

Dans le gros ouvrage, abondamment illustré, qu'il publie aujourd'hui sous le titre *Le III^e Reich et le monde*, Ch. Bloch fait le point à la fois de ses propres recherches et de la nombreuse historiographie allemande et anglo-américaine de ces dernières années. Synthèse savante donc, mais dépourvue d'érudition inutile, l'auteur s'attachant moins au récit des événements qu'à l'analyse approfondie des mobiles, des intentions, des jeux d'influence qui ont commandé les prises de décision.

La politique extérieure nazie s'inscrit-elle dans la tradition nationaliste allemande ou marque-t-elle une rupture ? A l'intérieur de la période nazie, y a-t-il continuité ou rupture à partir de 1938 ? Dans ces débats où depuis des décennies s'affrontent les historiens, Ch. Bloch prend

parti pour la continuité : même volonté de puissance, même soif d'expansion impérialiste. Pourtant, lorsque l'auteur parle ensuite de la volonté de conquérir un espace vital « à base biologique raciale », ne reconnaît-il pas à l'idéologie nazie une certaine spécificité ?

La « ligne Goering »

Au-delà des similitudes de parcours voulues par les circonstances, la politique de Hitler est commandée par quelques idées-forces dont il ne dément pas et qu'il entend réaliser par étapes successives, l'étape ultime étant un affrontement, jugé inévitable, avec les Etats-Unis, pour imposer un ordre mondial reposant sur quatre empires : l'Europe allemande, l'Empire britannique, l'Amérique, l'Asie orientale japonaise.

Qui décide de la politique étrangère ? Le parti nazi, l'armée, le grand capital, les élites traditionnelles, ne pèsent guère dans les grandes décisions, à la fois parce que Hitler joue de leurs rivalités et que sa grande popularité contraint ceux qui ne sont pas de son avis à s'incliner. En revanche, le Führer subit l'influence de certaines personnalités, mais ces influences jouent dans des sens divers. Un des mérites de l'ouvrage est de souligner que le « modèle » d'Etat totalitaire n'a rien de monolithique : des groupes rivaux, aux conceptions différentes, se disputent l'oreille de Hitler ; à chaque instant on voit s'opposer notamment la « ligne Goering » et la « ligne Ribbentrop ».

D'emblée, la préparation à la guerre commande la politique nazie, notamment sur le plan économique et sur le plan psychologique.

Une des lignes maîtresses de l'ouvrage, c'est l'importance du facteur britannique (Hitler se préoccupe peu des réactions de la France, car il estime que depuis 1936-1938 elle a cessé de compter comme puissance et ne fait qu'embêter le pas de l'Angleterre). Dans un premier temps, le Führer est persuadé qu'il peut préparer la conquête du continent en accord avec l'Angleterre, laquelle resterait maîtresse des mers. Puis, se rendant compte qu'elle n'acceptera pas une domination allemande sur l'Europe, il adopte, pour l'y contraindre, une stratégie d'intimidation : c'est dans cette perspective qu'il faut interpréter notamment l'alliance avec l'Italie et avec le Japon, puis le pacte germano-soviétique. Mais cette stratégie méconnaît complètement le caractère anglais et conduit, malgré les efforts du « parti de la paix » qui a Goering pour tête de file, à la guerre avec l'Angleterre que Hitler voulait éviter. Ensuite, le Führer s'efforce d'amener la Grande-Bretagne à se prêter à une entente globale avec l'Allemagne victorieuse (la « bataille d'Angleterre », puis les opérations en Méditerranée sont des moyens de pression dans cette perspective).

L'alliance difficile avec le Japon

Autre aspect que l'ouvrage met en lumière, la difficile entente avec le Japon, l'Allemagne pendant longtemps privilégiant les relations avec la Chine et voulant ménager les positions anglaises en Extrême-Orient. Le pacte anti-Komintern n'instaure aucune coopération, ni même de concertation. La carte japonaise prend de l'importance seulement lorsque monte la tension avec les Etats-Unis.

Toutefois, Hitler souhaite retarder le plus longtemps possible l'épreuve de force (il faut d'abord liquider la Russie, développer la puissance navale et les positions du Reich dans les continents extra-européens) ; il s'efforce donc de ménager les Etats-Unis et de retenir le Japon d'attaquer prématurément, mais celui-ci va finalement lui forcer la main. Entre l'Allemagne et le Japon, aucune stratégie globale pour une conduite commune de la guerre, mais des différends

tation. La carte japonaise prend de l'importance seulement lorsque monte la tension avec les Etats-Unis.

Toutefois, Hitler souhaite retarder le plus longtemps possible l'épreuve de force (il faut d'abord liquider la Russie, développer la puissance navale et les positions du Reich dans les continents extra-européens) ; il s'efforce donc de ménager les Etats-Unis et de retenir le Japon d'attaquer prématurément, mais celui-ci va finalement lui forcer la main. Entre l'Allemagne et le Japon, aucune stratégie globale pour une conduite commune de la guerre, mais des différends



Keitel, Goering, Hitler, Bormann : l'Etat nazi avait ses clans.

d'ordre économique, des divergences quant aux objectifs : toujours à la poursuite d'une entente avec l'Angleterre, Hitler ne veut pas que le Japon reprenne en Asie l'héritage de l'Empire britannique, il ne soutient que mollement le nationalisme arabe et refuse d'encourager le nationalisme indien.

L'ouvrage se termine par l'étude des plans de paix et sondages émanant des divers groupes de l'opposition. Au total donc, par la précision et l'acuité de ses analyses, par les nombreuses vues neuves qu'il apporte, un important livre de référence.

PIERRE GUILLEN.
* LE III^e REICH ET LE MONDE, de Charles Bloch, Imprimerie nationale, 545 p.

Comment cela fut-il possible ?

Martin Broszat et Karl Dietrich Bracher « expliquent » le III^e Reich.

L'ENORME bibliographie consacrée au Reich hitlérien est orientée selon deux axes d'interprétation : pour les « intentionnalistes », Hitler a constamment réalisé ce qu'il avait voulu au départ. Sa volonté propre a manipulé l'événement jusqu'au moment où l'événement l'a emporté ; pour les « fonctionnalistes », Hitler a assumé le rôle de Führer qui était la clé de voûte du système bureaucratique nazi. Il donnait une inspiration, non un mouvement.

Les premiers expliquent le Reich hitlérien en accordant à

Martin Broszat est « fonctionnaliste ». Dans son livre, il analyse les structures de pouvoir et les modifications, les conflits surgissant à tous les niveaux de l'Etat et de la société. Une fracture : 1937-1938. Jusqu'alors, le national-socialisme est « plus un décor qu'une dimension substantielle, plus une forme qu'un contenu » ; il habille « une ligne traditionnelle de type national-allemand ou pangermaniste ». Ensuite, les succès internationaux remportés par Hitler l'encouragent à évincer les éléments conservateurs au profit du parti national-socialiste. Il agit sous la poussée de celui-ci. Son mythe, son rôle de légitimation et d'arbitrage, dépassent sa personne et ses choix : « Le despotisme du Führer était le résultat de la loi mécanique interne du national-socialisme ».

Condamné à perpétuer son mythe

L'abandon de toute rationalité, le recours de plus en plus fréquent à la violence, découlent des premiers échecs. « L'effet Hitler » déborde la « réalité de sa personne ». Il était condamné à perpétuer son mythe hors de toute norme politique, en renforçant les doses, comme pour un stupéfiant. Ce faisant, il se détruisait, jusqu'à l'instant où la fin du mythe, dans l'abri de la chancellerie, signifia sa fin comme personne.

A Bracher comme à Broszat, ce qui échappe, ce sont les composantes pathologiques. L'historien, par définition, n'en tient pas compte, puisqu'il fait les comptes du saisissable, de l'explicable, de l'évident, du manifeste. L'« intentionnaliste » Bracher, en inscrivant la dictature allemande dans une plus longue durée que celle de la carrière politique d'Hitler, compose une « histoire globale » du totalitarisme en Allemagne, sous sa forme la plus aiguë. Alfred Grosser, grâce à qui l'éditeur Privat a assumé la charge méritoire de cette traduction, estime, lui, qu'il ne s'agit pas d'un récit, mais d'une description « à tous les niveaux de la réalité ».

L'un et l'autre historien sont très clairs sur la place de la persécution des juifs dans l'évolution du III^e Reich. Ne tendent-ils pas à l'assimiler à la persécution générale des adversaires du national-socialisme ? Ici, un autre point de vue s'est renforcé depuis que leurs ouvrages ont été composés, celui qu'a exprimé Saul Friedländer : « L'antisémitisme et la politique antijuive du III^e Reich donnent (...) au nazisme une dimension nouvelle qui défie les comparaisons. Le « fascisme » tombe comme concept suffisant et le « totalitarisme » aussi ; les interprétations marxistes ou freudiennes trouvent là leurs limites évidentes... Si l'on admet que le rapport au problème juif fut le centre, l'essence même du système, une bonne partie des exposés communs perdent leur cohérence ».

Karl Dietrich Bracher consacre ses derniers chapitres à la continuité du national-socialisme. Ils sont marqués par la problématique de la fin des années 60, un peu dépassés parfois, sauf les pages sur le cas Speer, d'une lucidité implacable quant à la naïveté « objectivité » des techniciens en proie au nationalisme.

JACQUES NOBECOURT.

* LA DICTATURE ALLEMANDE. NAISSANCE, STRUCTURE ET CONSÉQUENCES DU NATIONAL-SOCIALISME, de Karl Dietrich Bracher, traduit par Frank Strassitz, Bibliothèque historique Privat, 681 p., 198 F.
* L'ETAT HITLÉRIEN. L'ORIGINE ET L'EVOLUTION DES STRUCTURES DU TROISIEME REICH, de Martin Broszat, traduit par Patrice Morasse, Fayard, 625 p., 190 F.

Max Weber précurseur de Hitler ?

Les idées politiques du penseur allemand devant le tribunal de l'histoire.

PRÉSENTANT la traduction française de son ouvrage sur Max Weber - qui paraît plus de vingt ans après la sortie du livre en Allemagne - Wolfgang Mommsen explique que ce qui l'avait conduit à entreprendre ce travail. Il appartient à la génération d'historiens allemands sur laquelle « la rééducation (d'après 1945) avait laissé sa marque... Ils se livrèrent à une évaluation critique de l'histoire allemande récente et entreprirent de la récrire dans une perspective libérale (...). Aussi, une réflexion s'imposait sur Max Weber, ce penseur politique dont se réclame couramment le libéralisme allemand.

C'est surtout dans ses premiers travaux - publiés avant 1900 - que Weber apparaît non seulement comme un théoricien de la politique, mais comme un penseur programmatique. Partant des conclusions d'une enquête sur les ouvriers agricoles en Prusse-Orientale - dont on trouvera prochainement une traduction dans la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, - il avait développé une analyse des classes dirigeantes et des changements indispensables pour redonner un élan au libéralisme bourgeois que l'autoritarisme de Bismarck avait mené à la ruine.

Des « partis-machines »

Cette enquête montrait qu'à l'essor industriel et urbain des parties occidentales du Reich s'opposait une crise agricole du Nord-Est prussien. Or l'aristocratie terrienne prussienne contrôlait la bureaucratie et l'armée, et faisait tout pour maintenir ses privilèges. Avec son autoritarisme, cette classe déclinante empêchait le développement économique et politique du pays. De plus, la politique intolérante de Bismarck envers l'Eglise catholique et le mouvement ouvrier avait miné, tout au long des années 1880, la crédibilité du mouvement libéral-national qui l'avait porté au pouvoir. Après la désintégration de ce mouvement au début des années 1890, on vit se développer deux partis de masse, social-démocrate et catholique, qui, selon Weber,

manquaient de dirigeants capables d'assumer la direction de la nation.

Aussi donnait-il à la bourgeoisie de nouveaux buts, dans un programme qui liait le parlementarisme au régime à une politique extérieure de conquêtes coloniales, la première étant, aux yeux de Weber, une condition préalable à la seconde. Plus de la moitié du livre de Mommsen traite des idées qu'exprime Weber durant cette période.

On comprend le désarroi qu'a provoqué cette étude parmi des historiens à la recherche d'un héritage intellectuel sur lequel ils auraient pu bâtir l'Allemagne d'après-guerre. Car l'ouvrage de Mommsen montre que Weber avait favorisé les structures démocratiques au nom d'une politique extérieure impérialiste. Considéré comme le précurseur d'une Allemagne libérale, n'avait-il pas également préparé le terrain à l'expansionnisme allemand ? Cette interrogation semble particulièrement justifiée par ses prises de position sur la Constitution de la République de Weimar.

Dès 1916, Weber critiquait la politique de guerre et revendiquait des réformes constitutionnelles. Or ces propositions procédaient moins de convictions démocratiques ou républicaines bien ancrées que d'une réflexion sur les formes politiques les mieux adaptées à un Etat-nation moderne dans la compétition internationale. Weber souhaitait un affrontement entre « partis-machines », favorisant la sélection de chefs charismatiques qui puissent imposer leur volonté à la bureaucratie omnipotente. Ce « présidentialisme » plébiscitaire ne présente-t-il pas « des traits autoritaires sur lesquels il est impossible de se méprendre » ? Wolfgang Mommsen conclut que la pensée de Weber, elle aussi, a pu « inciter mentalement le peuple allemand à l'acclamation d'un chef, donc d'Adolf Hitler ».

MICHAEL POLLAK.

* MAX WEBER ET LA POLITIQUE ALLEMANDE, de Wolfgang Mommsen, traduit de l'allemand par Jean Ansler, Delphine Bechtel, Marie-Thérèse Croy et Catherine Sauvart, PUF, 548 p., 350 F.

La fascinante Rahel Varnhagen racontée par Hannah Arendt

DURANT vingt-cinq ans, de 1933 à 1958, Hannah Arendt conserve dans un tiroir le manuscrit, les notes et les dossiers de ce travail sur Rahel Varnhagen. Elle l'avait accompli avant de quitter Berlin, dans les premiers mois du pouvoir nazi, et de devenir américaine, sans jamais cesser d'être une philosophe allemande.

Cette biographie surprend le lecteur français, qui serait enclin à tenir Hannah Arendt pour une stricte théoricienne de la politique. Rahel Varnhagen était, selon sa biographe, « un esprit spontané, original et sans préjugés, la plus brillante et la plus intéressante des hôtesses juives », dans le Berlin du début du dix-neuvième siècle. Dans son salon se rencontraient des aristocrates éclairés, des intellectuels bourgeois, des comédiens ; l'unique condition pour y accéder était de posséder « une personnalité unique qui rendait également possible un commerce et une intimité sans limites ».

C'était le cas même de Rahel, qui, sans être laide, n'était pas belle, sans être pauvre, n'était pas riche. Sa réussite mondaine et intellectuelle ne se discutait pas ; elle polarisait les intelligences, elle faisait germer les talents, mais ses prétendants successifs, prussien, autrichien,

espagnol, prenaient peur. Elle finit par épouser, à quarante-trois ans, l'écrivain Varnhagen von Ense qui se fit son dévot, et publia toute sa correspondance après sa mort.

Les fantômes de l'Allemagne

La jeune Hannah Arendt, dans les années où elle tentait de guérir de son amour pour Heidegger et travaillait avec Jaspers, entreprit le dépouillement des papiers concernant Rahel Varnhagen, laissés à la Bibliothèque nationale de Prusse et aujourd'hui dispersés. Ce qu'elle en a tiré est très éloigné d'une étude historique au sens courant : c'est une très longue méditation sur les conditions et finalement les impasses de l'assimilation. Les textes de Rahel et leur commentaire par Hannah Arendt démontrent la torturante exécution de la judaïté, jusqu'à son acceptation dans les années de jeunesse et la rébellion qu'il proclamaient.

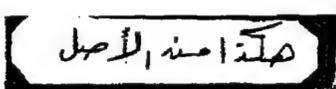
Entre ces pages marchent tous les fantômes que Hannah Arendt a côtoyés dans l'Allemagne de Weimar et dont elle prend un difficile congé, avant l'exil. Cette biographie d'une

autre a les dimensions d'une autobiographie très frémillante, quoique implicite, en même temps qu'elle accorde le temps d'où surgira la suite de l'œuvre. Plus peut-être que ceux de Rahel, c'est le voix, l'angoisse, la jeunesse aussi et le tourment de vivre de Hannah Arendt qui éclatent dans les lettres dont elle a composé un choix en seconde partie.

* L'avenir ne vient pas à notre rencontre, n'est pas devant nous, mais nous défilons de derrière sur la tête. Comment ne pas trouver dans cette phrase de Rahel aussi bien une inspiration pour la philosophie politique que le choix au moment de quitter son pays, qu'un cri et un soupire de la femme ancore marquée par une passion ?

J. N.

* RAHEL VARNHAGEN, LA VIE D'UNE JUIVE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME, de Hannah Arendt, traduction d'Henri Pliard, éditions Tierce, 382 p., 135 F.
- La revue *Études phénoménologiques* a récemment publié un numéro spécial sur Hannah Arendt. On y trouve un texte inédit de celle-ci : *Travail, Œuvre, Action* (Ed. Ousia, Bruxelles). Diffusion : Librairie philosophique J. Vrin, 6, place de la Sorbonne, 75005 Paris.



● ESSAIS

Georges Dumézil répare une « erreur judiciaire »

Homme d'armes, de lettres et d'aventures, le colonel de Polier fut un pionnier de l'orientalisme : longtemps méprisé, le voici enfin réhabilité.

AUCUNE œuvre n'est aussi familière à l'Inde, passée ou présente, que le *Mahābhārata*, la « Grande (Geste) des Bhārata ». Littérature, bas-reliefs des temples, théâtre, et aujourd'hui cinéma, bandes dessinées et imagerie populaire ne cessent de se référer aux aventures et aux exploits des cinq frères Pāndava, de leur épouse Draupadi et de leur divin allié Krishna.

Grand connaisseur du texte, Georges Dumézil (2) a entrepris de rééditer le plus ancien résumé qui en ait été publié en langue française. Le projet peut paraître curieux. Il se révèle judicieux, et même émouvant, quand on découvre qu'il s'agit de réhabiliter un travail calomnié et la mémoire d'un pionnier... Il y a juste trente ans que Georges Dumézil s'était promis, à Upsal, de réparer cette « erreur judiciaire ».

L'œuvre en question, éditée à Paris en 1809, s'intitule *la Mythologie des Indous*, (sic), « travaillée, dit le sous-titre, par Mme la Chanoinesse de Polier sur des manuscrits authentiques rapportés de l'Inde par feu M. le colonel de Polier, membre de la Société asiatique de Calcutta ». Cinq chapitres y sont consacrés à un long et agréable résumé du *Mahābhārata*. Homme d'armes et de lettres tout ensemble, le colonel de Polier avait scrupuleusement recueilli cet abrégé de l'épopée, dans les années 1770-1780, auprès d'un lettré indien, Ramchand (Rāmacandra), qui fut également une source d'informations pour William Jones, l'un des pères de l'indianisme.

de Nantes, il s'embarque pour l'Inde en 1757. Il y arrive l'année suivante. Il a juste dix-sept ans, et y restera trois décennies à servir les Anglais comme les rajahs, passant plusieurs fois du faste à la ruine. Entre deux expéditions militaires, il cherche à s'instruire aux meilleures sources des croyances indiennes. Il fait parvenir au British Museum le texte des Veda. Ce qui ne l'empêche pas d'entretenir un harem, et de mener grand train, entouré d'esclaves...

Du faste à la ruine

Or ce témoignage a été ignoré et négligé. Les grandes bibliothèques indianistes, rappelle Georges Dumézil, ne le possèdent pas. Pis : il a été méprisé. L'érudit allemand Adolf Holtzman junior le décrit en 1895 comme un document de quelques pages. Même le beau livre de Raymond Schwab, *la Renaissance orientale* (Payot, 1950), en retraçant l'histoire des découvertes de la philologie occidentale, reconduit les mêmes préjugés.

On pourra désormais juger sur pièces. Ce sont bien trois cents pages, dans l'ensemble exactes et fort lisibles, qui nous sont restituées. Il appartiendra aux spécialistes d'explorer les variantes mineures des récits habituels, dont Georges Dumézil esquisse un tableau.

S'il y a là matière à recherches érudites, la biographie du colonel de Polier fournirait plutôt la trame d'un roman haut en couleur. Quel étonnant personnage on devine ! Né à Lausanne d'une famille de huguenots français chassés par la révocation de l'Édit

Cette épopée-fléuve commence à être connue du public français. La mise en scène des épisodes centraux par Peter Brook, la traduction de fragments choisis et présentés par Madeleine Biardeau (1) y ont largement contribué.

L'œuvre en question, éditée à Paris en 1809, s'intitule *la Mythologie des Indous*, (sic), « travaillée, dit le sous-titre, par Mme la Chanoinesse de Polier sur des manuscrits authentiques rapportés de l'Inde par feu M. le colonel de Polier, membre de la

Savant détective

(Suite de la page 17.)

Lisant ces démonstrations vigoureuses et pleines d'humour, on suivrait volontiers Dumézil lorsqu'il affirme que la méthode comparative est « la forme que revêt naturellement, dans les sciences humaines, la méthode expérimentale ».

L'impulsion, sans oublier les formes de l'inconscience, de l'intrigue et du mensonge. D'autres manières d'être encore, le persiflage, la vulnérabilité, la vanité, sont autant d'aspects décortiqués par un savant qui, depuis plus d'un demi-siècle, tient la plume en multipliant ses savoirs.

MAURICE OLENDER.

* **LOKI**, de Georges Dumézil, Flammarion, 261 p., 148 F.

— Signalons qu'un « Dialogue entre Georges Dumézil et Michel Foucault » vient de paraître dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 61.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Après les batailles

(Suite de la page 17.)

Ensuite, viennent les civages mieux connus du mouvement antifasciste, du Front populaire. Nouvelle redistribution des cartes à propos de Munich ; et c'est la radicalisation des positions initiales, face à la défaite.

LES sanctions intervenues à la Libération étaient à la mesure du retentissement donné aux faits et gestes de la cléricature. « A-t-on bien fait d'arrêter Sachs Guity ? » Oui, ont répondu 56 % des Français, parmi lesquels, forcément, des « fans » de *Faisons un rêve* !

Le débat de principe sur la responsabilité du clerc n'est pas près de se clore. Plus on revendique pour lui le droit à l'erreur et à l'impunité, plus il compte pour du beurre et cultive gaiment l'inconscience. N'importe quel commissaire de police parisien, en cela plus malin que les dirigeants soviétiques, sait qu'en laissant Sartre dire ce qu'il veut devant les usines ou sous les fenêtres du CNPF on affaiblit d'autant le poids de ses propos.

Aux remous de l'après-guerre succède la guerre froide (1947-1956) avec, d'un côté, les compagnons de route d'un Parti communiste assiégé et, de l'autre, une droite intellectuelle en train de se reconstituer, selon son habitude, sous le drapeau de l'apolitisme — fiction que ne tarderont pas à faire voler en éclat les guerres coloniales.

Les affrontements entre intellectuels prendront alors le tour aigu d'une guérida entre porteurs de valises et amis de plastiqueurs. Dans le courant des jours, la bataille se limite plus paisiblement à des pétitions, lesquelles battent tous les records, entre 1958 et 1969 : 488 manifestes recensés dans les seules colonnes du *Monde*, qui, il est vrai, les attire. Sartre, on s'en doutait, arrive en tête de la « race des signeurs », avec 91 pétitions, suivi de Laurent Schwartz (77), Simone de Beauvoir (72), J.-M. Domenach (69)...

SANS se départir de leur flegme et en évitant l'auto-dénigrement qui a souvent saisi leurs contemporains, Ory et Sirinelli prolongent leur étude jusqu'à l'actualité immédiate : décrochage général par rapport au marxisme, montée de l'intérêt pour des auteurs moins politisés (Lévi-Strauss, Barthes, Lacan, Foucault), curiosité pour le sujet et l'histoire remplacée par l'attention au fonctionnement et aux non-dits du langage, etc.

Les valeurs d'hédonisme et de différence l'emportent sur celles de frugalité et d'appartenance... 1968 n'est pas loin, expliqué par la démographie, la crise du savoir occidental, la montée des incertitudes, le ferment anarchique du désir...

Et maintenant ? Et demain ? Avec un ensemble logique mais symptomatique, les années 80 ont vu disparaître, à quelques mois d'intervalle, Sartre, Aron, Lacan, Barthes, Foucault, Althusser s'est tu. Le trouble est général dans les consciences intellectuelles. Tant d'erreurs accumulées, et plus dissimulées que reconnues, ont rendu caduques, risibles, choquantes, les ambitions civiques de naguère.

Le relatif désengagement à gauche et le relatif réengagement à droite, observables depuis 1981 et confirmés en 1986, ne seraient pas les faits saillants de l'histoire des intellectuels, ces dernières années. Ory et Sirinelli retiennent davantage la perte de prestige des clercs, leur banalisation. Le milieu est décrit et démythifié, désormais, sans plus d'égards qu'un autre. Les stratégies de carrière sont données pour ce qu'elles sont. De nouveau prêtre, l'intellectuel est rabaisé au rôle de simple décideur des usages du progrès, sans plus d'autorité que les vedettes, auxquelles il est convié à se mesurer. Les grands débats de conscience du milieu du siècle ont disparu ; la conscience, peut-être aussi.

La voie est ouverte pour compléter tranquillement un chapitre de notre histoire que déformaient des visions de l'intelligentsia à la fois trop pieuses et trop iconoclastes. Des études ponctuelles devront établir plus strictement si l'intellectuel, ni saint ni sorcier, a pesé sur les événements, ou s'il les a seulement chantés ? Acteur ou spectateur ? Son actual repli est-il passager ou annonce-t-il une éclipse d'influence plus profonde et durable ? Mutation ou crépuscule ?

Nos auteurs parient pour la première hypothèse. Leur optimisme est convaincant car, au lieu d'accabler leurs confrères sous les prophéties ou les anathèmes d'autrefois, ils leur lancent une invite originale : au travail !

* **LES INTELLECTUELS EN FRANCE, DE L'AFFAIRE DREYFUS A NOS JOURS**, de Pascal Ory et Jean-François Sirinelli. Armand Colin, 264 p., 88 F.

Comment cela fut-il possible ?

Martin Brossat et Karl Dietrich Brack « appliquent » à la III^e Reich.

L'ÉCRIVAIN biographique consacré au Reich balte... Les premières pages du livre... Les premières pages du livre...



Portrait of a man, likely related to the article.

Thèmes de polémique sur les... Les premières pages du livre... Les premières pages du livre...

ahagen rendit

Les premières pages du livre... Les premières pages du livre... Les premières pages du livre...

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat octroi par l'article 49 de la loi du 11.03.57 sur la propriété littéraire.

Adresses manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.N. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tel : 45 87.08.21

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

A Constantinople, Bonneval reçoit Casanova qui s'en souviendra dans ses *Mémoires*. Bonneval ne savait pas qu'il assaillait alors sa postérité, et trouverait en Jacques Almira le plus brillant, le plus doué des biographes-romanciers.

Jean Chalon LE FIGARO

Bonneval, qui pourrait n'être qu'un panthéon, mené de désertion en prison, de table de jeu en alcôve et de maître en maître, prend les dimensions d'un héros romanesque... Un homme qui cherche à conserver le goût unique de la liberté.

Pierre Lepoëlle LE MONDE

JACQUES ALMIRA

LA FUITE A CONSTANTINOPLE

ou la vie du comte de Bonneval

ROMAN

MERCURE DE FRANCE

Le supplément Radio-Télévision-Communication du *Monde*, daté 13-14 juillet, publiera un long entretien entre Georges Dumézil et Roger-Pol Droit.

(1) Éditions GF.
(2) Voir notamment *Mythe et épique*, t. I, p. 33-257 (Gallimard, 1968).

présence du futur

des modernes d'hier...

aux "post-modernes" d'aujourd'hui

humanistes et cyberpunks

denoël

● LETTRES ÉTRANGÈRES

TROIS DAMES ANGLAISES

Barbara Pym ou l'art subtil de l'ironie

La découverte d'une grande méconnue, enfin réhabilitée.

La redécouverte en Angleterre et la traduction en France de l'œuvre de Barbara Pym devraient être un événement équivalent au succès inattendu de Jean Rhys. Depuis Virginia Woolf et Ivy Compton-Burnett, les écrivains totalement anglais se faisaient rares : Jean Rhys avait conservé de ses « West Indies » un parfum exotique et démoniaque. Avec la discrète Barbara Pym, nous voici au cœur de l'Angleterre : villages écologiques, églises anglicanes hantées par de ténébreux pasteurs à marier et par de malicieuses bigotes, ventes de charité où l'on papote et l'on médite et l'on s'épie, salons de thé, bibliothèques, associations universitaires. Et sur tout ce monde, la romancière jette un regard ironique et faussement naïf qui ébranle joyeusement les valeurs les plus solides d'une société sclérosée, un regard impitoyable : celui d'une ethnologue.

Secrétaire de rédaction de la revue *Africa* de l'International African Institute, Barbara Pym n'est jamais partie « sur le terrain ». Elle avait assez de matière à Oxford, à Londres et dans le petit village où elle devait mourir en 1980, enfin réhabilitée. Car elle avait connu une curieuse éclipse. Après avoir publié, entre 1950 et 1961, chez le prestigieux éditeur Jonathan Cape, six romans qui avaient rencontré un succès honorable, notamment *Excellent Women* (1952), elle voit son septième livre, *An Unsuitable Attachment*, refusé. En 1961, Barbara Pym, née le 2 juin 1913, a quarante-huit ans. Elle ressemble de plus en plus à ses personnages. Elle vit avec sa sœur. Elle est célibataire. Comme ses héroïnes, elle s'en accommode à peu près. Pourquoi ce soudain revirement éditorial ?

Le manuscrit refusé qui raconte, avec l'humour et l'émotion qui caractérisent toute son œuvre, le voyage organisé d'une paroisse londonienne à Rome, est pourtant de la même veine que les

précédents. L'éditeur crut probablement que Barbara Pym n'avait pas su prendre le « virage » des années 60. Découragée, ébauchant plusieurs romans inachevés, Barbara Pym propose en 1968 *The Sweet Dove Died*, qui met en scène des homosexuels amis de vieilles filles, roman sublime de charme et de finesse. Elle prend la précaution de se cacher sous un pseudonyme, Tom Crampton (comme le Crampton de *Crampton Hodnet* et surtout comme le



Barbara Pym : une gaieté mordante.

nom complet de son père, Frédéric Crampton Pym) : tentative infructueuse, malgré le succès persistant de ses six premiers titres constamment réimprimés. Contrainte par la maladie d'abandonner son travail, elle s'installe avec sa sœur à Fin-stock, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Oxford, Oxford où elle avait fait ses études et qui avait été le décor de son tout premier roman, alors inédit, *Crampton Hodnet*.

C'est en 1975 qu'elle rencontre le poète et romancier Philip Larkin, qui va jouer un rôle détermi-

nant dans sa réhabilitation. Ils correspondaient depuis quinze ans. Mais il faudra attendre 1977 pour qu'un article bouleverse, dans le bon sens cette fois-ci, la vie de Barbara Pym. Son nom est le seul à être cité deux fois au cours d'une enquête concernant les écrivains sous-estimés.

Tiens, c'est vrai, se demandent-ils alors, qu'est devenue Barbara Pym ? Un éditeur lui écrit. Elle a un manuscrit tout prêt à lui donner, *Quartet in Autumn*, qui est peut-être son chef-d'œuvre. « Quatuor d'automne », qui est l'amitié de quatre employés de bureau prenant leur retraite, l'un après l'autre. C'est probablement le livre qui se ressent le plus de ces années noires, le seul où l'on ne rit pas toutes les demi-pages, où souvent les yeux s'embuent de larmes, mais où passe, une fois encore, son art exceptionnel de la tendresse ironique.

Le succès retrouvé, malgré la maladie qui la ronge, Barbara Pym a le temps, avant sa mort, le 11 janvier 1980, d'achever un ultime roman, *A Few Green Leaves*, qui paraîtra à titre posthume et où elle vient à la chronique de sa vie à la campagne, renouant avec la gaieté mordante de ses premiers livres.

Une ethnologue de la petite-bourgeoisie

Dans *Crampton Hodnet*, que publie aujourd'hui les éditions Fayard, l'un des personnages est un jeune et séduisant pasteur qui vient d'être nommé à Oxford. Il s'installe chez une septuagénaire débordante de vie qui a une dame de compagnie, Miss Morrow, vieille fille de trente-six ans. Miss Morrow, qui trouve le pasteur trop beau pour qu'elle le croie quand il la demande en mariage, considère avec une lucidité blasée tous les événements auxquels elle est mêlée.

Deux autres couples essaient vainement de se former. Celui d'un père de famille, professeur d'université adulé, et de son étudiante, la brillante Barbara Bird, double de la romancière. Et celui, encore plus improbable, de la fille du professeur et d'un jeune aristocrate arriviste. A la fin de l'été, la femme du professeur soignera avec ravissement les deux amants éconduits : son mari, qui n'aura pas pu franchir la Manche avec son élève studieuse, et sa fille, tristement plaquée par son fiancé.

En dehors d'Ivy Compton-Burnett, je ne vois personne qui ait traduit avec autant de délicatesse et de dérision la vie quotidienne et sentimentale de la petite-bourgeoisie. Mais, si la première, dans ses interminables dialogues qui constituaient la structure abstraite de ses romans, créait un monde de purs esprits, la seconde souligne toujours les contradictions de personnages constamment préoccupés de leur vie matérielle, de leur métier frustrant, d'un train-train à sauvegarder et que viendrait dangereusement déranger une passion trop violente. Solitaires sans véritable égoïsme, petits sans véritable mesquinisme, ses héros sont ridicules mais touchants.

Personne n'a décrit comme Barbara Pym un intérieur anglais, un mode de vie anglais. Un seul roman de Pym vaut bien un an en Angleterre. Une fois le livre refermé, on n'a qu'une envie : se précipiter sur le premier ferry. Il y a dans ses romans un inégalable effet de réel et une absence totale de prétention qui situe paradoxalement son œuvre au sommet de la littérature.

RENÉ DE CECCATTY.

★ **CRAMPTON HODNET**, de Barbara Pym, traduit de l'anglais par Bernard Turle. Fayard, 282 p., 89 F.

— Signalons la parution de la première biographie (ressortissant de la collection « Documents ») de Barbara Pym, par Robert Emmet Long (Ungar, New-York, 256 p., 16,95 \$, ou Lorrimer, Londres).

La perversité de Muriel Spark

Une romancière qui prend le thé avec l'ange du bizarre.

« Il reste bien des choses à accomplir — et plus de chaos encore à organiser. » Cette petite phrase énigmatique que prononce l'un de ses personnages pourrait servir d'exergue à la plupart des romans de Muriel Spark. Car c'est au désordre du désir, aux perturbations du sens commun, qu'elle se consacre avec une précision allégre. Muriel Spark est une intime de l'ange du bizarre, à qui elle offre, mine de rien, le thé dans un salon banal.

Qu'y a-t-il donc sous le lisse des apparences pour soudain les rendre inquiétantes ? Qu'est-ce qui se trame d'obscur dans les simples vies inoffensives ? Muriel Spark écrit des histoires rapides, plaisantes, qui sont autant de pièges : on croit lire un aimable roman, fut-il comme ceux de Jane Austen, et, comme eux, dévolus aux charmes sournois de la psychologie, et l'on se retrouve dans un monde qui a basculé, où la claire raison est remplacée par des ombres remuantes, et où, pourtant, la vie continue comme si de rien n'était. Autant dire que Spark fait partie des grands faiseurs de trouble, mais avec l'élégance de ceux pour qui l'oblique est le plus court chemin d'un point à un autre.

On publie aujourd'hui cinq de ses romans, deux inédits en France — *Ne pas déranger* et *Une serre sur l'East River*, et trois réédités... Cinq livres qui se sont succédés avec régularité sur quinze ans, de 1958 (pour le plus ancien, *Memento mori*) à 1973 (pour *Une serre sur l'East River*), et qu'il est particulièrement excitant de lire dans leur ordre chronologique. Chacun apparaît en effet comme une pièce d'un puzzle, mais une pièce qui serait par elle-même déjà un puzzle, aussi achevé que possible.

Le « mystère du déraisonnable »

Chez Muriel Spark, c'est le plus souvent un groupe, et non un seul personnage, qui est le héros de l'histoire. De l'histoire, ou plutôt de la mise en scène d'une attente. Peu d'événements, sinon l'intervention de la mort. Les vieillards de *Memento mori* reçoivent tous, régulièrement, un coup de fil qui leur enjoint de se rappeler qu'ils doivent mourir, ce qui ne les empêche pas de continuer à

vaquer à leurs occupations. Les « demoiselles de petite fortune », jeunes pensionnaires d'un club londonien qui les héberge à la fin de la guerre, s'affairent à leurs amours. Un incendie ravagera le club, l'une d'elles mourra, l'un de leurs admirateurs, devenu missionnaire, sera « martyrisé pour sa foi ». Rien de plus : un sujet de conversation, l'occasion de souvenirs.

Dialogues sautillants, récit entraînant des petits riens, une comédie frivole. Seulement, seulement, ces histoires gracieuses ont tout de même quelque chose de la légèreté des minées. Qui donc téléphone aux vieillards ? Pourquoi le cynique admirateur de la jeune beauté du club londonien est-il devenu prêtre ? Là, c'est au lecteur de jouer. A lui de s'engager dans ce miroitement où le trompe-l'œil du réalisme intègre l'opacité de l'« absurde », sans commentaire, sans précaution, le « mystère du déraisonnable » vient rayonner à la surface des vies ordinaires, et, pourtant, elles restent ordinaires.

La lecture se fait enquête, le récit se fait suspense : que s'est-il passé dans la tête de Sandy, l'une des élèves favorites de la délicate Miss Brodie, pour qu'elle finisse par la trahir et la faire revoyer de son poste ? On se croyait dans un de ces adorables romans de collage, et voici la mécanique qui grince : l'adolescente est perfide, l'institutrice dévouée bien compliquée ; tout se détourne et se retourne. On pourrait dire de Muriel Spark qu'elle porte au roman traditionnel un amour « qui ressemble assez à celui que le chat éprouve pour les oiseaux » : elle en raffole pour l'affoler, nous affoler.

Le lecteur détectif, arrivé au terme de ses investigations psychologiques, bute sur un ultime « pourquoi ». Car qu'est-ce qui peut, en dernière instance, expliquer le mal, et la souffrance ? Muriel Spark, anglo-écossaise, élevée dans le protestantisme, s'est convertie au catholicisme, et travaille depuis longtemps sur le Livre de Job, que, entre parenthèses, elle considère comme un pauvre imbécile ! C'est ce qui était au cœur de son roman publié l'an passé, *L'Ultime Problème*. De façon plus générale, elle s'intéresse à l'étrangeté même de l'aveuglement des humains devant ce dont ils sont composés, mais elle n'en tire aucune leçon.

Elle n'est pas très forte en catéchisme, Spark la catholique anarchiste, anticléricale, et l'on pourrait même la soupçonner d'aimer tout particulièrement les ruses du diable.

Cauchemar climatisé

Ce qui apparaît de plus en plus nettement au fil de ses œuvres, c'est que le décalage des premiers romans, cette réalité un peu torpue sur laquelle le lecteur s'agace, fait place lentement à un univers totalement loufoque, dégingé, mais qui n'en reste pas moins parfaitement correct. Avec *Ne pas déranger* et *Une serre sur l'East River*, on pénètre dans un délire d'autant plus contagieux qu'il se donne les allures d'un procré-verbal. On n'est plus dans le soupçon, mais dans un cauchemar climatisé, une vision proprement infernale qui reste sèche, nerveuse, et, pis encore, franchement amusante.

Muriel Spark devient alors la magnifique ordonnatrice d'halécinantes cérémonies : celles-ci ne sont autres que la ritualisation de cette ignorance de nos pouvoirs et de notre impuissance qui nous fait vivre, agités et bronzés, jusqu'à la mort obligée, et pourtant toujours surprenants. Spark décline, à sa façon, les Possédés. Avec une force d'autant plus saisissante que c'est la noirceur de l'humour qui, chez elle, est l'équivalent de nos ténébres. Cette grande excentrique, comme le sont souvent les Anglais en rupture, a la perversité souveraine de ceux pour qui rien n'est plus beau, plus infini, que la chute de l'homme : car c'est elle qui a fait naître la diversité, et le sourire.

EVELYNE PELLER.

★ **UNE SERRE SUR L'EAST RIVER**, de Muriel Spark, traduit de l'anglais par P. Mikriamson, Fayard, 191 p., 85 F.

★ **NE PAS DÉRANGER**, de Muriel Spark, traduit de l'anglais par J.-B. Blandinier, Fayard, 127 p., 69 F.

— Rééditions chez Laffont, dans les collections « Classiques Partitions » de **MEMENTO MORI**, 278 p., 45 F ; **LE BEL AGE DE MISS BRODIE**, 203 p., 39 F ; **LES DEMOISELLES DE PETITE FORTUNE**, 180 p., 39 F (traductions de M. Paz, revues par M.-L. Hlesaux).

SIMENON + PATRICIA HIGHSMITH = MICHEL GRISOLIA

MICHEL GRISOLIA

Michel Grisolia a eu pour auteur de chevet Simenon, moins le père de Maigret que le créateur d'"atmosphères". Il donne la parole à une petite-bourgeoise de 62 ans, sauvée de la médiocrité par l'attachement excessif qu'elle porte à son neveu... On baigne dans un climat de perversité en demi-teinte caractérisant les meilleurs ouvrages de Patricia Highsmith.

Noëlle Lorient, *L'Express*.

"Une tendresse et une justesse de ton incomparables".

Marie-Claire.

"Une histoire d'amour, insolite et poignante, et un roman comme on en fait peu".

Madame Figaro.

J.C. LATTES

Tant qu'il y aura des bébés...

R IEN ne va plus outre-Manche. Le chômage, la drogue, la violence tiennent le haut du pavé. Des criminels il y en a toujours eu, bien sûr, mais hier, de vieilles demoiselles, la Miss Marple d'Agatha Christie, la Miss Silver de Patricia Wentworth, les envoyaient à la potence. Aujourd'hui, la police ne peut plus compter sur personne, pas même sur les auteurs de polars qui préfèrent l'angoisse à l'enquête, la psychologie aux indices, qui se soucient moins de nous poser une énigme que de nous en faire voir de toutes les couleurs.

Et avec Ruth Rendell, on est gêné. Renonçant aux loyaux services de l'inspecteur Wexford qui lui inspira pourtant une quinzaine de best-sellers (1), elle se lance dans le kidnapping. Elle y entraîne une romancière à succès qui, désespérée par la mort de son petit garçon, persécutée par une mère folle, cédant à la tentation de prendre, ou d'accepter, « Un enfant pour un autre ». Faut-il condamner le crime ou applaudir le sauvetage ? Sauver l'aubaine qui arrive au ruisseau cette graine de délinquant pour l'inspiller dans une nursery mobile ? Ici règne encore l'ordre ancien qu'a détruit le « swinging London ». Maintenant, Londres ne swingue plus, il ment d'une main, chuchote de l'autre, exaspéré par un insatiable besoin de consommer, par le souvenir d'un art de vivre disparu mais dont quelques vestiges subsistent, plantés là, face aux taudis des banlieues.

Court-circuit

Un pied dans chaque camp, Miss Rendell avance vers l'inevitable court-circuit qu'elle excelle à retarder. Les personnages se croisent, se frottent, se heurtent parfois sans se reconnaître. On tremble à l'idée que la justice pourrait triompher et l'héroïne abandonner la bonne cause pour suivre le droit chemin qui reconduirait l'innocent en enfer. L'heure n'est plus aux principes. Tous les coups sont permis lorsque l'amour vient épauler la légitime défense, l'amour du prochain, la défense du semblable évidemment.

Si l'auteur ne crie pas « L'Angleterre aux Anglais ! », c'est qu'il ne reste pas assez de compatriotes pour assurer la relève et plus grand-chose non plus à lui transmettre. La civilisation s'éteindra donc, faute d'héritage autant que d'héritiers. Place aux nouveaux venus, à ces gens qui ne sont pas nés en Angleterre et qui, avec l'automatisme inconscient des éponges, assimilent des réactions typiquement britanniques, comme la curiosité froide... ou l'horreur des scènes en public ». Mais ne vous fiez pas à ce vernis conformiste. Un rien le fendille et révèle des fibres « vidées par le vie de tout sentiment humain ». A quoi se raccrocher sinon au sourire radieux du bébé qu'embrasse la découverte de la tendresse, du langage, de la culture ?

On n'y résiste pas. On en oublie le pessimisme menaçant de Ruth Rendell dont l'immense talent nous subjugué. Puisse-t-elle demain renverser la vapeur et nous conter l'histoire d'un pauvre petit riche, libéré par d'astucieux procès de sa condition de gentleman !

GABRIELLE ROLIN.

★ **UN ENFANT POUR UN AUTRE**, de Ruth Rendell, traduit de l'anglais par Philippe Noble, Calmann-Lévy, 272 p., 39 F.

(1) Aux éditions du Masque : *Un amour important* ; *Le Lac des tombes* ; *le Maître de la lande*.

مكتبة ابن الصل

REPÈRES

Automobile : recul de la pénétration étrangère sur le marché français en juin

Selon la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, les immatriculations de juin confirment le redressement observé sur le marché français depuis deux mois. Avec 151 244 immatriculations, la progression est de 6,5 % par rapport à juin 1985 et de 4,6 % pour le premier semestre 1986 par rapport à celui de 1985. Les marques françaises se sont bien comportées (+ 10,6 % en juin), entraînant un recul de la pénétration étrangère (31,4 %, contre 36,9 % en mai). Ce taux de pénétration reste cependant de 36,5 % sur le premier semestre (contre 36,6 % sur l'ensemble de 1985). La progression française est due essentiellement à Renault (+ 27,5 % en juin), qui atteint 35,2 % du marché (et 30,8 % sur six mois, contre 28,7 % en 1985) grâce à la R21 (10,6 % des immatriculations en juin) et à la Supercinç (10,7 %). PSA, après un mois de mai maussade (30 %), représente 33,4 % des immatriculations (32,8 % pour le semestre, dont 21,3 % pour Peugeot et 11,5 % pour Citroën, contre 34,70 % en 1985). La 205 Peugeot reprend la tête des immatriculations (12,4 %), alors que la 309 Peugeot, neuf mois après son lancement, n'atteint que 4,4 %.

Gaz : les réserves mondiales ont triplé depuis 1970

Depuis 1970, les découvertes ont multiplié par trois les réserves prouvées de gaz naturel, qui dépassent désormais celles du pétrole brut. Selon le Centre international d'information sur le gaz naturel (CEDIGAZ), ces réserves atteignent, au 1^{er} janvier 1986, quelque 97 749 milliards de mètres cubes, soit 97,7 milliards de tonnes d'équivalent pétrole, contre 96,3 milliards de tonnes pour le pétrole. Situées pour la plus grande part en Europe orientale (41 %) et notamment en URSS, ainsi que dans les pays de l'OPEP (34 %), elles représentent cinquante et une années de production en moyenne.

BANQUES

Les Rothschild dans la course à la privatisation

Quinze jours après France-Développement (Franded), animée par M. Pierre Moussa, ancien PDG de Paribas, une seconde société d'investissement fermée (SICAF), dont l'objet est, également, d'acquies des titres de sociétés à privatiser, va être introduite au second marché de la Bourse de Paris. Il s'agit de Saint-Honoré Matignon, créée par MM. Bernard Esambert et David de Rothschild, qui dirigent, respectivement, la Compagnie financière d'Edmond de Rothschild et P.O. Banque, la nouvelle incarnation des « cousins ». Elle a levé 750 millions de francs d'argent frais auprès de personnes physiques (18,4 %), d'entreprises (27 %), de non-résidents (12,10 %) et d'investisseurs institutionnels (42,5 %), compagnies d'assurance, caisses de retraite, mutuelles).

Parmi les administrateurs, outre les fondateurs, on trouve M. Michel Baroin, président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, Bernard Darty, François Giscard d'Estaing, président d'American Express France, Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent, Guy du Saillant, président de l'American

International Group, et Jean-Paul Mouzin, président de l'AGIRC. L'introduction au second marché a pour objectif de mettre à la disposition du public 7 % du capital de Saint-Honoré Matignon, s'ajoutant aux 18 % déjà placés auprès de personnes physiques, au prix de 255 F par action de 250 F nominal, dont la valeur en Bourse, au 26 juin 1986, était de 250,07 F. Il faut dire que le portefeuille de cette SICAF est, dans l'immédiat, investi en valeur « d'attente » : billets de trésorerie et emprunts d'Etat, à l'exception de quelques lignes en certificats d'investissement de la BNP, du Crédit lyonnais et de Pechiney.

Aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital, la part des étrangers étant limitée à 15 %.

« Ce qui nous intéresse, ont déclaré MM. Esambert et David de Rothschild, ce sont surtout les compagnies d'assurance, les compagnies financières, bien qu'aucun secteur ne soit, a priori, exclu. Saint-Honoré Matignon n'est pas un instrument spéculatif. Au surplus, en raison des règles strictes imposées par l'ordonnance du 2 novembre 1985 qui régit le SICAF, notam-

SOCIAL

Les conséquences de la suppression de l'autorisation de licenciement

Patronat et syndicats ont évoqué, le mercredi 9 juillet, dans deux réunions différentes, les conséquences de la suppression de l'autorisation de licenciement. Tandis que le CNPF, la CGPME et les cinq confédérations s'entendent sur un calendrier de négociations interprofessionnelles, la Fédération nationale des travaux publics (patronale) entrait éva-

tuage dans le vif du sujet à travers un « protocole » prévoyant une série de discussions sur « l'adaptation de l'emploi et les garanties accordées aux salariés », la formation et les qualifications, le premier chapitre touchant les délais et les procédures en cas de suppressions d'emplois devant être entamé dès le 23 juillet. Cette hâte qui a amené la FNTP à faire

certaines concessions - à concrétiser - aux syndicats n'est pas sans lien avec les querelles internes du patronat : la FNTP, dont le président, M. Jean-Louis Girat, appelle M. Yves Chotard, ex-président de la commission sociale du CNPF, dans son combat contre M. Gattax, souhaite afficher un succès avant le CNPF.

Le patronat et les syndicats ont adopté un programme de négociations

Le patronat a un peu entr'ouvert la porte : mercredi 9 juillet, CNPF, CGPME et les cinq centrales syndicales se sont mis d'accord sur un programme de négociations sur les conséquences de la suppression de l'autorisation de licenciement. Cinq thèmes seront abordés les 23 septembre, 6 et 20 octobre : la procédure de consultation et d'information des salariés (et notamment le rôle des institutions représentatives du personnel) et les délais ; le plan social (préparation et contenu) ; les mesures d'accompagnement ; la vérification de la procédure ; enfin l'articulation entre l'accord interprofessionnel et les accords de branche.

Bien que le patronat n'ait fait aucune réponse sur le fond aux syndicats, qui souhaitent un dispositif

plus avantageux que les règles actuelles, le climat, comme le soulignait la CGC, a été moins négatif qu'on ne pouvait le craindre. M. Pierre Guillen (UJMM), qui conduisait la délégation patronale a affirmé sa volonté de « ne pas avoir une vision étroite de la loi » et la nécessité de « minorer au maximum le nombre de licenciements et d'en atténuer les conséquences pour les salariés ».

D'autre part, le patronat a admis qu'il avait une « inégalité de traitement » au détriment des salariés des petites entreprises, qui n'ont pas d'institutions représentatives du personnel et ne peuvent pas accéder à certains bénéfices du Fonds national de l'emploi - un point souligné par toutes les confédérations ouvrières, mais il refuse une identité de procédures.

Autre point délicat : le contrôle de ces procédures. La CGT, FO et la CFDT souhaitent qu'il soit exercé par l'administration (la CGC pensant plutôt aux commissions paritaires de l'emploi ou à des commissions tripartites) M. Guillen a dit que les possibilités étaient « ouvertes ». Mais le patronat refuse tout ce qui risquerait le contrôle a priori par l'administration de l'opportunité du licenciement. Or la plupart des syndicats souhaitent que le contrôle permette de bloquer un licenciement qui ne serait pas conforme à la procédure ou qu'un recours suspensif puisse être exercé, voire que puisse être appréciée la réalité du motif économique du licenciement.

ENTREPRISES

Concentration aérienne aux Etats-Unis

Le département américain des transports a donné, le mercredi 9 juillet, son accord de principe à la vente d'Eastern Airlines à Texas Air pour le prix de 800 millions de dollars. L'opération devrait permettre la création de la plus grande compagnie aérienne aux Etats-Unis. L'accord définitif du département est cependant soumis à des clauses antimonopoles qui devront être mises au point avant la fusion. Le gouvernement met en avant, notamment, les risques que fait peser cette fusion sur la desserte du nord-est des Etats-Unis, à savoir le couloir aérien Boston-New-York-Washington. Texas Air a déjà racheté Continental Airlines et se propose d'acquies, en outre, People Express. - (AFP).

Etats-Unis :
OPA de Dart Group sur Safeway Stores

La société de commerce de détail Dart Group Corp. a lancé mercredi 9 juillet une offre publique d'achat sur Safeway Stores Inc., une des premières chaînes de supermarchés aux Etats-Unis. Dart Group possède 5,9 % du capital de Safeway et propose le rachat du reste des titres au prix de 58 dollars pièce, soit 3,8 milliards de dollars en tout. Safeway, qui a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 19,7 milliards de dollars et un bénéfice de 231,3 millions, réserve sa réponse jusqu'au 22 juillet et a demandé à ses actionnaires de ne pas répondre à l'OPA de Dart Group jusqu'à cette date. Le chiffre d'affaires de Dart Group, qui est contrôlé par une famille de Washington, les Haft, a été de 97,8 millions de dollars en 1985, avec un bénéfice de 9,9 millions de dollars.

Buitoni-France :
prochaine augmentation de capital

Buitoni-France, qui a racheté en mai dernier, pour 340 millions de francs, 70 % du capital de Davigel, devrait prochainement faire appel au marché pour augmenter son capital et assurer ainsi son futur développement. Davigel, qui a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 1,34 milliard de francs et un bénéfice net de 10,4 millions, est en cours de reconstruction et le groupe Buitoni procédera à une augmentation de son capital de 100 millions de francs qui sera entièrement souscrite. Le chiffre d'affaires prévisionnel de Davigel en 1986 est de 1,65 milliard de francs et son bénéfice devrait largement pro-

gresser. Davigel devrait servir de pôle de développement européen à Buitoni dans le secteur des surgelés.

Total boycotté par le mouvement antiparthéid

Le mouvement antiparthéid français a annoncé qu'il lancerait le 11 octobre prochain, à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques, un appel au boycott des stations-services de Total, afin d'obtenir le désengagement de la compagnie française d'Afrique du Sud, où elle a de nombreuses activités. Le mouvement accuse notamment Total d'aider l'Afrique du Sud à contourner l'embargo pétrolier des pays de l'OPEP et des Nations unies « en lui fournissant du carburant et en l'aidant à réduire sa dépendance ».

La première banque japonaise s'installe au Luxembourg

La Dai-ichi Kangyo Bank (DKB), la plus importante banque commerciale japonaise, a annoncé son installation au Luxembourg via la création d'une filiale à 100 %, la Dai-ichi Kangyo Bank (Luxembourg) SA. Celle-ci pourra exercer la gamme complète des services financiers permise dans ce pays sous forme, notamment, de financements à court et à long terme mais aussi toute une série d'activités interdites aux banques commerciales au Japon, telles que la souscription d'émissions d'actions organisées sur le marché luxembourgeois, l'investissement en valeurs mobilières ou encore la gestion de portefeuille et de fonds d'investissement.

Un protocole sur l'emploi dans les travaux publics

La négociation contractuelle dans la branche des travaux publics a fait un pas significatif le mercredi 9 juillet. La version définitive du « protocole d'intentions communes » proposé par la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) est signée par la CGC et a obtenu l'accord de principe de FO et de la CFTC, sous réserve d'une réflexion de huit jours. La CFDT, même si elle est satisfaite des améliorations apportées, attend que les intentions se soient traduites concrètement. La CGT, de son côté, persiste dans son attitude de refus, mais participera aux discussions sur la base de ses propositions. Ce protocole d'intentions, dont l'élaboration a commencé le 4 juin dernier, précise l'ensemble des objectifs à atteindre pour la négociation future, en matière d'embauche et de licenciements d'une part, de formation des jeunes, d'autre part.

accepté de nombreux amendements des syndicats, notamment sur le point clé des qualifications et même sur le rôle des organisations syndicales. La FNTP a reconnu que ses adhérents doivent une information complète et régulière aux représentants du personnel et aux salariés, « notamment celle fournie lors des négociations annuelles avec les organisations syndicales lors des réunions du comité d'entreprise ou d'établissement, ou à défaut les délégués du personnel ».

Néanmoins, les négociations, qui reprendront le 22 juillet débiteront par « la procédure et les délais » et se poursuivront seulement après par « l'indemnisation du licenciement et le plan social ». Un second accord devrait porter sur « des mesures prioritaires de formation qualifiante d'incitation à l'emploi des jeunes ».

M. Lafond a annoncé son intention de « négocier des délais meilleurs pour permettre ensuite de dégager des ressources pour améliorer les indemnités de licenciement ». Or la CFDT a réaffirmé qu'elle refusera tout « troc » sur ce point, et FO et la CFTC ne sont pas prêts également à céder sur les délais. De plus, la CFDT sera très vigilante sur le risque que fait peser la suppression de l'autorisation administrative de licenciement sur les salariés âgés, les victimes d'accidents de travail, les syndicalistes et les « grandes gueules ». Enfin, la réalité des motifs économiques des licenciements et les moyens de recours des salariés visés, qui n'ont pas été évoqués dans le protocole, pèseront sûrement sur les négociations à venir.

F. K.

Reprise d'activité aux ARCT. - Après treize mois d'occupation, 212 employés des Ateliers roennais de construction textiles (ARCT) ont décidé, mardi 8 juillet, à l'appel de la CGT, d'évacuer les ateliers, pour reprendre une reprise d'activité et la création de 50 emplois avant trois mois, dans la maintenance et le service après-vente et pour une petite unité de fabrication de composants. Les 50 salariés concernés seront choisis en fonction de leur qualification, selon le repenseur, M. Terrat, PDG d'IC-ABCE. L'occupation des locaux sociaux de l'entreprise continue : la CGT veut poursuivre des négociations avec les pouvoirs publics pour obtenir un plan social aux 650 ex-salariés des ARCT.

M. Jean-Pierre Lafond, chef de la délégation de la FNTP, a montré sa volonté de parvenir à un accord, en proposant un texte qui se rapproche de la logique des syndicats, ceux-ci déstabilisant que l'on se préoccupe d'abord du développement de l'emploi (« formation, qualification, reclassement, mutation, reconversion »), avant de combler le vide juridique ouvert par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. La FNTP a de plus

Le conseil en recrutement en France est l'une des professions les plus atomisées puisque l'on ne dénombre pas moins de 750 cabinets parmi lesquels plusieurs grands groupes et de nombreuses petites officines, quelques sociétés établies de longue date et des cabinets nés il y a trois mois, des annonceurs français d'espaces publicitaires ou des chasseurs discrets, des généralistes qui recrutent dans tous les secteurs économiques et des spécialistes de marchés étroits et, enfin, créateur de classification bien français, des Parisiens et des provinciaux. Ces différentes oppositions, pour lesquelles elles apparaissent, ne sont cependant et sûrement pas pertinentes à une époque où le métier devient plus professionnel et où il ne suffit plus de vanter des avantages mais où il devient nécessaire de prouver que l'on dispose des moyens techniques et en hommes qui justifient l'argumentation. Être le plus gros, cela n'est pas un gage de compétence, être le plus moderne ne garantit pas l'efficacité, être le plus spécialisé n'assure pas le succès quand on doit reconstruire la valeur de la mobilité inter-sectorielle, être chasseur pur et dur conduit parfois à laisser échapper des opportunités insoupçonnées, être trop parisien consiste à faire l'impasse sur toute la richesse de nos provinces, mais aussi sur ce qu'une approche internationale offre de nouveau dans des situations de plus en plus fréquentes.

LA TAILLE CRITIQUE ET LA CRITIQUE DE LA TAILLE AINSI QUE DE QUELQUES AUTRES CRITÈRES D'APPRECIATION DANS LA PROFESSION DE CONSEIL EN RECRUTEMENT

L'évolution de PA, numéro un du conseil en recrutement en Europe, est à ces différents points de vue exemplaire. PA conseil en recrutement et actif depuis vingt-cinq ans en France est implanté aujourd'hui dans sept villes : Paris, Lyon, Lille, Nantes, Strasbourg, Toulouse et Aix-en-Provence. Des départements spécialisés ont été développés pour les recrutements internationaux, la recherche de spécialistes en technologie avancée et la sélection de cadres pour les banques et les assurances. Les consultants de ces départements, par leur origine et la formation permanente qu'ils suivent, apportent réellement une expertise particulière dans chacun de ces domaines. Dans le monde, PA Consulting Group se compte pas moins de 77 bureaux répartis sur 22 pays et emploie 2 300 personnes.

En ce qui concerne les méthodes de recherche mises en œuvre pour satisfaire les besoins en recrutement de ses clients, PA a définitivement rangé les offres d'emploi et le contact direct, parmi les techniques auxquelles on peut faire appel alternativement en fonction de la particularité de chaque nouveau problème posé, ou qui peuvent être associées si la bonne fin d'une opération le justifie. Le centre serveur, qui donne aux candidats potentiels la possibilité d'écouter par l'intermédiaire du Minitel l'ensemble des offres disponibles à un moment donné, est un mode de communication nouveau qui justifie un marketing réaliste et non pas triomphant. En effet, et c'est peut-être là que se fait aujourd'hui la différence - significative celle-ci - entre ceux qui promettent beaucoup, mais promettent seulement, et ceux qui investissent dans le développement pour construire en permanence et avec obstination le professionnalisme qui mène au succès.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE DU ZAIRE

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OFFICE DES ROUTES

Appel d'offres n° OR SGMTP/007CA/85

La République du Zaïre a obtenu un prêt de la Caisse Centrale de Coopération Economique de la France en vue de financer le renouvellement du matériel d'entretien routier à l'Office des Routes.

- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**
L'Office des Routes met en adjudication en trois lots la fourniture du matériel d'entretien routier suivant :
LOT 1 : - 23 camions citernes à eau 6m³.
- 26 camions-citernes à carburant 600l.
- 10 camions-citernes à eau 1000l.
- 10 camions-citernes à carburant 1000l.
LOT 2 : - 15 tracteurs à pneus
- 7 tracteurs à roues à pneus.
LOT 3 : - 24 camionnettes-arsiers.
- ÉLIGIBILITÉ**
- Seul dérogation acceptée d'un commun accord entre la France et le Zaïre, ne peuvent être admis à participer aux négociations, appel d'offres et marchés organisés ou conduits pour l'exécution des travaux ou la fourniture des biens et services nécessaires à l'exécution du PROJET que les entreprises ou prestataires de services étrangers, d'une part, leur siège social ou leur domicile en France ou au Zaïre, et dont, d'autre part, le capital est détenu et la direction effective assurée par des ressortissants Zaïrois ou des ressortissants Français, à l'exclusion de ressortissants de pays tiers.
- Les matériels, fournitures, matériaux et services fournis dans ce cadre doivent être d'origine et en provenance d'un pays de la zone franc ou du Zaïre. Des dérogations pourront toutefois être apportées à cette règle en cas de nécessité reconnue par le PRIEUR.
- Ces soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils ont un représentant installé au Zaïre, qu'ils disposent sur place d'un atelier de réparation parfaitement équipé au point de vue qualité de réparation, qu'ils disposent d'une main-d'œuvre qualifiée et en quantité suffisante, qu'ils ont déjà fourni du matériel d'entretien routier en Afrique dans les assurances l'emprison, qu'ils sont capables, à tout moment, de déléguer un ingénieur afin d'assurer un dépannage urgent dans n'importe quelle région du Zaïre.
- ACHAT DU DOSSIER**
- Le dossier de cahier technique des charges de cet appel d'offres peut être obtenu :
- auprès du département du SGMTP de l'Office des Routes - B.P. 16299 Kinshasa I, République du Zaïre, au numéro Boboto (ex. Poste-Lourde) à Kinshasa - Kinshasa, contre paiement d'une somme de 2.100.000, ou contre versement de cette même somme au compte n° 0122.451, ouvert au nom du SGMTP - Office des Routes, auprès de la banque de Kinshasa ; Tél. : 21227 ORTFED ZR.
- Soit auprès de l'Office français de Coopération pour les Chemins de Fer et les Matériels d'Équipement OCFEMAT dans ses bureaux contre paiement d'une somme de 200 US dollars à l'adresse suivante :
OCFEMAT
25, rue La Bruyère
75009 PARIS
Tél. : OCFEMAT 280566 F
- REMBÈRE ET OUVERTURE DES OFFRES**
Les offres doivent parvenir sous double pli fermé au secrétariat permanent du Conseil des adjudications de l'Office des Routes, boîte postale 10.959 à Kinshasa I avant le 10 septembre à 10 heures, date et heure auxquelles il sera procédé, en séance publique, à l'ouverture des offres. L'enveloppe extérieure ne portera que l'adresse de l'Office des Routes avec la mention : Soumission pour la fourniture de matériel d'entretien routier relative au cahier technique n° OR/SGMTP/007CA/85.
- LIEU DE LIVRAISONS**
La livraison se fera sur centre SGMTP de l'Office des Routes où se feront la réception de tous ces matériels.

Polémique sur les tarifs d'énergie

PREMIER PARIS DU TALENTS

مكتبة الامن للاصل

CONJONCTURE

L'ANNÉE 1986 SELON L'INSEE

Après avoir explosé au premier semestre, la consommation des ménages va se ralentir fortement

La France importera moins au second semestre 1986 qu'au premier. En revanche, elle exportera nettement plus. Ces variations d'un semestre sur l'autre sont la caractéristique principale de la note de conjoncture de l'INSEE sur « la situation et les perspectives de l'économie française » publiée ce jeudi 10 juillet. Au vu des résultats des cinq premiers mois de l'année, l'Institut de conjoncture a été amené à préciser, sans pour autant s'en écarter, ses prévisions de mai dernier (Le Monde du 14 mai). Il se montre cependant moins optimiste sur des points essentiels.

Forte amélioration des résultats des entreprises

L'INSEE confirme que l'on devrait s'attendre à une nette reprise de la demande mondiale au second semestre, mais doute que notre appareil de production soit en mesure de s'adapter à cette demande, « aussi bien quantitativement que qualitativement ». Le talon d'Achille de l'économie française restera donc le solde de ses échanges de biens manufacturés, dont l'excédent s'est réduit ces deux derniers mois à un niveau encore inférieur à celui qu'il avait pu connaître en 1982. Les experts de l'Institut de conjoncture estiment que la forte augmentation du pouvoir d'achat des ménages (+ 2,4 % en revenu disponible au cours des six premiers mois) a provoqué une

10 milliards de moins que ce qui était prévu par l'INSEE en mai. La baisse des coûts de la consommation intermédiaire des entreprises (facilitée par la baisse du dollar et du prix du pétrole) permettra une nouvelle amélioration des résultats des entreprises qui retrouveront une situation comparable à celle qu'elles connaissaient avant le premier choc pétrolier, c'est-à-dire en 1970. Malgré le nécessaire poursuite de l'assainissement des bilans, l'investissement progressera de 3 %, soit un point de plus que ce qui était prévu en mai.

Les prix à la consommation augmentent de 1 % au premier semestre et de 1,8 % au second semestre (en admettant que les prix des services ne soient pas libérés avant janvier 1987), et le pouvoir d'achat des ménages progresserait de 2,9 %. Mais il s'agit là aussi d'une progression très contrastée. Après le gain de 2,4 % en glissement au premier semestre, on assisterait à un recul de 0,3 % au cours des six derniers mois, en raison d'un net rajeunissement, en fin d'année, de l'augmenta-

tion des salaires et de la légère remontée des prix de détail. La consommation des ménages suivrait ce mouvement, avec une croissance assez vive pendant les six premiers mois (+ 1,7 % en glissement) suivie d'une stagnation au troisième trimestre et d'une légère reprise au quatrième (+ 0,5 %). C'est la reprise des exportations qui permettrait une croissance du PIB marchand de 2,3 % en moyenne annuelle (0,9 % au premier semestre et 1,2 % au second).

Aussi bien, et même en incluant les effets du dispositif de l'emploi des jeunes, on doit s'attendre à une diminution d'environ 40 000 des emplois salariés en 1986. Le chômage continuera de toucher en priorité des femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans et s'augmentera de 150 000 à 200 000 personnes dans l'année, à moins que des mesures spécifiques viennent ralentir cette progression. Mais de cela, les conjoncturistes ne sont pas encore avertis.

FRANÇOIS SIMON.

Deux versements en 1987 pour le prélèvement social de 0,4 %

En 1987, les contribuables risquent de payer deux fois la contribution de 0,4 % sur le revenu déclaré pour financer le déficit du régime général de Sécurité sociale (Le Monde du 2 juillet). M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, a confirmé, mardi 8 juillet, devant l'Association des journalistes économiques et financiers, que le prélèvement portant sur les revenus de 1985 serait perçu seulement en 1987 avec le premier tiers provisionnel des impôts ; l'administration fiscale estime, en effet, impossible de le percevoir avant la fin de 1986, le traitement informatisé des feuilles d'impôt étant déjà commencé, il aurait fallu établir des rôles spéciaux, solution écartée parce que coûteuse et compliquée.

Les personnes non imposées,

celles dont l'impôt n'est pas recouvré parce que trop faible, et celles qui le paient en une seule fois (sans tiers provisionnel), en raison de son montant réduit, ne paieront pas ce prélèvement du début 1987. En revanche, les exonérations spécifiques accordées par M. Jacques Delors en 1984 pour le 1 % (chômeurs, handicapés, etc.) ne seront pas maintenues. Le directeur générale des impôts estime qu'elles ont été source de complication excessive et d'erreurs.

Le second prélèvement - portant sur les revenus de 1986 - sera sans doute perçu dans le courant de 1987, peut-être en fin d'année, avec le solde de l'impôt ordinaire ; il semble politiquement délicat de le renvoyer au début de 1988, trois mois avant l'élection présidentielle.

TRANSPORTS

La Commission européenne fait la chasse aux ententes entre compagnies aériennes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). - La Commission européenne vient d'adresser des lettres à dix compagnies aériennes de la Communauté leur enjoignant de mettre fin aux arrangements qu'elles pratiquent toutes - sous des formes diverses - avec leurs concurrents, en ce qui concerne les tarifs et la répartition du marché. Les destinataires sont Air France, Sabena, Air Lingus, British Airways, British Caledonian, KLM, Alitalia, Olympic Airways, Lufthansa, SAS.

Cette démarche de la Commission est la suite logique de l'arrêt rendu par la Cour européenne de justice au début du mois de mai par lequel le tribunal indiquait que de tels arrangements, en l'absence d'une réglementation commune des transports aériens, étaient contraires aux règles de la concurrence énoncées dans le traité de Rome.

Les lettres décrivent et dénoncent dans le détail les arrangements existants et les raisons pour lesquelles ils sont considérés comme illégaux. Les compagnies disposent de deux mois pour faire valoir leurs observations et se mettre en règle. A l'issue de ce délai, si rien n'est fait, la Commis-

sion devrait alors adresser un « avis motivé » aux gouvernements dont dépendent les compagnies incriminées. Après cette mise en demeure, s'il n'y a toujours pas d'application, il lui appartiendra de saisir la Cour européenne de justice. C'est là une procédure par étapes suffisamment longue pour donner du temps aux gouvernements de se ressaisir.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

LE TRAFIC EST REDEVENU NORMAL A AIR FRANCE

Selon les syndicats d'Air France, la grève du mercredi 9 juillet a été suivie à 65-70 %, mais selon la direction, ce pourcentage n'a pas dépassé 40 %. La compagnie a pu assurer les quatorze vols prévus et le trafic était redevenu normal jeudi 10 juillet : « Nous ne faisons pas grève pour gêner les passagers. Nous marquons sans doute un temps d'arrêt pendant les vacances pour reprendre nos mouvements d'automne », a déclaré M. Robert Génoves, responsable FO d'Air France, le syndicat le plus important.

Pour sa part, la compagnie charter privée Air, qui va concurrencer Air France sur la Réunion, a fait savoir qu'« elle allait faire mieux que ce que lui impose son cahier des charges ». « Cet hiver, nous devons, selon le cahier des charges, effectuer trois vols par semaine vers la Réunion, pour participer au transport lors des périodes de pointe. En fait, nous allons en avoir cinq », a indiqué M. Freund, président de la compagnie charter.

● Conflit Air Afrique : le tribunal d'Abidjan avait raison. - La première chambre de la cour d'appel de Paris a déclaré, le mercredi 9 juillet, opposable en France, l'arrêt rendu le 18 janvier 1983 par la cour d'appel d'Abidjan, qui prononçait la résiliation judiciaire des contrats de travail liés à la compagnie Air Afrique à cinquante-six pilotes et mécaniciens. A la suite d'une grève du personnel navigant, jugée illégale en Côte-d'Ivoire, cinquante-six personnes avaient été licenciées. Cinquante-deux avaient alors saisi la justice française, estimant que la décision de la justice ivoirienne était inapplicable en France. Le 7 février 1986, le tribunal de grande instance de Paris, dans un jugement de référé, leur avait donné raison, déclarant « impossible en France, entre les cinquante-deux demandeurs et la société Air Afrique, l'arrêt de la cour d'Abidjan ». La cour de Paris a donc prononcé l'annulation de ce jugement (Le Monde du 1^{er} juillet).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 juillet ↑

Nette reprise : + 0,94 %

La Bourse de Paris est nettement repartie de l'avant en séance officielle, le 9 juillet, accusant le gain de 0,87 % obtenu à l'issue des cotations du matin. Au son de cloche final, l'indicateur instantané progressait ainsi de 0,94 % dans un marché moyennement actif.

Parmi les valeurs enregistrant les plus fortes hausses, on notait Fives-Lille (+ 7 %), Schneider, Raffinage distribution, de même que L'Oréal, Printemps, Carrefour et Source Perrier. Le titre Générale de fonderie était réservé à la hausse. Quant aux repis les plus notables, ils concernaient Saint-Louis-Bouillon, Bie, Moulinex, ainsi que Roussel-Uclaf, Penaroya et ELF-Aquitaine.

A l'approche de la corbeille, les opérateurs se montraient satisfaits devant la bonne résistance du marché. Certains allaient même jusqu'à prédire une nouvelle explosion à la hausse, avant la liquidation du 24 juillet. Il est vrai que Paris a quelque peu surpris les investisseurs ce 9 juillet.

Alors que New-York avait enregistré la veille un second repli certain, le Bourse de la capitale est restée insensible à l'onde de choc américaine. « Il n'y a pas de vendeur », observait un professionnel. « Le marché est assésé, les positions spéculatives se sont réduites ; l'activité est prête à repartir à la première nouvelle favorable », poursuivait-il.

Sur le marché obligataire, les cours reculaient d'une variation, avant de se reprendre légèrement. Au MATIF, l'échéance de mars 1987 gagnait 0,08 %, à 112,95. 3 184 contrats étaient traités.

Longot : 78 450 F (+ 500) ; napoléon : 520 F (+ 6).

NEW-YORK, 9 juillet ↑

La baisse stoppée

La Bourse de Wall Street, dans un marché moyennement actif, a été échangée, contre 174,06 millions de dollars, après avoir fluctué irrégulièrement, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles s'est finalement ressaisi en fin de séance, gagnant 5,35 points, à 1826,07. 1012 titres s'inscrivaient en hausse et 532 en recul. 420 sont restés inchangés.

Autour du Big Board, les analystes estiment qu'une demande sélective se justifiait le 9 juillet, sans certaines valeurs avaient chuté depuis le début de la semaine. L'optimisme n'est cependant pas revenu à Wall Street, les inquiétudes relatives à la croissance économique freinant l'activité. Les observateurs estiment déjà que les rapports du second trimestre que publieront les entreprises dans les quinze prochains jours vont redéfinir la faiblesse de l'économie. Si certains continuent de croire à une baisse imminente du taux d'escompte, il est peu probable que le marché recouvrera rapidement ses pertes des 7 et 8 juillet.

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient American Brands (+ 7 3/4, à 102 1/4), Safeway Stores (+ 4 1/2, à 58 1/8) et Upjohn (+ 3 5/8, à 90 1/4).

VALEURS	Cours du 8 juillet	Cours du 9 juillet
Alcoa	36 7/8	36 7/8
A.T.T.	24 1/2	24 1/2
Boeing	61 5/8	62 1/2
Chem Manhattan Bank	42 1/4	41 3/8
De Pont de Nemours	78 1/4	78 1/8
Eastman	55 3/4	55 1/2
Enron	80	80
Ford	51 3/4	51 3/4
General Electric	76 3/8	76 3/8
General Motors	75 3/8	75 3/8
Goodyear	31 7/8	32 1/8
IBM	88 3/8	88 3/8
ITT	53 3/8	54 1/4
John Deere	30 1/2	30 1/2
Johnson & Johnson	68 3/8	68 3/8
Schlumberger	33 5/8	34 1/8
Texas	30	30
U.S. Steel	31 1/4	31 1/2
Union Carbide	22 3/4	23 1/8
U.S. West	20 1/8	19 7/8
Westinghouse	48 3/4	50 1/4
Xerox Corp.	58 7/8	58 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,97 F ↓

Sur des marchés des changes très incertains, le dollar a évolué en dents de scie, au gré de rumeurs, notamment celle d'une diminution du taux d'escompte américain demandée par la Maison Blanche.

FRANCFORT 9 juillet 10 juillet

Dollar (en DM) ... 2,1675

TOKYO 9 juillet 10 juillet

Dollar (en yen) ... 199,75

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (10 juillet) ... 7 5/16 %

New-York (9 juillet) ... 6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

8 juillet 9 juillet

Valeurs françaises ... 139,8 141,3

Valeurs étrangères ... 104,4 104

C^o des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ... 366,1 368,2

NEW-YORK

(indice Dow Jones)

Industrielles ... 1820,72 1826,07

LONDRES

(indice Financial Times)

Industrielles ... 1317,7 1331,5

Mixtes ... 973,3 982,4

Fonds d'Etat ... 98,89 98,66

TOKYO

8 juillet 9 juillet

Nikkei Dow Jones 1734,1 1756,1

Indice général ... 1369,63 1354,47

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 9 juillet

Nombre de contrats : 3 426

ECHÉANCES

COURS

— Juillet 86 Sept. 86 Déc. 86 Mars 87

Dernier ... 110,35 111,30 112,15 112,15

Précédent ... 110,85 111,65 112,35 112,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

C^o BANCAIRE : HAUSSE DES OPÉRATIONS NOUVELLES.

— Les sociétés du groupe de la Compagnie bancaire ont réalisé, pendant le premier semestre 1986, une augmentation de 14 % de leurs opérations nouvelles en crédits et crédits-bail par rapport à la période comparative de 1985, pour s'établir à 21,8 milliards de francs. L'encours global s'élevait à 109 milliards au 30 juin dernier, soit 10 % de plus que le montant enregistré un an plus tôt.

LA SFEC SIMPLANTE EN GRANDE-BRETAGNE.

— La Société française d'extraction et de calendrage, dont les actions sont cotées au second marché de la Bourse de Nancy, s'implante en Grande-Bretagne en prenant le contrôle de la branche plastique de la société de distribution britannique DWEC. Le coût de cette opération, légèrement supérieur à 2 millions de livres, sera financé par une émission d'obligations remboursables en actions.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR

+ base + haut Rep. + ou dép. - Rep. + ou dép. -

SE-UL ... 6,9690 6,9720 + 32 + 24 + 35 + 68 + 128 + 209

S. sw. ... 5,8237 5,8295 - 79 - 52 - 139 - 207 - 311 - 311

Yen (100) ... 4,3429 4,3474 + 89 + 113 + 190 + 217 + 238 + 297

DM ... 3,2853 3,2882 + 66 + 85 + 126 + 157 + 371 + 498

Florin ... 2,8479 2,8494 + 23 + 33 + 49 + 67 + 173 + 237

F.S. (100) ... 15,5871 15,6006 + 43 + 28 - 61 + 64 - 115 + 238

F.S. ... 3,9392 3,9341 + 76 + 100 + 162 + 194 + 426 + 598

L. (1 000) ... 4,6717 4,6768 - 195 - 148 - 373 - 510 - 893 - 929

F. franc ... 18,6661 18,6776 - 369 - 235 - 553 - 446 - 1464 - 1274

Taux des Euromonnaies

SE-UL ... 6 3/4 7 3/4 6 1/2 6 7/8 6 11/16 6 13/16 6 5/8 6 3/4

DM ... 4 1/2 4 3/4 4 1/2 4 5/8 4 1/2 4 5/8 4 9/16 4 11/16

Florin ... 6 1/4 6 1/2 6 1/8 6 1/4 5 15/16 6 1/16 5 11/16 5 13/16

F.S. (100) ... 7 1/2 8 7 1/8 7 3/8 7 1/16 7 3/8 6 7/8 7 1/4

F.S. ... 9 1/2 11 10 11 3/4 11 11 5/8 11 1/8 11 5/8

L. (1 000) ... 10 1/8 10 3/8 10 1/8 10 1/4 10 1/8 10 1/8 9 13/16 9 15/16

F. franc ... 7 7 7 1/2 7 1/8 7 1/8 7 1/8 7 3/8 7 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉVOLUTIONS EN VOLUMES

(aux prix 1970)

	1 ^{er} sem. 1986 en glissement	2 ^e sem. 1986 en glissement	Moyenne annuelle (1)
Recours de la nation			
● PIB marchand	1	1	2,3
● Importations	3,2	1,7	4,3
Emploi de ces ressources			
● Consommation des ménages	1,7	0,4	2,9
● Investissement des entreprises	2,4	0,9	5,3 (2)
● Demande intérieure	2,2	0,8	4,3
● Exportations	-3,0	5,5	-0,3

POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

	1 ^{er} sem. 1986 en glissement	2 ^e sem. 1986 en glissement	Moyenne annuelle (1)
Masse salariale nette	1,9	-1,4	0,9
Autres revenus nets	-3,1	-0,6	1
Prévisions sociales	3,1	-0,2	1,1
Impôts	-5,4	-2,2	-0,1
Revenu disponible	2,4	-0,3	2,9

(1) Le taux de croissance en moyenne annuelle ne résulte pas de la simple addition des résultats en glissement des deux semestres. Le résultat en moyenne est en effet influencé par la tendance enregistrée à la fin de l'année précédente.

(2) Ce chiffre est calculé en francs constants au prix de l'année 1970. Il est compatible avec l'évolution de 3 % indiquée dans l'article et qui est évaluée au prix de l'année précédente.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SUPRA

Le chiffre d'affaires HT de l'exercice 1985-1986, clos le 30 juin 1986, a évolué comme suit :

	4 ^e trimestre		Total exercice 1985-1986	
	Montant en MF	Variation	Montant en MF	Variation
FRANCE	69	+ 57 %	333	+ 53 %
EXPORT	8	+ 19 %	40	+ 48 %
TOTAL	77	+ 51 %	373	+ 52 %

Les variations donnent les comparaisons aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

L'écart favorable de chiffre d'affaires constaté par rapport à celui annoncé lors de l'introduction en Bourse en février 1986 (pour mémoire 340 MF) provient de performances supérieures aux prévisions réalisées par les nouveaux produits.

Presque tous les secteurs ont progressé au cours de l'exercice et la croissance a été plus particulièrement significative pour les produits Foyers fermés et surtout les inserts.

EXERCICE 1985

LES RESULTATS DES TROIS SOCIÉTÉS
(GAN Incendie Accidents - GAN Vie - GAN Capitalisation)

Comme l'arrêt indique le communiqué publié le 15 mai, à l'issue du Conseil d'Administration, les résultats des trois sociétés ont été les suivants :

Le résultat net cumulé des 3 Compagnies du GAN s'élevait à 699 0 millions de F (19,3 % des primes en augmentation de 19,5 %). Ce résultat se décompose en 449 3 millions de F pour le GAN Vie, 275 millions de F pour le GAN Incendie Accidents et 174,4 millions de F pour le GAN Capitalisation. Le chiffre d'affaires cumulé est en augmentation de 8,3 %.

Le résultat net traduit notamment une forte progression du résultat d'exploitation qui passe de 101,1 millions de F à 140,2 millions de F, soit + 38,6 %.

LES RESULTATS CONSOLIDÉS DU GAN
Le chiffre d'affaires consolidé (premières émissions brutes et revalorisations) des 3 sociétés du GAN et de leurs filiales

s'élève à 17,1 milliards de F en augmentation de 7,6 %. Les opérations à l'étranger, à l'origine du fort développement de 1984 et qui représentent maintenant 20 % du chiffre d'affaires, ont freiné l'évolution en 1985, notamment en raison de la vana-

tion des types de change

Au cours des deux dernières années le chiffre d'affaires consolidé du GAN a plus que doublé

Le bénéfice net consolidé du groupe s'élève à 701 millions de F contre 830,9 millions de F en 1984

LE DIVIDENDE
Le dividende à répartir aux 860 000 actions de la Société Centrale du GAN, représentait la somme de 106 400 000 F

La dividende par action (au nominal actualisé de 370 F) sera ainsi de 124 F, auxquels s'ajoutent l'impôt payé d'avance au Trésor de 62 F, en progression de 31,7 % par rapport à l'année précédente.

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des sociétés du groupe des Assurances Nationales a été réuni le 30 juin 1986 sous la présidence de Monsieur Henri LAVALLE, Président de Section Honoraire du Conseil d'Etat. Il a approuvé les comptes de l'exercice 1985 et l'affectation du résultat proposé, au nom du Conseil d'Administration, par Monsieur Bernard AITALI, Président du GAN.

A l'issue des assemblées générales ordinaires, le Collège s'est réuni en assemblée générale extraordinaire de la Société Centrale du GAN. Celle-ci a décidé la division par 10 des actions de la société. Les 860 000 actions au nominal de 370 F se trouveront donc devenir 8 600 000 au nominal de 37 F. La Chambre Syndicale des Agents de Change leur propose un avis dans les prochains jours à la cote officielle pour annoncer les modalités de l'opération.

BOURSE DE PARIS

(This area contains a large, partially legible table of market data from the 'Bourse de Paris' section, including various indices and exchange rates.)

مكتبة ابن رشد

مكتبة الامم المتحدة

MARCHÉS FINANCIERS

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

9 JUILLET

Main financial table with columns for Valeurs, Cours, and various market indices. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Étrangers'.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Comptant (sélection)

Table of 'Comptant' (spot) transactions, listing various securities and their current prices.

Second marché (sélection)

Table of 'Second marché' (second market) transactions, including foreign securities and derivatives.

SICAV (sélection) 9/7

Table of SICAV (investment funds) performance and prices for the period 9/7.

Cote des changes

Table of exchange rates for various international currencies.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices and transactions.

Attribution

Table detailing the distribution of shares or assets.

Souscription

Table detailing subscription information for new issues.

PARIS NEW YORK

Vertical text on the left side of the page, likely containing market news or commentary.

CHANGES

Text block under 'CHANGES' section, possibly providing exchange rate details.

PARIS

Text block under 'PARIS' section, likely related to local market conditions.

AUTOUR DE LA BOURSE

Text block under 'AUTOUR DE LA BOURSE' section, providing market analysis.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVIS

Text block under 'LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVIS' section.

LE MARCHÉ DES EUROMONNAIES

Text block under 'LE MARCHÉ DES EUROMONNAIES' section.

Text block at the bottom left of the page.

Text block at the bottom left of the page.

Text block at the bottom left of the page.

Le Monde

TERMINANT SA VISITE EN URSS

M. Mitterrand a fait un vif éloge de M. Gorbatchev

De notre envoyé spécial

Moscou. — M. Mitterrand a terminé sa visite officielle à Moscou, ce jeudi matin 10 juillet, par une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment exprimé son « sentiment » qu'un sommet américano-soviétique aurait lieu cette année. « Ce sommet est désiré de part et d'autre », a dit le président de la République, qui s'était entretenu la semaine dernière avec M. Reagan à New-York; mais « il est mis en question de part et d'autre, car il faut qu'il y ait un résultat, c'est là l'obstacle ». Un peu plus tard, parlant de l'initiative de défense stratégique (IDS), M. Mitterrand a affirmé qu'elle constituait « l'obstacle majeur » mais que cet obstacle n'était pas « rédhibitoire ».

Précisant qu'il n'était pas venu à Moscou pour conclure des traités séparés avec l'URSS, mais pour avoir des conversations, le président de la République a conclu sa conférence de presse en affirmant : « Tout a été dit très à fond, clairement. Nous sommes les alliés de nos alliés. Nous ne faisons pas cavaliers seuls. Il a cru insister sur l'originalité de la France et sur ses liens historiques avec l'URSS. Mais la position diplomatique de la France est la même après ce voyage qu'avant. La France n'a pas changé de case ».

Après avoir, le président de la République avait brossé un portrait positif de M. Gorbatchev. Le secré-

taire général lui apparaît comme un « homme de son temps, moderne (...) qui prend les problèmes comme ils sont ». Le souci de M. Gorbatchev de mettre constamment l'accent sur la détente « paraît réel » au président de la République, qui ne veut pas « vivre dans un monde d'arrière-pensées ». « Je crois que l'URSS veut ramasser ses forces pour faire face à la crise économique », a ajouté M. Mitterrand, qui a terminé ce portrait en affirmant : « Le pari pris de M. Gorbatchev n'est pas celui de l'armement ».

Le président de la République n'a pas caché que ces entretiens n'auraient que peu de résultats concrets à court terme. « Il y a encore beaucoup à faire sur le bilatéral, notamment les relations commerciales », a-t-il dit. Cela se comprend, puisque les deux délégations se sont livrées à une guerre des statistiques : les Français affirment enregistrer un déficit de leurs échanges avec l'URSS, et les Soviétiques prétendant l'inverse.

Un progrès pourrait en revanche être enregistré à la conférence sur le désarmement en Europe (CDE) à Stockholm. M. Mitterrand a cependant exclu que la France puisse conclure un accord avec l'URSS à propos des armements conventionnels. « La proposition soviétique est très intéressante, mais il n'y aura pas de négociations séparées franco-soviétiques; nous appartenons à une alliance militaire », a dit le président.

sorties avec M^{me} Gorbatchev pour l'entretien de plusieurs dossiers dont elle avait été saisie.

Hors conférence de presse, mais de bonne source, on devait encore apprendre que plusieurs sujets importants n'avaient pas été ou avaient été à peine abordés : le Liban, le Tchad, l'Afrique du Sud, la Pologne, la bombe à neutrons, le terrorisme, ce que M. Mitterrand a confirmé jeudi matin, mais sans autre détail. Autre sujet qui n'a même pas été soulevé par M. Gorbatchev, sans doute à cause de son aspect purement propagandiste, peu compatible avec le sérieux des entretiens, son projet de dissolution des blocs militaires.

« Ouverture » sur le Proche-Orient

Au cours de sa conférence de presse, M. Mitterrand a également abordé le problème de l'Afghanistan, du conflit du Proche-Orient, et a évoqué la catastrophe de Tchernobyl. C'est bien sûr le président de la République qui a soulevé la question afghane dans ses entretiens, sans grand succès semble-t-il, puisque M. Gorbatchev s'est pratiquement contenté d'imputer aux Etats-Unis l'échec des négociations pakistano-afghanes en cours sous l'égide de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU. Cette réponse n'a guère dû rassurer M. Mitterrand, qui avait cru déceler il y a quelques mois une évolution positive de la position soviétique. Mais l'URSS se refuse depuis à toute concession sur la question cruciale de l'établissement d'un calendrier pour le retrait de ses troupes.

A propos du Proche-Orient, M. Mitterrand a fait état d'un certain « ouverture » soviétique. Tout en maintenant son projet de conférence internationale, Moscou n'exclut plus aujourd'hui l'intervention d'une médiation ou d'une autre, du Conseil de sécurité. Les membres permanents pourraient en particulier participer à un comité préparatoire chargé de mettre sur pied une conférence internationale. Quant au rétablissement des relations diplomatiques entre Moscou et Jérusalem, ce n'est manifestement pas pour demain, même si M. Gorbatchev n'écarter pas cette éventualité.

La situation à Tchernobyl

L'accident de Tchernobyl a été évoqué sous deux angles, par M. Gorbatchev. D'abord sous l'aspect politique, le secrétaire gé-

ral reprenant l'utilisation des accidents comme argument suprême en faveur de ses plans de limitation des armements. Ensuite sous l'aspect pratique, M. Gorbatchev reconnaissant que c'est une situation désastreuse qui régit dans un rayon de 30 kilomètres autour de Tchernobyl, expliquant que la terre est inutilisable et qu'il est fort difficile de convaincre les habitants de cette zone qu'ils ne pourront jamais y retourner. Malgré les réticences soviétiques, on a bon espoir, du côté français, de voir Moscou remettre à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) un rapport sur les causes de l'accident. En attendant, le secrétaire général est resté très discret sur ce dernier sujet.

Après sa conférence de presse, le président de la République a pris congé de M. Gorbatchev au Kremlin et s'est envolé pour Iskra-Poliana, où il devait visiter la propriété de Tolstoï. En fin d'après-midi, M. Mitterrand doit retourner à bord pour regagner Paris à l'est de l'avion présidentiel. Il est attendu dans la soirée.

JACQUES AMALRIC.

Sur le vif

Thermomètre

Furax, Marchais, hors de lui ! Moi aussi, ils se foutent de nous dans les sondages. Est-ce que le SOFRES l'a interrogé, lui, pour lui demander s'il était pour ou contre son propre maintien à la tête du PC ? Jamais de la vie. C'était pourtant le moindre des choses. Parce qu'enfin, quel intérêt ça présente de savoir que 56 % des cocos veulent qu'il se taise si lui veut pas ?

Moi, c'est pareil. EVA connaît pas. Ils sont d'une désinvolture ! Ils auraient quand même pu me demander mon avis sur mon Jaquot et mon Mimi. Pensez vous ! Qui c'est d'abord ces mille boules blanches qui se pointent tous les huit jours, au pied de mon lit pour m'indiquer la température de ma passion : L3, dans le séminal de 13 au 19 juin, nous faisions un petit 46 degrés pour Chirac et un gros 54 degrés pour Mitterrand. D'où ils sortent, ces gens-là ?

Aujourd'hui, dans l'Huma, ils gueulent comme des ânes : Ouais, c'est pas normal, sur les mille personnes sondées par cette gure, cette trichouse de SOFRES, il n'y avait que

soixante-treize communistes. Je voudrais bien qu'on m'explique comment ils peuvent le savoir. J'ai demandé à mes copains du service politique, ils m'ont dit : ils peuvent pas, ils écrivent n'importe quoi. En effet ! Soixante-treize, moi, ça me paraît beaucoup. Les cocos, ça court plus les rues. Même si vous arrivez à en dénicher un et à le coincer sous une porte cochère : Ta carte du parti, tu me la sors, ou ? C'est pas forcé qu'il l'ait sur lui ou qu'il ose vous le montrer.

Moi, si. Ma carte, vermine, je l'aurai que dans un an, mais je peux vous montrer ma carte orange et je suis pas dur à trouver. Je suis tous les matins à 8 h 40 sur le quel du mètre Chausse-d'Artois. Alors qu'est-ce que vous attendez pour me demander comment je l'aime mon Mimi. Un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout ? Plus ou moins que de Gaulle ? Sur canapé à l'Elysée ou en velours coté à Latché ? Ah ! c'est vrai, l'oublié, vous le savez déjà. C'est marqué dans Paris-Match.

CLAUDE SARRAUTE.

LA « BAVURE » DE LA RUE DE MOGADOR

M. Pasqua évoque « de prétendus témoignages »

La gauche ne pouvait manquer l'occasion d'avoir en face d'elle à l'Assemblée nationale le ministre de l'intérieur, dont elle critique tant la politique policière, et cela quatre jours après le drame de la rue de Mogador. Le mercredi 9 juillet, avant que ne s'ouvre le débat sur l'immigration, M. Pierre Joxe a donc demandé à son successeur place Beauvau de « s'expliquer ».

M. Charles Pasqua refusa. M. Guy Ducloux, député communiste des Hauts-de-Seine, revint à la charge en demandant : « Comment se fait-il que quelques heures après ce drame, le directeur du cabinet du préfet de police démissionnaire ait pu faire une déclaration dans laquelle il présentait comme un dangereux récidiviste un jeune homme qui n'a été condamné que pour infraction au code de la route ? ». Le ministre de l'intérieur resta toujours coi, soutenu dans son silence par M. Claude Labbé, député RPR des Hauts-de-Seine, et par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, qui refusait « ces fausses interpellations ».

Mais quand vint son tour de monter à la tribune pour présenter son projet de loi, le ministre de l'intérieur commença par donner son sentiment sur les événements de la semaine dernière. Il souligna que « le drame à Paris dans les circonstances qui donnent lieu actuellement à une enquête judiciaire d'un automobiliste fuyard a coïncidé, à quelques heures près, avec l'assassinat d'un jeune gendarme auxiliaire ».

Sur l'affaire de la rue de Mogador, il précisa : « J'ai été atterré, scandalisé par la présentation unilatérale que les grands moyens de communication ont faite de ce drame dans la journée de samedi », évoquant même « de prétendus témoignages ». C'est pourquoi, expliqua-t-il, « j'ai demandé au directeur de cabinet du préfet de

faire une mise au point ». Se faisant menaçant, le ministre de l'intérieur précisa : « Si l'enquête établit que Gilles Burgos a agi en situation de légitime défense, je prendrai toutes dispositions pour que ce jeune gardien de la paix soit défendu et réhabilité. A l'inverse, s'il est prouvé que Gilles Burgos a ouvert le feu de manière inconsidérée, je n'hésiterai pas à le sanctionner ».

M. Pasqua souligna également que « depuis dix ans, quatre-vingt-deux policiers ont été tués en service commandé ». Il regretta qu'« on se laisse trop souvent aller à critiquer les forces de police alors qu'elles agissent dans un milieu le plus souvent hostile ». Puis, rappelant qu'en 1982 et 1984 à Lyon, à Chambéry, à Creil, « les forces de police avaient ouvert le feu au motif de légitime défense alors que des témoins s'étaient exprimés dans un sens différent », M. Pasqua affirma : « Jamais l'opposition d'aujourd'hui n'a cherché à exploiter ces incidents ».

Mais le ministre de l'intérieur rendit les socialistes responsables de la situation, leur reprochant d'avoir trop fait appel à des compagnies de CRS pour suppléer le manque d'effectif des policiers à Paris. Il déclara en effet : « L'affaire de la rue de Mogador renforce ma conviction que l'insuffisance des effectifs a conduit le gouvernement précédent à employer les forces disponibles dans de mauvaises conditions et au préjudice de la formation des personnels de police ».

La polémique, bien entendu, s'effaça à l'annonce de l'attentat qui de Gèvres contre la brigade de répression du banditisme. C'est unanimement que les députés, à la demande du président de séance, observèrent une minute de silence à la mémoire des victimes.

Th. B.

Le PS appelle « à plus de raison »

Le bureau exécutif du PS a publié, le mercredi 9 juillet, un communiqué indiquant notamment : « Les déclarations excessives de M. Pasqua et Pandraud, le déploiement spectaculaire mais superficiel des forces de l'ordre, la multiplication des contrôles policiers apparaissent à l'évidence comme sans effet sur le terrorisme et le banditisme (...) ».

Par contre, les déclarations visant à faire croire que dans la répression « tous les moyens sont bons », que les policiers zèlent par principe « couverts » et que les hauts fonctionnaires doivent sur ordre travestir la vérité, commencent à avoir des effets néfastes (...). Face à la situation qui se développe, le Parti socialiste se garde de toute exploitation politique mais

appelle à plus de raison. En effet, il ne veut pas qu'un fossé se creuse entre la population et la police, car la très grande majorité des policiers entend continuer à assurer sa tâche de service public dans des conditions dignes d'un Etat démocratique ».

Le Parti socialiste partage le souci légitime des Français qui sont poursuivis par une lutte sérieuse contre l'insécurité, mais il rappelle que cette lutte ne peut être que longue et ne doit entraîner à aucun prix une régression du droit et des libertés.

Une lutte efficace contre l'insécurité suppose d'une part la poursuite des efforts de modernisation de la police et de formation des policiers et d'autre part une politique permanente de prévention.

Le procès Verdigliane en Italie. — Une peine de six ans de prison a été requise, le mercredi 9 juillet, contre le psychanalyste italien Armando Verdigliane par le procureur, devant le tribunal de Milan, où le père de la « troisième renaissance » comparait notamment sous l'accusation d'extorsion de fonds.

« Si l'analyste est malhonnête, a notamment observé le procureur

En Israël

SIX MORTS LORS D'UN AFFRONTEMENT AVEC UN COMMANDO VENU PAR MER

Jérusalem. — Quatre membres d'un commando arabe et deux soldats israéliens ont été tués, ce jeudi 10 juillet, au cours d'une tentative de débarquement au nord d'Israël. Neuf soldats israéliens ont été blessés lors de l'assaut qui s'est produit sur une plage du sud du Liban, à un kilomètre de la frontière. Un bateau israélien avait repéré le commando se dirigeant vers le côtes dans un canot pneumatique. — (Reuter.)

La querelle des brevets sur le SIDA

UN TRIBUNAL AMERICAIN REJETTE LA PLAINTE DE L'INSTITUT PASTEUR

New-York (UPI). — Un tribunal fédéral de New-York a rejeté la plainte déposée par l'Institut Pasteur de Paris contre le gouvernement des Etats-Unis à propos de la découverte du virus du SIDA. Les équipes pastoriennes, revendiquant la priorité de cette découverte, contestaient l'attribution d'un brevet pour les tests de dépistage à l'Institut national de la santé américain, brevet attribué aux travaux du professeur Robert Gallo.

(Selon la direction de l'Institut Pasteur, il s'agit d'une simple étape dans une série de recherches. Les Français font appel et se déclarent « prêts à gagner ». Ils entendent poursuivre leur action jusqu'au bout, à moins qu'une négociation puisse, entre-temps, les résoudre.)

Remaniement du gouvernement en Côte-d'Ivoire. — Le président Houphouët-Boigny a écarté, mercredi 9 juillet, son cabinet, qui passe de vingt-huit à quarante ministres. Les portefeuilles les plus importants ne changent pas de titulaires. Les douze nouveaux venus sont des universitaires. La plupart des ministres qui perdent leur département restent cependant au gouvernement avec le titre de ministre d'Etat sans portefeuille. — (AFP.)

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel

36-15-91-77 + ISLM

A B C D F G H

Bourse du matin

EN HAUSSE : + 1,07 %

La Bourse s'est de nouveau ralliée le 10 juillet en séance du matin. L'indice instantané gagnant 1,07 %. Les plus fortes hausses étaient enregistrées par l'Oréal (+ 2,94 %), Source Perrier (+ 2,78 %), Thomson CSF (+ 2,64 %), Louis Vuitton (+ 2,59 %) et Chargeurs (+ 2,05 %). Deux replis seulement étaient notés : Moteurs Leroy-Somer (- 1,28 %) et Lafarge-Copé (- 0,74 %).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 10 JUILLET
Indicateur de séance (%) : + 1,07

VALEURS	Cours	Premier cours	Dernier cours
Accor	437	442	440
Agence Havas	1750	1750	1759
Alcatel	760	760	760
Athabou	417	417	420
Banque Paribas	1159	1160	1160
Banque	1915	1920	1920
Banque	4200	4200	4210
B.S.M.	2600	2620	2640
Carrefour	3250	3260	3260
Chaparral S.A.	1220	1220	1245
Compt. Indus. de France	544	552	552
Dunlop	1491	1470	1475
Elf-Aurama	286	287	287
Elf-Aurama	1234	1265	1260
Elf-Aurama	286	287	287
Elf-Aurama	2800	2820	2810
Elf-Aurama	1325	1315	1315
Elf-Aurama	3050	3100	3100
Elf-Aurama	5960	5970	5970
Elf-Aurama	2101	2105	2110
Elf-Aurama	1100	1100	1105
Elf-Aurama	2575	2720	2680
Elf-Aurama	1191	1191	1191
Elf-Aurama	988	1010	1010
Elf-Aurama	730	730	726
Elf-Aurama	755	775	775
Elf-Aurama	3290	3340	3285
Elf-Aurama	1228	1270	1263
Elf-Aurama	265	265	265
Elf-Aurama	2970	3010	3010
Elf-Aurama	495	495	498

Le numéro de « Monde » daté 10 juillet 1986 a été tiré à 463 541 exemplaires

JUSQU'AU 12 JUILLET INCLUS

1 APPLE IIe COULEUR
1 APPLE IIe, 1 carte féline, 1 lecteur avec contrôleur, 1 moniteur couleur.

9.990 F.T.T.C. !!!
(crédit possible)

1 APPLE IIk COULEUR
1 APPLE IIk, 1 souris, 1 logiciel extasy et 1 moniteur couleur.

8.990 F.T.T.C. !!!
(crédit possible)

Un Apple s'achète chez **INTERNATIONAL COMPUTER**
26, rue Renard 75004 (face Beauvau) - tél. (1) 42.72.26.26
29, rue de Clichy 75009 - tél. (1) 42.85.24.55
et 64, avenue du Prado 13006 MARSEILLE - tél. 91.37.25.03

LADREUILLE
saldes d'été
DERNIERS JOURS
62 r. St-André-des-Arts. 6
Tél. 43.29.44.10
Parkings attenants à nos magasins

هنا من الأصل

